

LE MOIS
(1848-1850)
Tome III

LE MOIS

REVUE HISTORIQUE ET POLITIQUE

JOUR PAR JOUR

De tous les événements qui se produisent en France et à l'étranger depuis Février 1816,

Par **ALEXANDRE DUMAS.**

Envoyer franco un mandat de 4 fr. sur la poste, à M. CHOLLET, gérant, 171, rue Montmartre, et 5 fr. si l'on veut le portrait. Le portrait seul 2 fr. — Les numéros séparés 75 CENTIMES.

Toute réclamation relative à des numéros égarés à la poste doit être faite immédiatement et accompagnée de la date de l'abonnement, de la quittance ou du talon du mandat de poste, si l'on veut qu'il y soit fait droit.

AVIS. — Le retard dans l'envoi de ce numéro tient au soin apporté au tirage du portrait.

UNE NOUVELLE TROIE.

Lorsque le voyageur arrive d'Europe sur un des ces vaisseaux que les premiers habitants du pays prient pour des maisons volantes, ce qu'il aperçoit d'abord, après que le matelot en vigie a crié *terre!* ce sont deux montagnes; une montagne de briques, qui est la cathédrale, l'église-mère, *la matriz*, comme on dit la-bas; et une montagne de pierre, marbrée de quelque verdure et surmontée d'un fanal qu'on appelle *le Cerro*.

Puis, au fur et à mesure qu'il approche, au-dessous des tours de la cathédrale, dont les dômes de porcelaine scintillent au soleil; à la droite du fanal placé sur le monticule qui domine la vaste plaine, il distingue les miradors sans nombre et aux formes variées qui surmontent presque toutes les maisons; puis ces maisons elles-mêmes, rouges et blanches, avec leurs terrasses, fraîches stations du soir; puis, au pied du Cerro, les saladières, espèces de fabriques où sèche le sel; puis, enfin, au fond de la baie bordant la mer, les charmantes quintas, délicieuses et orgueilleuses habitations, et qui font que, les jours de fête, on n'entend que ces mots courant par les rues: « Allons dans *le piquete!* » Allons dans *la guada!* Allons dans *l'aeroyo seco!* »

Puis, si vous jetez l'ancre entre le Cerro et la ville, dominée, de quelque point que vous la regardiez, par sa gigantesque cathédrale, Léviathan de briques qui semble fendre des flots de maisons; si la yole vous emporte rapidement sous l'effort de ses

six rameurs vers la plage; si, le jour, vous voyez sur la route de ces belles quintas des groupes de femmes en amazones, de cavaliers en habit de cheval; si, le soir, à travers les fenêtres ouvertes et versant dans les rues des torrents de lumière et d'harmonie, vous entendez les chants des pianos ou les plaintes de la harpe, les trilles pâlissant des quadrilles ou les notes plaintives des romances, c'est que vous êtes à Montevideo, la vice-reine de ce grand fleuve d'argent dont Buenos-Ayres prétend être la reine, et qui se jette dans l'Atlantique par une embouchure de quatre-vingts lieues.

Ce fut Jean Diaz de Solis qui, le premier, vers le commencement de 1516, découvrit la côte et la rivière de la Plata. La première chose qu'aperçut la sentinelle en vigie fut le Cerro. Plein de joie, il s'écria en langue latine: *Montem Video!* De là le nom de la ville dont nous allons rapidement esquisser la merveilleuse histoire.

Solis, déjà fier d'avoir découvert, un an auparavant, Rio-Janeiro, ne jouit pas long-temps de sa nouvelle découverte: ayant laissé dans la baie deux de ses navires, et s'étant engagé avec le troisième dans l'embouchure du fleuve, il cédait aux signes d'amitié que lui firent les Indiens, tombé dans une embuscade, fut *à rôti* et mangé sur les bords d'un ruisseau qui, aujourd'hui encore, en mémoire de cette terrible aventure, porte le nom de Rio de Solis.

Le Mois

Revue historique et politique
jour par jour
de tous les événements qui se produisent
en France et à l'étranger depuis Février 1848
par Alexandre Dumas

Troisième année

LE JOYEUX ROGER
2016

ISBN : 978-2-924529-39-3

Éditions Le Joyeux Roger
Montréal

lejoyeuxroger@gmail.com

N^o 25
1^{er} JANVIER 1850
1^{er} au 31 décembre

UNE NOUVELLE TROIE

Lorsque le voyageur arrive d'Europe sur un de ces vaisseaux que les premiers habitants du pays prirent pour des maisons volantes, ce qu'il aperçoit d'abord, après que le matelot en vigie a crié *terre !* ce sont deux montagnes : une montagne de briques, qui est la cathédrale, l'église mère, *la matricé*, comme on dit là-bas ; et un montagne de pierre, marbrée de quelque verdure et surmontée d'une fanal qu'on appelle *le Cerro*.

Puis, au fur et à mesure qu'il approche, au dessous des tours de la cathédrale, dont les dômes de porcelaine scintillent au soleil, à la droite du fanal placé sur le monticule qui domine la vaste plaine, il distingue les miradores sans nombre et aux formes variées qui surmontent presque toutes les maisons ; puis ces maisons elles-mêmes, rouges et blanches, avec leurs terrasses, fraîches stations du soir ; puis, au pied du Cerro, les saladères, espèces de fabriques où sèche le sel ; puis, enfin, au fond de la baie bordant la mer, les charmantes quintas, délices et orgueil des habitants, et qui font que, les jours de fête, on n'entend que ces mots courant par les rues : « Allons dans *le miguelette !* Allons dans *la guada !* Allons dans *l'aeroyo seco !* »

Puis, si vous jetez l'ancre entre le Cerro et la ville, dominée, de quelque point que vous la regardiez, par sa gigantesque cathédrale, Léviathan de brique qui semble fendre des flots de maisons ; si la yole vous emporte rapidement sous l'effort de ses six rameurs vers la plage ; si, le jour, vous voyez sur la route de ces belles quintas des groupes de femmes en amazones, de cavaliers en habit de cheval ; si, le soir, à travers les fenêtres ouvertes et

versant dans les rues des torrents de lumière et d'harmonie, vous entendez les chants des pianos ou les plaintes de la harpe, les trilles pétillants des quadrilles ou les notes plaintives des romances, c'est que vous êtes à Montevideo, la vice-reine de ce grand fleuve d'argent dont Buenos-Ayres prétend être la reine, et qui se jette dans l'Atlantique par une embouchure de quatre-vingts lieues.

Ce fut Jean Diaz de Solis qui, le premier, vers le commencement de 1516, découvrit la côte et la rivière de la Plata. La première chose qu'aperçut la sentinelle en vigie fut le cerro. Plein de joie, il s'écria en langue latine : *Montem Video !* De là le nom de la ville dont nous allons rapidement esquisser la merveilleuse histoire.

Solis, déjà fier d'avoir découvert, un an auparavant, Rio-Janeiro, ne jouit pas long-temps de sa nouvelle découverte : ayant laissé dans la baie deux de ses navires, et s'étant engagé avec le troisième dans l'embouchure du fleuve, il céda aux signes d'amitié que lui firent les Indiens, tomba dans une embuscade, fut tué, rôti et mangé sur les bords d'un ruisseau qui, aujourd'hui encore, en mémoire de cette terrible aventure, porte le nom de Rio de Solis.

Cette horde d'Indiens anthropophages, très braves, du reste, appartenait à la tribu primitive de Charruas ; elle était maîtresse du pays, comme, à l'extrémité opposée du grand continent, les Hurons et les Sioux.

Aussi résista-t-elle aux Espagnols, qui furent obligés de bâtir Montevideo au milieu de combats de tous les jours et surtout d'attaques de toutes les nuits, si bien que, grâce à cette résistance, Montevideo, qui compte à peine cent ans de fondation, est une des villes les plus modernes du continent américain.

Enfin, vers la fin du dernier siècle, vint un homme qui fit à ces maîtres primitif de la côte une guerre d'extermination où ils furent anéantis ; trois derniers combats, pendant lesquels, comme les anciens Teutons, ils placèrent au milieu d'eux femmes et

enfants, et tombèrent sans reculer d'un pas, virent disparaître leurs derniers restes ; et – monument de cette défaite suprême – le voyageur qui suit pas à pas la civilisation, cette grande déesse qui, pareille au soleil, marche d'orient en occident ; le voyageur peut voir encore aujourd'hui blanchir, au pied de la montagne Acegua, les ossements des derniers Charruas.

Cet autre Marius, vainqueur de ces autres Teutons, c'était le *commandant de la campagne*, Jorge Pacheco, père du général Pacheco, en instance aujourd'hui, au nom des Montevidéens, près du gouvernement français.

Mais les sauvages détruits léguaient au général Pacheco des ennemis bien plus tenaces, bien plus dangereux, et surtout bien plus inexterminables que les Indiens, attendu que ceux-là étaient soutenus, non par une croyance religieuse qui allait chaque jour s'affaiblissant, mais, au contraire, par un intérêt matériel qui allait chaque jour s'augmentant.

Ces ennemis, c'étaient les contrebandiers du Brésil.

Le système prohibitif était la base du commerce espagnol. C'était donc une guerre acharnée entre le commandant de la plaine et les contrebandiers, qui, tantôt par ruse, tantôt par force, essayaient d'introduire dans la ville leurs étoffes et leur tabac.

La lutte fut longue, acharnée, mortelle. Le général Jorge Pacheco, homme d'une force herculéenne, d'une taille gigantesque, d'une surveillance inouïe, en était enfin arrivé, il l'espérait du moins, non pas à anéantir les contrebandiers, comme il avait fait des Charruas, c'était chose impossible, mais à les éloigner de la ville, lorsque tout à coup ils reparurent plus hardis, plus actifs, et mieux ralliés que jamais à l'entour d'une volonté unique, aussi puissante, aussi courageuse, et surtout aussi intelligente que pouvait être celle du général Pacheco.

Le commandant de la campagne lança ses espions par les plaines et s'informa des causes de cette recrudescence d'hostilité.

Tous revinrent avec un même nom à la bouche : Artigas.

C'était un jeune homme de vingt à vingt-cinq ans, brave com-

me un vieil Espagnol, subtil comme un Charrua, alerte comme un Gaucho. Il avait des trois races, sinon dans le sang, du moins dans l'esprit.

Ce fut alors une lutte admirable de ruse et de force entre le vieux commandant de la campagne et le jeune contrebandier ; mais l'un était jeune et croissant en force, l'autre était, non pas vieux, peut-être, mais lassé. Pendant quatre ou cinq ans il poursuivit Artigas, le battant partout où il le rencontrait ; mais Artigas battu n'était point pris et reparaisait le lendemain. L'homme de la ville se fatigua le premier de la lutte, et comme un de ces anciens Romains qui sacrifiaient leur orgueil au bien du pays, le général alla proposer au gouvernement espagnol de résigner ses pouvoirs, à la condition qu'on ferait à sa place Artigas chef de la campagne, Artigas pouvant seul mettre à fin l'œuvre que lui ne pouvait accomplir, c'est-à-dire à l'extermination des contrebandiers.

Le gouvernement accepta ; et, comme ces bandits romains qui font leur soumission au pape et qui se promènent vénérés dans les villes dont ils ont été la terreur, Artigas fit son entrée triomphale à Montevideo, et reprit l'œuvre d'extermination au point où elle s'était échappée des mains du général Pacheco.

Au bout d'un an la contrebande était, sinon anéantie, du moins disparue.

Cela se passait vers 1782 ou 1783. Artigas avait alors vingt-sept ou vingt-huit ans ; il en a aujourd'hui quatre-vingt-treize, et quoiqu'on ait annoncé sa mort, il vit encore dans une petite quinta du président du Paraguay.

C'était un jeune homme beau, brave et fort, et qui représentait une des trois puissances qui régnèrent tour à tour sur Montevideo.

Le général Pacheco était le type de la valeur chevaleresque du vieux monde, cette valeur chevaleresque qui a traversé les mers avec Colomb, Pizarre et Vasco de Gama.

Artigas était l'homme de la campagne ; il pouvait représenter

ce qu'on appelait là-bas le parti national, placé entre les Portugais et les Espagnols, c'est-à-dire entre les étrangers à la terre américaine, restés Portugais et Espagnols par leur séjour dans des villes où tout rappelait les mœurs espagnoles et portugaises.

Puis restait un troisième type et même une troisième puissance dont il faut bien que nous parlions, et qui est à la fois le fléau de l'homme des villes et de l'homme de la campagne.

Ce troisième type, c'est le Gaucho.

En France, nous appelons Gaucho tout ce qui vit dans ces vastes plaines, ces immenses steppes, dans ces pampas infinies, qui s'étendent du bord de la mer au versant oriental des Andes : nous nous trompons. Le capitaine Head, de la marine anglaise, mit le premier en vogue cette erreur de confondre le Gaucho avec l'habitant de la campagne, qui repousse non seulement la similitude, mais encore la comparaison.

Le Gaucho est le bohémien du Nouveau-Monde. Sans biens, sans maison, sans famille, il a pour tout bien son poncho, son cheval, son couteau, son laso et ses bolas. Son couteau, c'est son arme ; son laso et ses bolas, c'est son industrie.

Artigas demeura donc commandant de la campagne, à la grande satisfaction de tout le monde, à l'exception des contrebandiers ; et il se trouvait encore chargé de cette importante fonction lorsqu'éclata la révolution de 1810, révolution qui avait pour but, et qui eut en effet pour résultat d'anéantir la domination espagnole dans le Nouveau-Monde.

Elle commença, en 1810, à Buenos-Ayres, et s'acheva en Bolivie, à la bataille d'Ayacucho, en 1824.

Le général en chef des forces indépendantes était alors le général Antonio Jose de Sucre. Il avait 5,000 hommes sous ses ordres.

Le général en chef des troupes espagnoles était Jose de Laserna, le dernier vice-roi du Pérou. Il commandait à 11,000 hommes.

Les patriotes n'avaient qu'un seul canon ; ils étaient un contre deux, pas même, comme on voit par les chiffres que nous venons

de poser. Ils manquaient de munitions et de provisions de bouche, de poudre et de pain : on n'avait qu'à attendre, ils se rendaient ; on attaqua, ils vainquirent.

Ce fut le général patriote Alejo Cordova qui commença la bataille ; il commandait à quatre cents hommes. « En avant, criait-il, en mettant son chapeau au bout de son épée !... »

— Au pas accéléré, ou au pas ordinaire, demanda-t-on.

— Au pas de la victoire ! répondit-il.

Le soir, l'armée espagnole tout entière avait capitulé et se trouvait prisonnière de ceux que le matin elle tenait prisonniers.

Artigas, un des premiers, avait salué la révolution comme une libératrice ; il s'était mis à la tête du mouvement dans la campagne, et alors, comprenant la supériorité qu'avait sur lui Pacheco comme homme de la stratégie et des batailles rangées, il était venu offrir à Pacheco de résigner entre ses mains le commandement, comme autrefois Pacheco avait fait pour lui.

Cet échange allait s'opérer, lorsque Pacheco tomba dans une embuscade, et fut conduit prisonnier à Montevideo.

Artigas n'en continua pas moins son œuvre de délivrance. En peu de temps il chassa les Espagnols de toute cette campagne dont il s'était fait roi, et les réduisit à la seule ville de Montevideo. Alors Montevideo pouvait présenter une sérieuse résistance, car elle était la seconde ville fortifiée d'Amérique : la première était San Juan d'Ulloa.

À Montevideo s'étaient réfugiés tous les partis espagnols, appuyés d'une armée de quatre mille hommes. Artigas, soutenu, de son côté, par l'alliance de Buenos-Ayres, mit le siège devant la ville.

Mais une armée portugaise vint en aide aux Espagnols, et débloqua Montevideo.

En 1812, nouveau siège de Montevideo. Le général Ronda pour Buenos-Ayres et Artigas pour les Montevidéens ont réuni leurs forces, et sont revenus envelopper la ville.

Le siège dura vingt-trois mois ; puis enfin une capitulation

livra la capitale de la future république orientale aux assiégeants, commandés alors par le général en chef Alvear.

Comment ce général en chef était-il Alvear, et non Artigas, nous allons le dire.

C'est qu'au bout de vingt mois de siège, et après trois ans de contact entre les hommes de Buenos-Ayres et de Montevideo, les dissemblances d'habitudes, de mœurs, je dirai presque de races, qui avaient été d'abord de simples causes de dissentiments, étaient peu à peu devenue des motifs de haine.

Artigas, comme Achille, s'était donc retiré sous sa tente, ou plutôt, emportant sa tente avec lui, il avait disparu dans ces profondeurs de la plaine si bien connues à sa jeunesse du temps qu'il faisait le métier de contrebandier.

Le général Alvear l'avait remplacé, et se trouvait, lors de la reddition de Montevideo, général en chef des Porteños.

C'est ainsi qu'on appelle dans le pays des hommes de Buenos-Ayres, tandis que, par opposition, on appelle les Montevidéens des Orientaux.

Tâchons de faire comprendre ici les différences nombreuses qui existent entre les Porteños et les Orientaux, c'est-à-dire entre les hommes de Buenos-Ayres et ceux de Montevideo.

L'homme de Buenos-Ayres, fixé dans le pays depuis trois cents ans dans la personne de son aïeul, a perdu dès la fin du premier siècle toutes les traditions de la mère-patrie, c'est-à-dire de l'Espagne ; ses intérêts ressortant du sol, sa vie s'y est attachée : les habitants de Buenos-Ayres sont presque aussi Américains aujourd'hui que l'étaient autrefois les Indiens qu'ils ont chassés du pays qu'ils occupent.

L'homme de Montevideo, au contraire, fixé depuis un siècle à peine dans le pays, toujours dans la personne de son aïeul, bien entendu, l'homme de Montevideo n'a pas eu le teps d'oublier qu'il est fils, petit-fils ou arrière-petit-fils d'Espagnol ; il a le sentiment de sa nationalité nouvelle, mais sans avoir oublié les traditions de la vieille Europe, à laquelle il tend par la civilisa-

tion, tandis que l'homme de Buenos-Ayres s'en éloigne tous les jours, pour remonter vers la barbarie.

Le pays, non plus, n'est pas sans influence sur ce mouvement rétrograde d'un côté, progressif de l'autre.

La population de Buenos-Ayres, répandue sur des landes immenses, avec des habitations très éloignées les unes des autres, dans un pays dépourvu d'eau, manquant de bois, triste d'aspect, habitant des chaumières mal construites, puise dans cet isolement, dans ces privations, dans ces distances, un caractère sombre, insociable, querelleur ; ses tendances remontent vers l'Indien sauvage des frontières du pays, avec lequel elle fait commerce de plumes d'autruches, de manteaux pour le cheval et de bois de lances, toutes choses qu'ils apportent de pays où la civilisation n'a point pénétré, de contrées inconnues des Européens, et qu'ils échangent contre de l'eau-de-vie et du tabac, qu'ils remportent vers ces grandes plaines des Pampas dont ils ont pris le nom, ou auxquelles peut-être ils ont donné le leur.

La population de Montevideo, tout au contraire, occupe un beau pays, qu'arrosent des ruisseaux, que coupent des vallées. Elles n'a point de grands bois ; elle ne possède pas de vastes forêts comme l'Amérique du nord, c'est vrai ; mais au fond de chacune de ces vallées que nous venons de dire, elle a des ruisseaux ombragés par le quebracho à l'écorce de fer, par l'ubajaé au fruit d'or, par le saucé aux riches rameaux. En outre, elle est bien logée, bien nourrie ; ses maisons, villas, fermes ou métairies sont rapprochées les unes des autres, et son caractère, ouvert et hospitalier, est enclin à cette civilisation dont le voisinage de la mer lui apporte incessamment le parfum sur les ailes du vent qui vient d'Europe.

Pour le Gaucho de Buenos-Ayres, le type de la perfection est l'Indien à cheval.

Pour l'homme des environs de Montevideo, le type de la perfection c'est l'Européen sanglé dans son habit, ficelé dans sa cravate, emprisonné entre ses dessous de pieds et ses bretelles.

L'homme de Buenos-Ayres a la prétention d'être le premier de l'Amérique en élégance. Il s'échauffe et s'apaise facilement ; il a plus d'imagination que son rival. Les premiers poètes du Mexique sont nés à Buenos-Ayres ; ses poètes vivants sont Varela, Marmol, Dominguez.

L'homme de Montevideo est moins poétique, mais plus calme ; plus ferme dans ses résolutions, dans ses projets, si son rival a la prétention d'être le premier en élégance, il a, lui, celle d'être le premier en courage. Ses poètes vivants sont Berro Pigueroa, Jose Pacheco.

De leur côté, les femmes de Buenos-Ayres ont la prétention d'être les plus belles femmes de l'Amérique méridionale, depuis le détroit de Lemaire jusqu'à la rivière des Amazones. Voulez-vous savoir les noms de celles qui réclament le sceptre de la beauté de l'autre côté de l'Atlantique, insoucieuses Parisiennes, qui ne vous doutez pas qu'une femme puisse être belle au delà de la barrière de Versailles ou de Fontainebleau ? Eh bien ! ce sont pour Buenos-Ayres les signoras Martina Linche et Pepa Lavalle.

Peut-être en effet le visage des femmes de Montevideo est-il moins éclatant que celui de leurs voisines, mais leurs formes sont merveilleuses, mais leurs pieds, leurs mains et leurs tournures semblent être empruntées directement à Séville ou à Grenade ; puis il y a cette variété qui, pour beaucoup, l'emporte sur la perfection, et Montevideo, la ville européenne, vous montrera avec orgueil Matilde Stewart, Nerea Becker et Clémentine Battle, c'est-à-dire trois types ou plutôt trois modèles de race : race écossaise, race allemande, race catalane.

Ainsi, entre les deux pays :

Rivalité de courage et d'élégance pour les hommes ;

Rivalité de beauté, de grâce et de tournure pour les femmes ;

Rivalité de talents pour les poètes, ces hermaphrodites de la société, irritables comme des hommes, capricieux comme des femmes, et, avec tout cela, naïfs parfois comme des enfants.

Il y avait, comme on voit, dans tout ce que nous venons de dire,

des causes suffisantes de rupture entre Artigas et Ronda, entre les hommes de Montevideo et ceux de Buenos-Ayres.

Ce fut donc non seulement une séparation, mais une haine ; non seulement une haine, mais une guerre.

Tous les éléments d'antipathie furent soulevés entre les hommes de Buenos-Ayres par l'ancien chef des contrebandiers. Peu lui importa désormais les moyens, pourvu qu'il arrivât à son but, et son but était de chasser du pays les hommes de Buenos-Ayres.

Ce fut alors que Artigas, réunissant tout ce que le pays lui offrait de ressources, fit alliance avec ces bohémiens de l'Amérique que l'on appelle les *Gauchos*.

C'était la guerre sainte, en quelque sorte, que faisait Artigas ; aussi rien ne put-il lui résister, ni l'armée de Buenos-Ayres, ni le parti espagnol, qui comprenait que la rentrée d'Artigas à Montevideo, c'était la substitution de la force brutale à l'intelligence.

Ceux qui avaient prévu ce retour à la barbarie ne s'étaient pas trompés. Pour la première fois des hommes vagabonds, incivilisés, sans organisation, se voyaient réunis en corps d'armée et avaient un général. Ainsi, avec Artigas dictateur commence une période qui a quelque analogie avec le sans-culottisme de 93. Montevideo va voir passer le règne de l'homme aux pieds nus, aux calsonillos flottants, à la chiripa écossaise, au poncho déchiré recouvrant tout cela, et au chapeau posé sur l'oreille et assuré par le barbejo.

Alors, Montevideo devient témoin de scènes inouïes, grotesques, quelquefois terribles. Souvent les premières classes de la société sont réduites à l'impuissance d'action. Artigas, moins la cruauté et plus le courage, devint alors ce que Rosas est maintenant.

Si désastreux qu'il fût, ce dictariat d'Artigas eut cependant son côté brillant et national. Ce côté, ce fut la lutte de Montevideo contre Buenos-Ayres, qu'Artigas battit sans cesse, et dont il finit par repousser entièrement l'influence, et sa résistance opiniâtre à l'armée portugaise qui envahit le pays en 1815.

Le prétexte de cette invasion fut les désordres de l'administration d'Artigas et la nécessité de sauver les peuples voisins de désordres pareils que pouvait faire naître en eux la contagion de l'exemple. Ces mêmes désordres avaient, au sein du pays même, doublé la force du parti espagnol. Les classes élevées, surtout, appelaient de tous leurs vœux une victoire qui substituât la domination portugaise à cette domination nationale qui entraînait avec elle la licence et la brutale tyrannie de la force matérielle. Cependant, malgré cette sourde conspiration à l'intérieur, malgré les attaques des Portugais et des Porteños, Artigas résista quatre ans, donna trois batailles rangées à l'armée ennemie, et, vaincu enfin, ou plutôt écrasé en détail, se retira dans l'Entre-Rios, c'est-à-dire de l'autre côté de l'Uruguay. Là, tout fugitif qu'il était, Artigas représentait encore, sinon par ses forces, du moins par son nom, une puissance redoutable, lorsque La Ramirez, son lieutenant, se révolta, souleva contre lui les trois quarts des hommes qui lui restaient, le battit de façon à lui ôter tout espoir de reconquérir sa position perdue, et le força de sortir de ce pays où, comme Anthée, il semblait reprendre des forces chaque fois qu'il touchait la terre.

Ce fut alors que, pareil à une de ces trombes qui s'évaporent après avoir laissé la désolation et les ruines sur son passage, Artigas disparut et s'enfonça dans le Paraguay, où l'un de nos amis nous assure l'avoir vu il y a deux ans encore, âgé, comme nous l'avons dit, de 93 à 94 ans, jouissant de toutes ses facultés intellectuelles et presque de toutes ses forces.

Artigas vaincu, rien ne fit plus obstacle à la domination portugaise. Elle s'établit dans le pays, et le baron de Laguna, Français d'origine, fut son représentant jusqu'en 1825. En 1825, Montevideo, comme toutes les possessions portugaises d'Amérique, fut cédé au Brésil.

Montevideo était donc occupé par une armée de 8,000 hommes, et tout semblait assurer sa possession à l'empereur, lorsqu'un Oriental, c'est ainsi, on se le rappelle, que l'on nomme

les Montevidéens, lorsqu'un Oriental qui, proscrit, habitait Buenos-Ayres, réunit trente-deux compagnons, proscrits comme lui, et décida avec eux qu'ils rendraient la liberté à la patrie ou qu'ils mourraient.

Cette poignée de patriotes s'embarqua sur deux canots, et mit pied à terre à l'Arsenal-Grande.

Le chef qui les commandait avait nom Juan Antonio Lavalleja, et il avait sous lui ou plutôt avec lui le général Ribeira.

Au reste, Lavalleja avait d'avance noué des intelligences avec un propriétaire du pays, qui devait, à peine débarqué, lui tenir des chevaux prêts. Aussi à peine eut-il pris terre qu'il envoya un message à cet homme ; mais celui-ci fit répondre que tout était découvert, que les chevaux avaient été enlevés, et que, s'il avait un conseil à donner aux deux généraux et à leurs hommes, c'était de se rembarquer et de regagner au plus tôt Buenos-Ayres.

Mais Lavalleja répondit qu'il était parti dans l'intention d'aller en avant, et non de retourner en arrière. En conséquence, il donna l'ordre aux rameurs de regagner sans lui Buenos-Ayres, et, le 19 avril, il reprit possession, lui et ses trente hommes, au nom de la liberté, du territoire de Montevideo.

Le lendemain, la petite troupe, qui avait fait une razzia de chevaux, razzia à laquelle au reste la plupart des propriétaires avait prêté son concours, le lendemain, la petite troupe, déjà en marche sur la capitale, fut rencontrée par un détachement de deux cents cavaliers. Parmi ces deux cents cavaliers, quarante étaient Brésiliens, et cent soixante Orientaux.

Cette troupe était commandée par un ancien frère d'armes de Lavalleja, le colonel Julien Laguna. Lavalleja pouvait éviter le combat ; mais tout au contraire il marcha droit aux deux cents cavaliers ; seulement, avant que d'en venir aux mains, Lavalleja demanda une entrevue à Laguna.

— Que voulez-vous, et que venez-vous faire dans le pays ? demanda Laguna.

— Je viens délivrer Montevideo de la domination étrangère,

répondit Lavallega. Si vous êtes pour moi, venez avec moi. Si vous êtes contre moi, rendez-moi vos armes, ou préparez-vous à combattre.

— Je ne sais pas ce que veut dire ce mot rendre ses armes, répondit Laguna, et j'espère que personne ne me l'apprendra jamais.

— Alors, allez vous mettre à la tête de vos hommes, et voyons pour quelle cause Dieu sera.

— J'y vais, répondit Laguna, et il partit au galop pour rejoindre ses soldats.

Mais au même moment Lavallega déploya le drapeau aux couleurs nationales, bleu, blanc et rouge comme le nôtre, et aussitôt les cent soixante Orientaux passèrent de son côté.

Les Brésiliens furent faits prisonniers.

La marche de Lavallega sur Montevideo devint dès lors une marche triomphale, dont le résultat fut que la république orientale, proclamée par la volonté et l'enthousiasme de tout un peuple, prit rang parmi les nations.

Pendant ce temps grandissait un nom qui devait un jour être la terreur de la fédération américaine.

Peu de temps après la révolution de 1810, un jeune homme de quinze à seize ans sortait de Buenos-Ayres, abandonnant la ville et gagnant la campagne. Il avait le visage trouble et le pas rapide. Ce jeune homme s'appelait Jean-Manuel Rosas.

Pourquoi lui, presque enfant encore, abandonnait-il la maison paternelle ? Pourquoi, homme de la ville, allait-il demander un asile à la campagne ? C'est que lui, qui devait un jour souffleter la patrie, venait de souffleter sa mère, et que la malédiction paternelle le poussait loin de la maison qui l'avait vu naître.

Cet événement, sans importance d'ailleurs, se perdit bientôt dans le bruit des événements plus sérieux qui s'accomplissaient, et tandis que tous les anciens compagnons du fugitif se réunissaient sous l'étendard de l'indépendance pour combattre la domination espagnole, lui se perdait dans les pampas, se donnait à la

vie du Gaucho, adoptait son costume et ses mœurs, devenait un des meilleurs cavaliers et un des hommes les plus habiles de ces immenses plaines dans le maniement du laso et de la bola, de sorte qu'en le voyant si adroit à ces exercices sauvages, celui qui ne l'eût pas connu l'eût pris non plus pour un homme de la ville, mais pour un homme de la campagne ; non pour un pueblero fugitif, mais pour un véritable Gaucho.

Rosas entra d'abord comme péon dans une estancia ; puis il devient capatas, puis mayordomo. Dans cette dernière qualité il régissait les propriétés de la puissante famille Anchorena : c'est de là que commence à dater sa fortune comme propriétaire.

Comme notre intention est de faire connaître Rosas sous tous ses aspects, disons, au milieu des événements qui s'accomplissaient, quelle était la situation de son esprit.

Rosas s'était trouvé à Buenos-Ayres pendant les prodiges enfantés par la révolution contre l'Espagne. Alors celui qui avait le courage cherchait la célébrité sur les champs de bataille ; celui qui avait le talent et l'instruction la cherchait dans les conseils. Rosas était ambitieux de célébrité, mais à quelle célébrité pouvait-il atteindre, quelle renommée pouvait-il acquérir, lui qui n'avait ni la bravoure du champ de bataille ni les lumières du conseil ? À chaque instant il entendait résonner quelque glorieux nom à ses oreilles : c'étaient, comme ministres, les noms de Rivadavia, de Pasos, d'Aguero ; c'étaient, comme guerriers, les noms de San Martin, de Barcarce, de Rodriguez et de Las Heras. Et tous ces noms, dont le bruit venant de la ville allaient éveiller l'écho des solitudes, tous ces noms éveillaient en même temps sa haine contre cette ville qui avait des triomphes pour tous, excepté pour lui.

Mais déjà à cette époque Rosas rêvait l'avenir et le préparait. Errant dans les pampas, confondu avec les Gauchos, il se faisait le compagnon de misère du pauvre, flattant les préjugés de l'homme de la campagne, l'excitant contre l'homme des villes, lui révélant sa force, lui démontrant la supériorité du nombre, et

tâchant de lui faire comprendre que, dès qu'elle le voudrait, la campagne, à son tour, serait la maîtresse de la ville, qui si longtemps avait été sa reine.

Pendant les années s'écoulaient, et l'on arrive à 1820. C'est alors que Rosas commence à apparaître, appuyé sur l'influence qu'il a conquise sur l'habitant des plaines.

La milice de Buenos-Ayres s'insurge contre le gouverneur Rodriguez. Alors un régiment des milices de la campagne, – les Coloredos de las Conchas, les rouges des Conchas, entrent dans la ville le 5 octobre 1820, ayant à leur tête un colonel à qui Buenos-Ayres est connu, et qui est connu à Buenos-Ayres ; ce colonel, c'est Rosas.

Le lendemain, les milices de la campagne et les milices de la ville en virent aux mains ; seulement, ce jour-là le colonel n'était plus à la tête de son régiment.

Un violent mal de dents, qui guérit aussitôt le combat fini, l'éloignait, à son grand regret sans doute, de la mêlée.

Cette entrée à Buenos-Ayres fut le seul exploit guerrier que compte Rosas dans toute sa vie politique.

Les insurgés de la ville furent vaincus.

C'est alors que Rivadavia, nommé ministre de l'intérieur, se place à la tête des affaires.

Rivadavia était un de ces hommes de génie comme il en apparaît, pendant les jours de tourmente, à la surface des révolutions ; longtemps il avait voyagé en Europe ; il possédait une instruction universelle, et était animé du plus ardent et surtout du plus pur patriotisme. Seulement, la vue de cette civilisation européenne, qu'il avait étudiée à Paris et à Londres, lui avait faussé l'esprit à l'endroit de son application sur un peuple qui ne marchait point au même pas que nous ; il voulut hâter la marche du temps, faire pour l'Amérique ce que Pierre I^{er} avait voulu faire pour la Russie, mais, n'ayant pas les mêmes moyens, où Pierre réussit, il échoua.

Peut-être, au reste, avec un peu de dissimulation, Rivadavea

eût-il réussi ; mais il blessa les hommes dans leurs habitudes ; certaines habitudes sont une nationalité. Il railla le costume américain, manifesta sa répugnance pour la chaqueta, son mépris pour la chiripa, la veste et la jupe de l'homme de la campagne, et comme, en même temps, il ne cachait point sa préférence pour l'habit et la redingote, il se dépopularisa peu à peu, et sentit le pouvoir lui échapper par les soupapes inférieures.

Et, cependant, que de chose ne donne-t-il pas au pays en échange de ces deux vêtements qu'il veut lui ôter ? Son administration est la plus prospère que Buenos-Ayres ait jamais eue. Il fonde des universités, il établit des lycées, il introduit l'enseignement mutuel dans les écoles ; sous son administration, enfin, des savants sont appelés d'Europe ; les arts sont protégés et se développent ; enfin Buenos-Ayres est appelée, dans la terre des colons, l'Athènes de l'Amérique du sud.

La guerre du Brésil survint en 1826. Pour soutenir cette guerre toute nationale, Buenos-Ayres fit des efforts gigantesques, épuisa ses finances, et, par cet épuisement, affaiblit les ressorts de l'administration.

Les finances épuisées, les ressorts du gouvernement affaiblis, les révolutions commencèrent.

Nous l'avons dit, à Buenos-Ayres comme à Montevideo, les campagnes et la ville étaient rarement en harmonie d'opinions, n'étant pas en harmonie d'intérêts.

Buenos-Ayres fit une révolution.

Aussitôt la campagne se leva en masse, se porta sur Buenos-Ayres, envahit la ville, et fit son chef à elle chef du gouvernement. Ce chef, c'était Rosas.

En 1830, Rosas est élu gouverneur par l'influence de la campagne, et malgré l'opposition de la ville.

Arrivé à ce poste éminent, Rosas essaie de se réconcilier avec la civilisation. Il semble oublier les mœurs sauvages adoptées par lui jusque là. Le Gaucho cherche à devenir l'homme de la ville, le serpent veut changer de peau ; mais la ville résiste à ses avan-

ces, mais la civilisation refuse de gracier le traître qui a passé dans le camp de la barbarie. Rosas se montre-t-il habillé en uniforme militaire, les hommes d'épée se demandent tout bas sur quel champ de bataille Rosas a conquis ses épaulettes. Parle-t-il dans une réunion, l'homme de lettres demande à l'homme de goût où Rosas a pris un pareil style. Apparaît-il dans une tertulia, les femmes se le montrent du doigt en disant : « Voilà le Gaucho travesti. » Et tout cela, qui l'attaque par derrière et de côté, lui revient en face avec la morsure poignante de l'épigramme anonyme, pour laquelle les Porteños sont si renommés.

Les trois années de son gouvernement se passèrent dans cette lutte, mortelle à son orgueil, si bien que, lorsqu'il résigna le pouvoir et descendit l'escalier du palais, l'âme navrée de haine, le cœur trempé de fiel, comprenant que désormais il n'y avait plus pour lui avec la ville d'alliance possible, alors il s'en alla retrouver ses fidèles Gauchos ; ces Estancias dont il était le seigneur, cette campagne dont il était le roi ; mais tout cela avec l'intention de rentrer un jour à Buenos-Ayres en dictateur, comme Sylla était rentré dans Rome l'épée d'une main, la torche de l'autre.

Pour arriver à ce but, voilà ce qu'il fit : Il demanda au gouvernement de lui donner un commandement dans l'armée qui marchait contre les Indiens sauvages. Le gouvernement, qui le redoutait, crut l'éloigner en lui accordant cette faveur. Il lui donna toutes les troupes dont il pouvait disposer, oubliant qu'il s'affaiblissait en donnant des forces à Rosas.

Rosas, une fois à la tête de l'armée, suscita une révolution à Buenos-Ayres, se fit appeler au pouvoir, ne l'accepta qu'avec les conditions qu'il pouvait imposer, puisqu'il tenait la force armée du pays, et rentra dans Buenos-Ayres avec la dictature la plus absolue que l'on eût jamais connue, c'est-à-dire avec *toda la suma del poder publico* ; avec *toute l'étendue du pouvoir public*.

Le gouverneur qu'il fit tomber ou plutôt qu'il précipita était le général Juan Ramon Balcarce, un des hommes qui avaient le plus

fait dans la guerre de l'indépendance, un des chefs du parti fédéral, dont Rosas se proclamait le soutien. Balcarce était un noble cœur ; sa croyance à la patrie était une religion. Il avait cru dans Rosas, et avait beaucoup fait pour son élévation : Balcarce fut le premier que sacrifia Rosas ; Balcarce mourut proscrit, et, lorsque son cadavre, protégé par la mort, repassa la frontière, Rosas refusa à la famille la permission de rendre à Balcarce, non pas des honneurs publics dûs à un ancien gouverneur, mais les simples devoirs funèbres que l'on rendrait à un citoyen.

C'est donc à dater de 1831 que commence le véritable pouvoir de Rosas. Son premier gouvernement n'avait pas mis au jour ces instincts de cruauté qui lui ont fait depuis une célébrité de sang. Cette période, que nous avons vue accomplir, n'est marquée que par la fusillade du major Montero et des prisonniers de Saint-Nicolas. Cependant n'oublions pas que c'est à cette époque que correspondent plusieurs morts sombres et inattendues, de ces morts dont l'histoire inscrit, à tout hasard, la date en lettres rougies sur le livre des nations.

Ainsi disparaissent deux chefs de la campagne dont l'influence pouvait faire ombrage à Rosas. Ainsi à cette date remontent les morts d'Arbolito et de Molina. Quelque chose de pareil arriva, ce nous semble, aux deux consuls qui avaient accompagné Octave à la bataille d'Actium.

Peignons tout de suite Rosas, qui ne nous apparaît encore que comme dictateur, et qui cependant n'est qu'au seuil du pouvoir, qu'il ne quittera plus.

Vers 1831, Rosas a trente-cinq ans ; il a l'aspect européen, les cheveux blonds, le teint blanc, les yeux bleus, des favoris coupés à la hauteur de la bouche ; point de barbe, ni aux moustaches ni au menton. Son regard serait beau si on pouvait le juger, mais Rosas s'est habitué à ne regarder en face ni ses amis ni ses ennemis, parce qu'il sait que dans ses amis il a presque toujours un ennemi déguisé. Sa voix est douce, et quand il a besoin de plaire, sa conversation ne manque pas d'attraits. Sa réputation de lâcheté

est proverbiale, sa renommée de ruse est universelle. Il aime les mystifications : c'était sa grande occupation avant qu'il s'occupât d'affaires sérieuses ; depuis, ce n'est plus qu'une distraction.

Ses mystifications étaient brutales comme sa nature, qui allie la ruse à la brutalité. Citons un ou deux exemples.

Un soir qu'il devait souper en tête à tête avec un de ses amis, il cacha le vin destiné au souper, et laissa seulement dans le buffet une bouteille de cette fameuse médecine Leroy, à la célébrité de laquelle il ne manque que d'avoir été inventée du temps de Molière. L'ami trouva la bouteille, y goûta, lui trouva un goût assez agréable, et la vida tout en soupant. Rosas ne but lui que de l'eau, et partit pour son estancia après le souper.

Pendant la nuit, l'ami pensa crever ; Rosas rit beaucoup. Si l'ami était mort, Rosas eût sans doute ri davantage.

Quand il recevait quelque pueblero dans une de ses estancias à lui, il se plaisait à lui faire monter les chevaux les plus mal dressés ; et sa joie était d'autant plus grande que la chute du cavalier était plus dangereuse.

Au gouvernement il est toujours entouré de fous et de paillasses, et au milieu des affaires les plus sérieuses il garde ce singulier entourage. Quand il assiégea Buenos-Ayres, en 1829, il avait près de lui quatre de ces pauvres diables ; il en avait fait des moines, dont il s'était, de son autorité privée, constitué le prier. Il les appelait fray Bigna, fray Chaja, fray Lechusa et fray Biscacha. Outre les paillasses et les bouffons, Rosas aimait fort aussi les confitures ; il en avait toujours de toutes les espèces dans sa tente. Les confitures n'étaient pas non plus détestées des moines, et de temps en temps il en disparaissait quelques pots ; alors Rosas appelait frère Bigua, frère Chaja, frère Lechusa et frère Biscacha en confession. Les moines savaient ce qu'il leur en coûterait de mentir ; le coupable avouait donc.

À l'instant même le coupable était dépouillé de ses habits et fustigé par ses trois compagnons.

Toute le monde connaît à Buenos-Ayres son mulâtre Eusebio,

et cela d'autant mieux qu'un jour de réception publique Rosas eut l'idée de faire pour lui ce que M^{me} Dubarry faisait à Lucienne de son nègre Zamore. Eusebio, vêtu de l'habit du gouverneur, reçut les hommages des autorités au lieu et place de son maître.

Nous le redisons donc, Eusebio doit être connu à Buenos-Ayres.

Eh bien ! un jour il prit envie à Rosas de faire *une farce* au pauvre mulâtre, farce terrible comme celles qu'invente Rosas. Il feignit qu'on venait de découvrir une conspiration dont Eusebio était le chef ; il ne s'agissait de rien moins que de le poignarder. Eusebio fut arrêté malgré ses protestations de dévouement. Rosas avait des juges à lui ; ils ne s'inquiétèrent pas si Eusebio était coupable ou ne l'était pas : Rosas accusait, ils jugèrent et condamnèrent le pauvre Eusebio à la peine de mort.

Eusebio subit tous les apprêts du supplice, se confessa, fut conduit sur le lieu de l'exécution, y trouva le bourreau et ses aides ; puis tout à coup, comme d'une trappe anglaise, sortit Rosas, qui annonça à Eusebio que, sa fille Manoelita étant devenue amoureuse de lui et voulant l'épouser, il lui faisait grâce.

Inutile de dire qu'Eusebio, tout en ne mourant pas du supplice, faillit mourir de peur.

Nous avons prononcé le nom de Manoelita ; nous avons dit que c'était la fille de Rosas : disons à nos lecteurs français, à qui il est permis de l'ignorer, ce que c'est, comme femme, que Manoelita.

Manoelita doit avoir aujourd'hui vingt-huit ou trente ans ; ce n'est pas une belle femme, c'est mieux peut-être : c'est une charmante personne, d'une figure distinguée, d'un tact profond, coquette comme une Européenne, très préoccupée surtout de l'effet qu'elle produit sur les étrangers.

Manoelita a été fort calomniée. C'était chose toute naturelle : elle était fille de Rosas. On l'accusa d'avoir hérité des instincts cruels de son père, et d'avoir, comme ces filles d'empereurs romains, oublié l'amour filial dans un amour plus tendre et moins chrétien.

Il n'est rien de tout ceci. Manoelita est restée fille pour deux raisons : d'abord, parce que Rosas sent parfois le besoin d'être aimé, et qu'il sait que le seul amour sur lequel il puisse compter, c'est l'amour de sa fille ; Manoelita est restée fille, parce qu'aucune grande famille de Buenos-Ayres n'a tenté de s'allier au dictateur ; Manoelita est restée fille, enfin, parce que, dans ses rêves de royauté, Rosas voit au fond de l'avenir briller pour Manoelita quelque alliance plus aristocratique que celle auxquelles il a droit de prétendre en ce moment.

Manoelita n'est pas cruelle ; tout le monde au contraire sait là-bas, excepté ceux qui ne veulent pas le savoir, tout le monde sait que Manoelita est une digue éternelle qui arrête la colère de son père éternellement prête à déborder. Enfant, elle avait un étrange moyen d'obtenir de Rosas les grâces qu'elle demandait : elle mettait le mulâtre Eusebio nu, ou à peu près ; elle le faisait seller et brider comme un cheval ; elle chaussait à ses petits pieds andalous des éperons de Gaucho ; Eusebio se mettait à quatre pattes, Manoelita montait sur son dos, et l'amazone étrange venait faire caracoler son Bucéphale humain devant son père, lequel riait à cette plaisanterie étrange, et, ayant ri, accordait à Manoelita la grâce qu'elle demandait.

Aujourd'hui qu'elle ne peut plus employer ce moyen, qui, d'ailleurs, s'est usé comme toutes les choses de ce monde ; aujourd'hui elle est sans cesse occupée à faire près de Rosas l'œuvre d'une sœur de miséricorde. Elle connaît son père mieux que personne ; elle sait les vanités secrètes auxquelles il est accessible. Elle tempore ; elle sollicite : presque toujours elle obtient ; et si cette intimité qu'on lui reproche était réelle, nous oserions presque dire que son crime est non seulement excusable aux yeux du Seigneur, mais lui sera peut-être compté comme une vertu.

C'est Manoelita qui est à la fois la reine et l'esclave du foyer domestique ; elle gouverne la maison, soigne son père, et, chargée de toutes les relations diplomatiques, est le véritable ministre

des affaires étrangères de Buenos-Ayres.

En effet, c'est par la tertullia de Manoelita, devenue maintenant Manoella, mais à laquelle son père continue de donner son petit nom, que l'agent étranger doit faire son entrée diplomatique chez Rosas. Dans sa tertullia, Manoella joue le rôle d'admiratrice enthousiaste de son père ; c'est là qu'elle répète, sans qu'on s'en doute, la leçon qui lui est faite par le dictateur, et qu'avec sa grâce de jeune femme et le peu d'importance politique qu'on accorde d'habitude à une bouche souriante et à deux beaux yeux, elle enveloppe l'étranger qui arrive dans un réseau d'où, si bon diplomate qu'il soit, il a parfois grand peine à se débarrasser plus tard.

En somme, de même que Rosas est un être à part, qui ne touche à rien et ne se confond avec personne dans la société, Manoelita est une créature non seulement étrange au milieu de tous, mais même étrangère à tous, qui passe solitaire en ce monde, loin de l'amour des hommes, hors de la sympathie des femmes.

Hélas ! la pauvre enfant, seule, pourrait dire combien elle est malheureuse, et quelles larmes elle verse lorsque Dieu lui demande compte de ses fautes, et qu'elle demande à Dieu compte de ses douleurs.

Rosas a en outre un fils ; ce fils s'appelle Juan. Mais il ne compte pour rien dans le système politique de son père. C'est un gros garçon d'une figure commune, plus jeune que Manoelita d'un an ou deux, qui n'est point connu encore, et qui probablement ne le sera jamais, si ce n'est par ses mœurs perdues et ses grossières amours.

(La suite au prochain numéro.)

ALEXANDRE DUMAS.

1^{er} décembre

La séance d'aujourd'hui était consacrée à l'examen des pétitions, c'est dire que c'était une séance à peu près inutile ; car, depuis février 1848, il n'est presque personne dans la République française qui ne se croit appelé à jouir de son droit de pétition, et ne veuille recommander aux mandataires du pays une foule de billevesées plus saugrenues les unes que les autres.

Cependant, au milieu de toutes ces demandes si excentriques, il y en avait aujourd'hui une vraiment remarquable. Nous voulons parler de la pétition des anciens gardes républicains réclamant leur admission dans l'administration civile, puisqu'on les a licenciés.

La commission concluait à l'ordre du jour. L'honorable général Bedeau et son collègue M. Charles Lagrange ont soutenu la cause des gardes républicains, qui ont donné tant de preuves de leur dévouement lors des événements de juin. M. le ministre de l'intérieur, auquel la chambre voulait renvoyer la pétition, a demandé l'appui de ses collègues pour rémunérer les gardes républicains. On a donc renvoyé la demande à tous les ministres. C'est le premier exemple d'un renvoi prononcé dans cette forme collective.

Les ministres, nous l'espérons, acquitteront la dette du pays vis-à-vis d'hommes estimables qui ont fait dignement leur devoir, et dont l'Assemblée a hautement reconnu les services.

L'affaire de la rue Rumfort vient de recevoir une première solution. Vingt-sept prévenus ont été mis en liberté ; dix-neuf autres sont restés en prison. On compte parmi eux l'aumônier, le chirurgien-major et le commandant de la légion, M. [illisible]. C'est M. Broussais qui instruit cette affaire.

« Lyon, le 29 novembre :

» Lundi, tandis que les eaux nous menaçaient, la ville de Chambéry éprouvait les mêmes craintes. Cette ville a failli deve-

nir pendant cette journée le théâtre d'une terrible inondation. Quelques centimètres de plus dans l'élévation des eaux de la rivière de Leisse, celles-ci passaient par dessus les digues qui les encaissent, et se jetaient dans l'intérieur de la ville, dont le sol est de plusieurs mètres au dessous du fond de la rivière.

» Au moment où il était impossible de calculer les funestes conséquences du débordement, à la nuit, la rivière est rentrée dans son lit.

» Les désastres sont immenses dans toute la plaine. On cite la mort de plusieurs personnes entraînées par les eaux.

» Une inondation a aussi menacé plusieurs communes du département de l'Isère, qui, très basse jeudi dernier, a crû de deux mètres de samedi à dimanche. »

—

D'après les nouvelles de Tours d'hier soir, 30 novembre, les eaux de la Loire avaient cessé de monter. Les craintes que l'on avait avant-hier sur la crue se dissipent. Le Cher est rentré dans son lit.

—

On écrit de Valenciennes :

« M. Verbeyst, le plus célèbre bouquiniste de l'Europe, et probablement des cinq parties du monde, vient de mourir à Bruxelles. Il avait fondé près de la station du Midi un établissement très curieux dans son genre. C'était une maison à plusieurs étages, aussi grande et aussi haute qu'une église, disposée pour contenir environ 300,000 volumes, rangés par ordre de matières dans des enfilades de chambres recevant le jour d'un seul côté.

» Le rez-de-chaussée renfermait les livres en feuilles, les infolios et les atlas difficiles à manier, et servait à faire les ballots pour expédier à l'étranger, car M. Verbeyst était en relations d'affaires avec toutes les capitales de l'Europe. Il avait été en correspondance avec Walter Scott, Charles Nodier, Chateaubriand, Paul Lacroix, et les plus illustres bibliophiles de l'Italie et de l'Allemagne. »

TRIBUNAUX

Le vol aux récompenses nationales.

Toutes les ruses employées pour solliciter la charité publique pâlissent devant le moyen inventé par une femme traduite hier devant le tribunal correctionnel. La femme Falempin a pris un moyen suprême, définitif ; d'un seul coup, elle a tué son mari, elle s'est faite veuve. Voici le moyen :

Depuis onze ans, Joséphine Falempin avait quitté son mari. Après février 1848, elle se présente à la commission des récompenses nationales ; là, en retenant ses sanglots, elle affirmait que son mari avait été tué le 23 février sur le boulevard des Capucines, en face l'hôtel du ministère des affaires étrangères, au moment de ce fameux coup de pistolet qui nous a donné la République. Elle implorait la commisération de la commission pour elle et ses quatre enfants. Pas d'acte de décès ; mais d'une enquête, il résultait que Falempin était mort.

Un jugement fut rendu par le tribunal de première instance de la Seine, le 6 septembre 1848, constata la mort et en ordonna l'inscription sur le registre de l'état civil du 12^e arrondissement. À l'aide de cette procédure, la prétendue veuve Falempin n'éprouva plus aucune difficulté auprès de la commission des récompenses nationales, dont elle toucha, à plusieurs reprises, une somme de 220 fr.

Mais en février 1849, la commission apprenait qu'on l'avait trompée : Falempin n'était pas mort ; il travaillait à Auteuil, dans les ateliers du sieur Pouchet, imprimeur sur étoffes. Ce n'est qu'en juin 1849 qu'il a succombé à une attaque de choléra. La commission apprenait en même temps qu'à l'époque où elle avait abandonné son mari, elle n'avait qu'un enfant ; les trois autres étaient le fruit de l'adultère.

Le ministère public a requis contre la prévenue l'application de la loi.

Une catastrophe épouvantable vient de s'accomplir à Siorac :

Le 26 novembre, vers une heure de l'après-midi, le pont de Siorac, dont la construction a coûté plus de 300,000 fr., et qui venait d'être livré à la circulation depuis peu de temps, a été entraîné par la violence des eaux et s'est abîmé avec un fracas effroyable. Les deux culées seules sont restées debout. Par un de ces hasards dont la Providence a le secret, personne ne se trouvait dessus au moment où cet affreux événement est arrivé.

Deux jeunes gens se rendant à Salibourne venaient de s'y engager, lorsque le préposé au péage, apercevant un mouvement de torsion de la partie du parapet correspondant aux piles, qui se renversaient en aval, les a rappelés assez à temps pour qu'ils arrivassent à la barrière au moment de l'écroulement.

Le matin, plus de 1,000 individus, habitant la rive droite de la Dordogne, l'avaient traversé pour se rendre à la foire de Belves.

2 décembre

La Chambre législative profite du dimanche ; il y a vacance générale. Cependant l'on se préoccupe de la question des caisses de retraite : le gouvernement a présenté son projet ; l'Assemblée avait déjà été saisie de cette question.

Le gouvernement ouvre l'avis que l'on accorde à tout ouvrier qui aura pendant cinq ans économisé annuellement 15 fr. une prime de 25 fr.

On espère ainsi habituer les travailleurs à prendre le chemin de la caisse de retraite.

La prime accordée, en mettant momentanément une charge de plus sur le trésor public, n'a rien d'inquiétant pour nos finances, et l'on aurait à se féliciter si la concession de ces primes pouvait amener les ouvriers à s'assurer une ressource pour leurs vieux jours.

Il y a quarante-quatre ans à pareil jour, un soleil radieux illuminait la terre et se reflétait sur les baïonnettes des bataillons français et austro-russes qui se trouvaient en présence à Austerlitz.

Aujourd'hui, à midi, on célébrait à l'église des Invalides une grand'messe en musique pour l'anniversaire de la victoire remportée par Napoléon. Tous les vétérans de la grande armée, une foule d'officiers et de soldats, héritiers et continuateurs de la gloire de ceux qui aidèrent le héros de l'épopée impériale, assistaient à cette cérémonie.

Pendant que le bronze éclate pour célébrer le souvenir d'une de nos victoires, la plume grince sur le papier socialiste : MM. Proudhon et Pierre Leroux ont poussé leur cri de guerre.

Le partisan de la triade, M. Pierre Leroux, termine aujourd'hui une réponse en dix colonnes qu'il adresse à M. Proudhon, par les lignes suivantes :

« Savez-vous ce que vous m'avez appris ? Ce que je savais déjà, ce que je vous ai dit en commençant : *Vous êtes un démolisseur, mon cher Proudhon ; vous n'êtes pas un architecte.*

» Votre système, c'est le chaos ; il n'y manque que l'esprit créateur qui flottait sur les eaux, suivant la Genèse. Mais si ce n'était pas le chaos, ce serait ce qui existe aujourd'hui : *l'exploitation de l'homme par l'homme et la domination de l'homme sur l'homme.* »

L'armée, cette puissance que l'on flatte ou que l'on persécute suivant les besoins de l'ambition, sans que jamais son dévouement, son courage, son abnégation, se démentent, l'armée vient encore de donner une preuve de ce que le pays peut attendre à chaque moment de ceux de la grande famille militaire qu'on appelle au moment du danger.

Au milieu des désastres occasionnés par le débordement de l'Isère et des autres cours d'eau qui sillonnent le département, les

agents des ponts-et-chaussées tenaient à empêcher que les eaux du Drac n'emportassent les travaux d'endiguement en cours d'exécution pour la consolidation du pont de Claix. Mais, pour entreprendre les opérations, il fallait des ouvriers, et comme c'était un dimanche (dimanche dernier), on n'en trouvait aucun.

Cependant, la crue devenait menaçante ; les ouvrages en rivière pouvaient d'un instant à l'autre être défoncés. L'ingénieur en chef eut l'idée de faire appel à la bonne volonté des soldats du train d'artillerie. Il s'adressa donc au commandant. Celui-ci manda ses hommes, leur fit part de ce qu'il fallait tenter, et tous, immédiatement, se mirent à la disposition de l'ingénieur.

Les ordres de l'ingénieur furent exécutés avec tant de rapidité et de résolution que les opérations de consolidation furent terminées avant la fin du jour, malgré la violence et la crue de la rivière.

Les félicitations les plus vives ont été adressées par les chefs et le préfet à ces braves militaires.

ALGÉRIE

Pendant que leurs frères d'armes luttent contre les éléments pour sauver la propriété et l'existence de leurs concitoyens, nos soldats en Algérie combattent chaque jour pour assurer notre domination dans l'Afrique du nord.

La subdivision de Bathna est en révolte ouverte. Le général Herbillon a attaqué les nomades campés à Ourtal, leur a tué 200 hommes et a fait un butin considérable.

Constantine est tranquille ; Bou-Cheremiam-ben-Azzedin a reçu l'investiture au nom de la France.

Le siège de Zaatcha continue ; nous venons d'y perdre un officier supérieur d'une haute distinction, M. le commandant Guyot, fils du général, et frère du comte Guyot, qui a laissé de si beaux souvenirs en Algérie comme administrateur. M. Guyot, notre condisciple et notre ami, a été tué à une des attaques dirigées contre Zaatcha.

3 décembre

L'ensemble de la loi sur la naturalisation des étrangers a été adopté aujourd'hui à la majorité de 415 voix contre 194.

M. Émile Péan a vu, sur la réponse de M. Baroche, repousser la proposition faite par lui relative à l'abrogation de l'article 472 du Code d'instruction criminelle en ce qui concerne les condamnés politiques.

M. Théodore Bac voulait interpeller le gouvernement au sujet d'une allocution du président de la République à un certain nombre de préfets réunis à l'Assemblée. M. le ministre de l'intérieur s'est mis à la disposition de la Chambre pour répondre à ces interpellations. La Chambre a décidé qu'elle écouterait M. Bac dans..... *trois mois*.

M. Louis Reybaud a remis aujourd'hui son rapport sur les colonies agricoles de l'Algérie.

On a formé les bureaux mensuels pour l'examen des affaires soumises à la Chambre.

Sur le rapport de M. Ferdinand Barrot, ministre de l'intérieur, le président de la République décrète :

« Art. 1^{er}. M. de Lacoste, ancien préfet, est nommé commissaire extraordinaire du gouvernement dans la 6^e division militaire.

» Art. 2. Il remplira provisoirement les fonctions de préfet du Rhône.

» Art. 3. Il exercera sur les autres départements de la 6^e division militaire une surveillance générale, et les préfets devront lui rendre compte des affaires importantes concernant la sûreté publique.

» Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

» Fait à l'Élysée-National, le 2 décembre 1849.

» LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »

On lit dans *l'Avenir de Saint-Étienne* du 29 novembre :

« Dans le courant du mois de mai de l'année 1848, un assassinat horrible fut commis dans la commune de Dunières. Neuf individus, armés et déguisés, pénétrèrent de vive force, la nuit, dans l'habitation de quatre frères propriétaires qui exploitaient ensemble leur domaine. Deux de ces derniers prirent la fuite, et deux furent gardés à vue. Un de ceux-ci, ayant voulu faire résistance, fut abattu d'un coup de pistolet qui l'atteignit à la poitrine. Il expira aussitôt. Après avoir enlevé l'argent placé dans les armoires et divers autres objets, les assassins prirent la fuite et se réfugièrent dans les bois des environs.

» Quelque temps après, la même bande signalait sa présence dans une commune de notre arrondissement, presque voisine de Dunières (Haute-Loire), par un crime aussi affreux.

» On rechercha en vain les auteurs de ces crimes pendant près de deux mois. L'autorité judiciaire, s'étant transportée à Saint-Genest-Malifaux, fit mettre en état d'arrestation cinq individus mal famés.

» Jeudi dernier, le jury a rendu contre eux un verdict de culpabilité, et la Cour a condamné cinq des accusés à la peine de mort, et un autre aux travaux forcés à perpétuité. Elle a ordonné que son arrêt serait exécuté sur la place publique de Saint-Genest-Malifaux. »

On écrit de Marseille :

Le gros vent de N.-O. qui a régné avec une violence extrême pendant ces deux derniers jours a mis en péril un grand nombre de navires. Le paquebot de la compagnie Bazin-Périer, *le Phénicien*, venant de Tunis et de Bone, a eu à essuyer cette tempête. Hâtons-nous de dire que, grâce aux manœuvres habiles du capitaine et de ses lieutenants, ce navire, entré hier dans notre port, a échappé à tous dangers.

Le Phénicien est parti de Stora le 23 novembre, par un beau temps et une mer calme. Parvenu au large, il a été, dans la soirée

du 25, assailli par l'ouragan, que sa violence semblait devoir rendre de courte durée. Malheureusement il n'en a pas été ainsi ; le mauvais temps s'est, contre toutes les prévisions, maintenu pendant 36 heures consécutives à son plus haut degré d'intensité.

Les coups de mer se succédaient avec tant de furie et si rapidement, que le bateau, resserré entre les vagues comme dans le lit d'un profond ravin, semblait immobile, et recevait, sans pouvoir les éviter, les vagues, qui s'abattaient sur le pont et se heurtaient de toutes parts. À deux reprises l'eau a pénétré dans le navire et menaçait de le faire sombrer. Il en aurait été ainsi si, par son courage et par l'habileté de ses manœuvres, le capitaine Bourdellat, qui commande *le Phénicien*, aidé de son second, M. Andrac, ainsi que du lieutenant Hugues, et secondé par tous les hommes de l'équipage, n'avait lutté, on peut le dire, en quelque sorte corps à corps avec la fureur de la mer.

Les passagers du *Phénicien* nous adressent la lettre suivante, comme un témoignage public de leur profonde reconnaissance envers les officiers et l'équipage de ce navire, particulièrement envers le capitaine Bourdellat, qui, en même temps qu'il veillait à tout et prenait sa part de ces pénibles labeurs, n'a cessé de rassurer tout le monde par de bienveillantes et affectueuses paroles. Nous sommes heureux d'enregistrer ces preuves si honorables de gratitude pour les braves marins du *Phénicien*. Voici cette lettre :

« Au port de Marseille, le 28 novembre 1849.

» Monsieur,

» Permettez aux passagers du *Phénicien* d'employer la voie de votre estimable journal pour exprimer à MM. Bourdellat, capitaine commandant, Andrac, second, et Hugues, lieutenant, leurs vifs remerciements ; car c'est au sang-froid, au dévouement, et par dessus tout à l'habileté avec laquelle ont été dirigées les manœuvres, que le bateau, assailli, dans les journées des 26 et 27, par un coup de vent qui a duré 36 heures consécutives, a dû son salut.

» Recevez, etc.

» *Les passagers délégués,*

PAILHÈS, avocat ; POLIN, officier ; BOURDON, payeur ;
 PETIT, TISON, PERRET, MOREAU, ROUX. »

4 décembre

L'Assemblée a adopté à l'unanimité la proposition du colonel Charras relative à la publication au *Moniteur* des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion-d'Honneur.

M. Denjoy a fait à la tribune l'histoire de l'ordre, et a donné les chiffres des nominations faites depuis la création.

L'Empire a donné 51,835 croix ; la Restauration, 25,496 ; 1830, 33,761 ; le général Cavaignac, 1,744 ; Louis Bonaparte, 1,459

D'après ces distributions, les décorations ont été en chiffres annuels : Empire, 4,000 ; M. Cavaignac, 3,146 ; Juillet, 670 ; Louis Bonaparte, 1,496 ; Restauration, 1,328.

M. Denjoy a demandé qu'on en revînt au grand-conseil institué à l'origine de l'ordre.

M. Rouher, organe du cabinet, a répondu que le gouvernement s'occupait d'une loi sur la révision des statuts.

—

Le 9 décembre, M. Dupin donnera à l'Assemblée nationale un banquet de cent couverts.

Le 10, ce sera le préfet de la Seine qui recevra à l'Hôtel-de-Ville.

—

L'on a fait saisir hier le journal *la Réforme* et une brochure de M. Ledru-Rollin.

—

Dans quelques jours paraît le premier numéro d'un journal hebdomadaire, intitulé le *Messenger de la Semaine*, écrit sous l'influence de la droite.

Le premier numéro contiendra des articles de M. Dupin, président de l'Assemblée, de M. de Broglie, de M. de Valmy, etc., etc.

Le second numéro contiendra un article signé de M. Thiers, sur la politique étrangère depuis Février.

Une des gloires de l'ancienne Académie royale de musique s'est éteinte ces jours-ci. Milon (Louis-Jacques) est mort à Neuilly le 25 novembre dernier, à l'âge de 84 ans. C'était un homme excellent, d'une affabilité charmante et d'une probité antique ; il n'avait que des amis. Comme artiste et comme compositeur, il laisse une brillante réputation. Milan fut un mime hors ligne dans le genre comique comme dans le genre sérieux.

On lit dans le *Moniteur* :

« On a répandu aujourd'hui le bruit d'un désaccord survenu entre le président de la République et le ministère au sujet de l'impôt sur les boissons. Ce bruit n'a pas plus de fondement que ceux que la malveillance se plaît à répandre sur de prétendus dissentiments dans le sein du cabinet. Il n'a jamais été question de retirer le projet de loi sur l'impôt des boissons.

Il est plus que jamais question d'une amnistie pour le 10 décembre, amnistie qui s'étendrait à tous les condamnés politiques sans exception. Le ministère serait opposé à cette mesure, et on expliquerait par cette opposition même l'empressement qu'a mis hier le parquet à saisir la brochure de M. Ledru-Rollin presque avant sa publication.

Il reste une question à vider : Présentera-t-on l'amnistie au vote de l'Assemblée, même au risque de voir la proposition rejetée, ou bien se bornera-t-on à user du droit de grâce envers chacun des condamnés individuellement ?

5 décembre

On s'entretient beaucoup aujourd'hui dans le monde politique du rapport de M. Louis Reybaud sur les colonies algériennes.

Chacun de nous a encore présent à la mémoire ces matinées du quai de l'Entrepôt où cinq à six cents familiers venaient se réunir, s'embarquer, recevoir, avec la bénédiction d'un ministre de Dieu, un drapeau tricolore, qu'elles allaient planter sur la terre d'Afrique, et former autour de cet étendard, devant lequel tout le monde se découvrait respectueusement, un groupe qui devait être civilisateur.

Ces colons parlaient en répétant nos refrains patriotiques ; ils allaient fonder des villages qui devaient s'appeler Mondovi, Montenotte, Millésimo, en souvenir des victoires de 96 et 97. Eh bien ! cet essai de civilisation a été tenté dans des conditions défavorables ; et le défaut originel de ces colonies se trouve dans la nature même des colons, pour lesquels la métamorphose de l'ouvrier en cultivateur n'a pas pu s'effectuer jusqu'au degré nécessaire.

Le dégoût d'une nouvelle carrière commencée trop tard, les intempéries du climat, la situation matérielle des établissements ; tout a conspiré contre cet essai de colonisation, et il est à craindre que le gouvernement d'alors n'ait à se reprocher d'avoir cherché un palliatif au désordre, et non un remède, quand, au lieu des ateliers nationaux supprimés, il inventa, comme expédient politique, la colonisation de l'Algérie.

Les colons de 1848 ont été pour la République ce qu'a été pour la monarchie de 1830 la division du général Lacroix-Boégard ; seulement, de cette division il en est resté un excellent régiment, le 67^e de ligne. Voyons ce qu'il restera des émigrations républicaines.

—

Appel des 80,000 hommes de la classe de 1849 ; — Projet de loi

relatif aux commissaires près les chemins de fer ; – Suppression des franchises postales : – tel était aujourd’hui le programme de la Chambre.

Au milieu de la discussion, un bruit terrible s’est répandu : Deux de nos vaisseaux revenant d’Italie avec un convoi de troupes avaient, dit-on, péri corps et biens. M. Dupin a de suite rassuré la Chambre. Des informations prises au ministère de la marine démentent cette nouvelle.

À propos de l’augmentation des circonscriptions électorales, M. Barrault et M. Pascal Duprat sont venus parler encore du viol de la Constitution. Le général Cavaignac, qui se regarde comme le tuteur de la Constitution depuis que M. Marrast, père de cette pauvre fille, n’est plus là pour la protéger, M. Cavaignac a parlé sans apporter aucune lumière au débat.

M. Bedeau, collègue de M. Cavaignac, a recueilli les applaudissements de la gauche en défendant la pupille de son frère d’armes.

M. Larabit a proposé que le tiers de l’indemnité des représentants, montant à 2,250,000 fr., fût alloué aux pauvres de Paris, et distribué par M. le ministre de l’intérieur et MM. les questeurs de la Chambre.

Quelques journaux ont parlé du rappel de M. de Rayneval, ministre de France à Naples. D’autres ont avancé qu’il remplacerait à Rome, dans ses fonctions diplomatiques, le général Baraguey-d’Hilliers.

Ces bruits, et beaucoup d’autres que l’on fait courir sur des mouvements qui seraient sur le point de s’opérer dans notre corps diplomatique, sont dénués de fondement.

On annonce les nominations et les promotions suivantes dans le clergé de Paris :

M. l’abbé Surat, vicaire-général de Paris et archidiacre. M. l’abbé de La Bouilleries conserve le titre de vicaire-général hono-

raire ; il reste membre du conseil et président de la commission des Œuvres.

M. l'abbé Legrand, archiprêtre.

M. l'abbé Lecourtier et M. l'abbé Charles Desplaces, prédicateur, chanoines titulaires de Notre-Dame.

M. l'abbé de Conny, promoteur de l'officialité métropolitaine.

M. l'abbé Hugon, de la maison des Carmes, vice-promoteur de l'officialité diocésaine.

Sont nommés en outre :

Vicaires-généraux honoraires de Paris : MM. Gerbet, Maret et Bautain.

Chanoines honoraires : MM. Gaudreau, Bernier, Reboul, Bourgoing, Caire, Barges, de Bussy.

—

C'est M. Filhon, juge d'instruction, qui a été chargé par M. le procureur de la République de la direction des poursuites relatives à la brochure intitulée : *Le 13 Juin*, par M. Ledru-Rollin.

Hier, M. Monvalle, commissaire de police du quartier du Luxembourg, a opéré la saisie d'environ quinze mille exemplaires de la brochure incriminée.

—

On annonce un nouvel ouvrage de M. Louis Blanc. Le titre de ce livre est : *Proudhon dévoilé*.

6 décembre

On a distribué aujourd'hui le rapport de M. Bocher sur l'impôt des boissons.

M. Dubois a demandé, au nom de la 4^e commission d'initiative parlementaire, l'ouverture d'un crédit au ministre de l'agriculture pour être réparti entre les associations ouvrières.

On a continué au milieu des cris, des rappels à l'ordre, la discussion sur l'extension des circonscriptions électorales. M. le

général Bedeau, sur lequel la statistique des communes a produit une vive impression, a déclaré qu'il rétractait ses paroles d'hier, et voterait pour le projet de loi.

Le gouvernement a reçu aujourd'hui la nouvelle officielle de la grossesse de la reine d'Espagne. Dona Isabella est âgée de 19 ans.

M. de Noailles a été reçu aujourd'hui académicien. Il succède à M. de Châteaubriand. Notre revue littéraire rend compte de cette séance.

Le sieur Perrey comparaisait aujourd'hui devant la Cour d'assises. M. Perrey est un des combattants de Février, de Juin, un des fauteurs de la manifestation du 13 juin. L'accusé a voulu se défendre lui-même. Voici sa théorie :

« Oui, le 13 juin dernier, j'étais à la manifestation, sur les boulevards, et j'ai appelé le peuple aux armes. Des accusés devant ce tribunal, et d'autres devant la Haute-Cour, vous ont dit que la Constitution était violée, et qu'ils marchaient pour la défendre ; je ne me placerai point sur ce terrain : il est faux, et laisse le prévenu sans grandeur et sans dignité. Je serai franc jusqu'au bout, et c'est dans cette franchise que je puiserai ma force pour vous convaincre de mon innocence et de la pureté de mes intentions.

» Non, je n'allais pas soutenir la Constitution : j'ai combattu pour l'empêcher d'éclorre en 1848, j'ai combattu pour la renverser en 1849.

» Pour moi, j'ai combattu, en juin 1848, contre les apostats de la démocratie ; j'ai combattu pour empêcher les lâches et les intrigants qui avaient laissé la monarchie tomber ignominieusement dans la boue de se ruer sur le pouvoir, afin d'asservir encore ce peuple si grand, si généreux, si magnanime après sa victoire ; ce peuple qui venait de mettre trois mois de misère au service de la République, et qui ne demandait pour récompense

que le droit de vivre en travaillant.

» J'ai combattu, je m'en honore. »

Nous sommes loin de partager les convictions politiques de M. Perrey, que la Cour a condamné à cinq années de réclusion ; mais nous sommes obligés de dire qu'il est un des rares combattants de Juin qui soit venu dire hautement ce qu'il avait fait.

Arras. — Le nommé Théophile Godard, ancien élève en médecine, a tué sa mère d'un coup de fusil tiré à bout portant. Cet homme, à peine âgé de vingt ans, était fils unique.

« Dimanche, vers trois heures, Théophile Godard rentra chez sa mère avec M. Rouart fils, et il la somma de lui donner 30 francs. Cette pauvre mère répondit qu'elle n'avait pas cette somme. Aussitôt il la secoua violemment, et ce n'est qu'avec peine que M. Rouart parvint à lui faire lâcher prise. Furieux, exaspéré, Godard monte dans sa chambre, et en descend bientôt avec un fusil, qu'il charge en présence de sa mère et de M. Rouart. Ce dernier cherche à retirer des mains de Godard l'arme dont il menace sa mère, et appelle du secours.

» Au moment où la mère veut fuir, Godard lâche la détente, et l'étend raide morte.

» Les voisins accourent ; un d'eux s'étant approché : “Que regardez-vous là ? Ce n'est qu'une femme de moins.” Et il referma la porte.

» Quelques minutes à peine écoulées, il sortit, les mains dans les poches. Deux courageux citoyens se jetèrent sur lui, et le conduisirent à la maison de justice.

» Informée de ces faits, la justice se transporta sur le lieu du crime, et l'accusé, mis en présence du cadavre de sa mère, répondit à toutes les questions qui lui furent adressées avec un cynisme et un calme qui dénotent chez cet homme une horrible perversité. »

7 décembre

On avait demandé à la Chambre une allocation pour les associations ouvrières. La commission chargée d'examiner cette proposition en a rejeté la prise en considération.

M. Crémieux, au nom du droit au travail, au nom de la révolution de février, au nom de la République et de l'Hôtel-de-Ville, a défendu la proposition.

MM. Nadaud, Pelletier et Morellet ont vainement secondé M. Crémieux. La Chambre a rejeté la prise en considération à une majorité de 399 voix contre 188.

À cette séance, le général d'Hautpoul, ministre de la guerre, est venu lire la dépêche suivante :

« Marseille, le 5 décembre, une heure du soir.

M. le gouverneur-général de l'Algérie

à M. le ministre de la guerre.

» Alger, le 2 décembre.

» Zaatcha a été emporté d'assaut le 26 novembre, à huit heures du matin.

» Bou-Zian et le chérif Si-Moussa-Bou-Amar, et tous les défenseurs, au nombre de sept à huit cents, se sont fait tuer jusqu'au dernier.

» Nous avons trente à quarante morts, dont trois officiers, et environ cent cinquante blessés, dont six officiers. »

—

Un des principaux changeurs du Palais-National a reçu une cassette, qui lui a été adressée par un négociant du Port-au-Prince, contenant toutes les monnaies d'or et d'argent que l'empereur Soulouque Faustin vient de faire frapper dans sa capitale. Le nouvel empereur s'est complètement inspiré du système décimal, et toutes les pièces d'or et d'argent ont la même valeur que les monnaies françaises. Sur le simple décime comme sur la pièce d'or, Soulouque s'est fait représenter sur une des faces en costume impérial : couronne en tête, manteau doublé d'hermine, la

main posée sur le sceptre et la constitution d'Haïti. Ce costume est à peu près le même que celui que portait l'empereur Napoléon le jour de son couronnement. Au revers est le chiffre représentatif de la valeur de la pièce, entouré d'un laurier et portant le millésime de 1849. Autour règne cette inscription : *Faustin I^{er}, empereur d'Haïti* ; sur la tranche, on lit également : *Dieu protège mon peuple.*

L'on sait que l'on proposait une grande revue pour le 10 décembre. Tout à coup un bruit s'est répandu dans Paris : le président de la République était malade et souffrait d'une bronchite aiguë. *La Patrie* de ce jour nous rassure. M. Louis Bonaparte est remis de son indisposition ; mais, ajoute la feuille quasi-officielle, « l'état de sa santé ne lui permettrait pas encore de demeurer durant cinq ou six heures exposé à la température de la saison. La revue de la garde nationale et de l'armée ne pourra donc avoir lieu le 10 décembre, ainsi qu'elle avait été annoncée. »

M. Vesin a fait le rapport au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Desmousseaux de Givre tendant à ce que l'Assemblée nationale n'assistât à aucune cérémonie publique.

La commission propose les trois articles suivants :

« Art. 1^{er}. L'Assemblée ne prend part aux solennités nationales que sur la proposition qui lui en est faite par l'initiative de son président, auquel cas elle délibère immédiatement sans débats.

» Art. 2. Lorsque la proposition est adoptée, il en est donné avis au président de la République par le président de l'Assemblée.

» Art. 3. Le président et le bureau règlent, pour chaque solennité, les honneurs dus à la représentation nationale. »

Hier matin, vers six heures, des ouvriers qui se rendaient à

leurs travaux ont trouvé dans le chantier de pierres de la barrière Montparnasse le cadavre d'un homme qui avait été assassiné la nuit dernière. Sa mise recherchée annonçait qu'il appartenait à la classe aisée. Il avait à la gorge, au dessous de la cravate, une horrible et profonde blessure, qui paraissait n'avoir été faite qu'après beaucoup d'efforts, et à diverses reprises, à l'aide d'un instrument tranchant. Son visage, quoique complètement défiguré par le sang et les coups qu'il avait reçus, indiquait qu'il était encore jeune ; ses vêtements en lambeaux prouvaient qu'il avait dû s'engager une lutte terrible entre la victime et ses assassins.

On avait placé près de lui un rasoir, pour faire croire à une mort volontaire ; mais cet instrument, qui ne portait aucune trace de sang, prouvait qu'il n'avait été placé là que pour donner le change. Sa cravate, fortement serrée autour du cou, annonçait que les assassins avaient voulu ou l'étrangler ou étouffer ses cris. Il portait au poignet gauche une coupure profonde, et sur plusieurs autres parties du corps des blessures faites avec un instrument aigu.

On a retrouvé à quelque distance de là un couteau et une alène, qu'on suppose avoir servi à la perpétration du crime, et qui auraient été jetés là par les assassins en fuite. On a retrouvé le portefeuille de la victime dans ses effets.

M. le procureur de la République, appelé sur les lieux, et assisté de M. Monval, commissaire de police du quartier, a procédé à une enquête et a dressé procès-verbal.

8 décembre

Aujourd'hui la séance de la Chambre présente un intérêt réel : il s'agit de l'abolition de la peine de mort.

La Constitution a aboli l'échafaud en matière politique. On a compris qu'en ces temps de révolution, où le proscrit, le rebelle de la veille, pouvait devenir le triomphateur, le puissant du lendemain, on ne pouvait plus se servir de la hache du bourreau pour

punir une tentative de changement de pouvoir ; tentative qui, si elle était heureuse, voyait 36 millions d'habitants applaudir à son succès. Aujourd'hui dans la Législative, M. Savatier-Laroche est venu demander d'effacer entièrement du Code pénal la peine de mort.

L'orateur et M. le pasteur Coquerel ont apporté à la tribune leur opinion, qu'ils ont discutée avec autant de chaleur que de convenance.

M. Casabianca, député de la Corse, et qui, rapporteur de la commission chargée d'examiner ce projet, avait donné au nom de ses collègues des conclusions contraires au vœu émis par M. Savatier-Laroche ; M. Casabianca a défendu l'opinion de la commission dont il était l'organe. MM. de Montigny et Lacaze l'ont appuyé.

400 voix contre 183 ont rejeté la prise en considération.

Nous nous associons à ceux qui ont protesté contre le cri inconvenant proféré dans la Chambre relativement au silence gardé par MM. les évêques membres de l'Assemblée.

Le *Moniteur* contient un grand nombre de nominations à différentes sous-préfectures.

On fait à l'Hôtel-de-Ville de grands préparatifs pour les fêtes que M. Berger doit donner le 10 décembre.

La réunion qui siégeait au palais des Beaux-Arts a choisi pour lieu de ses séances une des salles du Palais-National.

Hier au soir, sous la présidence de M. Abattucci, elle a examiné l'impôt sur les boissons au point de vue politique. Après une discussion approfondie, il a été reconnu que le maintien de l'impôt pour 1850, et une enquête parlementaire, sauvegardaient tous les intérêts engagés dans la question.

Une sœur de charité, la sœur Françoise, se trouvait avant-hier,

dans la matinée, au marché des Innocents, où elle faisait quelques provisions, et partout elle était accueillie avec respect. Après avoir terminé ses achats, elle se disposait à se retirer, quand, soudainement, elle sentit se glisser dans sa poche une main étrangère qui cherchait à lui soustraire quelque objet. Elle se retourna aussitôt, retira de sa poche la main qui s'y était introduite, et dit avec bonté au propriétaire de cette main : « C'est une mauvaise pensée qui vous est venue là : le vol est un grand péché ; mais si vous vous repentez sincèrement, Dieu vous pardonnera comme je vous ai déjà pardonné. Allez, et surtout ne recommencez plus ; conduisez-vous bien à l'avenir, et Dieu vous aidera. »

Et la sœur Françoise se retira ; mais les témoins de cette tentative de vol, moins indulgents que la sœur, jugeant que la punition devait suivre le délit, arrêtaient le voleur et le remirent entre les mains des agents, qui le conduisirent au dépôt de la préfecture.

9 décembre

M. Louis Bonaparte ne passera pas la revue qu'il avait commandée. Les feuilles démocratiques contiennent un chant de victoire au sujet de ce contre-ordre. Pourquoi ? Nous ne le comprenons pas.

M. Bonaparte a été captif en France, une première fois après l'affaire de Strasbourg : on l'a renvoyé. Il est revenu par Boulogne : on l'a enfermé à Ham. M. le docteur Conneau l'a aidé à se déguiser en manœuvre et à se sauver.

Au moment où la France est devenue républicaine, le fils de la reine Hortense a réclamé ses droits de citoyen, faisant bon marché du sénatus-consulte qui lui avait promis le trône. Après une première élection, après une démission sagement donnée, M. Bonaparte, rentré à la Constituante, a obtenu six millions de suffrages qui lui ont conféré la présidence pour quatre années. Le

Président a toujours manifesté son profond respect pour la Constitution et la République. Nous sommes convaincus qu'il n'a jamais songé à aucun 18 brumaire ; son entourage, comme toutes les camarillas passées, présentes et futures, rêve pour lui des destinées auxquelles il est loin de s'arrêter, si jamais la pensée a pu lui en venir dans l'Élysée, ce palais des abdications et des dignités malheureuses. M. Bonaparte aurait donc pu passer sa revue ; il l'aurait passée, nous en sommes persuadés, si, comme l'affirme *la Patrie*, la suite de son indisposition ne l'avait privé du plaisir de voir réunies la garde nationale et l'armée.

M. Jules de Clermont-Tonnerre vient de mourir, âgé de 36 ans à peine, dans toute la force de la jeunesse, dans tout l'éclat de la vie, dans toute la vivacité de sa belle et noble intelligence. Cette perte est un deuil profond pour tous ceux qui ont connu ce jeune homme si spirituel, si brillant, si tendre et si grave, si oublieux surtout de lui-même dans les épreuves douloureuses qui ont brisé son corps, mais qui n'ont pu ébranler son âme chrétienne.

On affirme que l'ordre a été donné dans toutes les mairies de Paris de procéder immédiatement au recensement de la nouvelle garde nationale.

Voici quelques nouveaux détails sur le crime horrible qui a épouvanté la ville d'Arras :

« Le parricide Godard a été extrait de la prison et conduit devant le juge d'instruction. La foule se pressait sur son passage, avide de contempler les traits d'un jeune homme qui s'est souillé d'un crime exécrable, et dont l'idée seule épouvante ; et lui, le front calme et serein, marchait entre les gendarmes ; il promenait sur cette foule un regard fixe, assuré : on eût dit qu'il se sentait flatté, fier peut-être, d'exciter à ce point la curiosité publique.

» Il est pénible de le dire, ce grand coupable ne manifeste aucune émotion, aucun regret ; mêlé à ses compagnons de cap-

tivité, il prend part à leur conversation, à leurs amusements ; son sommeil est paisible. Cette tranquillité d'âme et de sens est vraiment inexplicable à la suite d'un pareil forfait ; et ce serait à croire à l'innocence, si la culpabilité n'était pas aussi claire que l'évidence.

» Godard, dit-on, revenant sur ses premiers dires, prétend maintenant que le chien de son fusil serait parti par suite d'accident. Le parricide, après l'interrogatoire, était moins ferme, moins résolu ; sa figure était plus pâle devant les cris de la foule furieuse. »

Le courrier de Toulouse à Perpignan avait disparu dans les derniers jours du mois de décembre dernier. Toutes les circonstances se réunissaient pour faire croire à un assassinat.

La justice, qui informait, a obtenu les résultats suivants, après des investigations sérieuses :

On avait trouvé, le lendemain de la disparition du courrier, à l'endroit où la route traverse la gorge de Fonpédrouse, entre Olette et la tour de Carol, une mare de sang fraîchement répandu, et près de laquelle étaient dispersés en lambeaux les fragments du sac de cuir qui avait été remis la veille à Olette au courrier, contenant des lettres de la correspondance, les journaux et une somme de 800 fr. en numéraire.

De ces différentes circonstances on devait naturellement inférer qu'un crime avait été commis. Cependant, lorsqu'après de longues et minutieuses recherches, on eut constaté qu'aucun bruit d'arme à feu n'avait été entendu par les pâtres ni les douaniers ; que rien n'indiquait qu'une lutte eût eu lieu ; lorsque surtout on eut reconnu l'impossibilité de retrouver le cadavre, on commença à soupçonner que peut-être le courrier avait voulu simplement simuler un meurtre, et avait franchi la frontière pour s'approprier la somme dont il était porteur, et peut-être aussi d'autres valeurs que l'on aurait eu l'imprudence de lui confier en fraude pour éviter les frais que prélèvent la poste pour le transport des

espèces.

Cette supposition, d'abord assez vague, s'étant bientôt corroborée de divers indices, le parquet de Prades, de concert avec M. le préfet des Pyrénées-Orientales, adressa aux autorités espagnoles une demande d'extradition contre le courrier, au cas où il pourrait être découvert. Cette démarche a été couronnée d'un plein succès, et, grâce à la vigilance de la police espagnole, à laquelle concourt activement un corps de carabiniers, auquel on a donné l'organisation de notre gendarmerie, dont il porte presque le costume, le fugitif n'a pas tardé d'être arrêté à Seud'Urgel, où il s'était trahi par des dépenses au dessus d'un homme de sa condition.

Ramené à la frontière, il a été remis par les carabiniers espagnols entre les mains de la gendarmerie française, dont une brigade stationne à Bourg-Madame, ce joli village qui n'est séparé de l'Espagne que par un petit pont de bois, à chaque extrémité duquel veille un factionnaire de l'une et de l'autre nation.

10 décembre

La question de l'impôt des boissons va se présenter devant l'Assemblée ; les plus sérieux intérêts de l'état sont engagés : 108 millions de recettes, le douzième de nos revenus, sont le chiffre dont on prétend diminuer nos ressources. Les boissons sont soumises à divers droits : celui de circulation, d'entrée et de détail.

Le premier frappe les consommateurs ; le droit d'entrée est perçu dans les villes d'une population de 4,000 âmes au moins ; le droit de détail est acquitté par les débitants.

Douze millions de consommateurs sont exempts de ces trois impôts ; dix-huit millions sont soumis au droit de circulation, *un* centime par litre, ou au droit de détail de *cinq* centimes ; cinq millions au droit d'entrée et de circulation, *trois* centimes et un tiers par litre, ou au droit d'entrée et de détail, *sept* centimes et

demi.

Il y a donc à examiner si cet impôt supprimé peut trouver un équivalent qui ne froisse aucun intérêt. Avec ce que nous connaissons d'essais déjà tentés sur les impôts depuis 1789, nous croyons difficile une pareille trouvaille.

Aujourd'hui, le président de l'Assemblée a donné un grand dîner, auquel le président de la République a assisté. Plus de quatre-vingts personnes avaient été également invitées.

Après le second service, M. le président Dupin s'est levé, et a proposé le toast suivant :

« À M. le président de la République !

» À l'union des pouvoirs publics pour l'affermissement de l'ordre à l'intérieur, et le maintien honorable de la paix et des bonnes relations avec les autres peuples ! »

Le président de la République a répondu en ces termes au toast de M. Dupin :

« C'est d'un heureux augure pour la paix au dedans, comme au dehors, de fêter le premier anniversaire du 10 décembre au milieu d'un grand nombre des membres de l'Assemblée et en présence du corps diplomatique. Entre l'Assemblée et moi, il y a communauté d'origine, communauté d'intérêts. Issus tous du suffrage populaire, nous aspirons tous au même but, le raffermissement de la société et la prospérité du pays. Permettez-moi donc de répéter le toast de votre président :

» À l'union des pouvoirs publics !

» J'ajoute :

» À l'Assemblée ! à son honorable président ! »

Vers neuf heures a commencé la grande réception, à laquelle plus de mille personnes ont assisté.

Depuis quelque temps les gardes de la forêt de Saint-Germain voyaient disparaître bon nombre de chevreuils, au préjudice du *Club des Chasseurs*, qui a loué, moyennant 18,500 fr. par an, les

chasses des princes. Hier, le garde de la faisanderie et trois de ses collègues, les uns à cheval, les autres à pied et une simple canne à la main, pour ne pas trahir leur qualité officielle, suivaient de loin une calèche dans laquelle se trouvaient une dame et deux messieurs.

Du côté du Val, un coup de fusil partit de la calèche ; mais à peine celui qui l'avait tiré avait-il pu descendre et jeter dans la voiture un chevreuil qu'il venait d'abattre, qu'il était cerné, arrêté et sommé, ainsi que son compagnon, de décliner ses nom et qualité.

Pendant que l'un des deux promeneurs, braconnier fort habile, à ce qu'il paraît, dans ce genre d'industrie, déclarait être un négociant de Paris, et l'autre un médecin, les gardes visitaient la calèche et découvraient le corps du délit sous le manteau d'une actrice d'un de nos théâtres. Procès-verbal du tout a été dressé et envoyé au procureur de la République à Versailles.

Agen. — Une rencontre devait avoir lieu ce matin entre MM. Noubel père, gérant du *Journal de Lot-et-Garonne*, et Charles Lesseps, membre du conseil général, auteur d'un article inséré dans le *Républicain* de lundi dernier.

Le lieu du rendez-vous était le Passage d'Agen. La police et la gendarmerie étaient sur pied depuis quatre heures du matin. À peine arrivés sur le lieu du combat, adversaires et témoins ont été arrêtés et mis en prison.

11 décembre

En entrant au ministère de la guerre, le général d'Hautpoul a cru devoir adresser une circulaire aux colonels commandant les légions de gendarmerie. Il demande des rapports non périodiques aux chefs des lieutenances et des brigades. Il compte sur eux pour le maintien de l'ordre, et pour faire connaître au gouvernement les dispositions des esprits.

M. Baune, au commencement de la séance d'aujourd'hui, s'est fait l'organe de la Montagne, et a demandé à interpeller le ministre de la guerre à raison de cette lettre, et la discussion a commencé à l'instant même, M. d'Hautpoul ayant déclaré qu'il était prêt à répondre.

Après avoir entendu M. Baune et le ministre, la Chambre, à laquelle le premier des deux orateurs demandait un ordre du jour motivé jetant un blâme au général, a répondu par un ordre du jour pur et simple, 376 voix contre 202.

Après cet incident, la discussion a commencé sur l'impôt des boissons. M. Achille Fould a fait son exposé. M. Thouret, que quelques amis nomment le Mirabeau de la Montagne, a eu un succès de fou rire. M. Depasse a ensuite fait entendre des paroles sages ; mais la Chambre, fatiguée, ne lui a prêté qu'une médiocre attention.

Voulant obtenir le rétablissement des paquebots anglais pour Boulogne, les actionnaires de cette compagnie ont fait l'essai de venir de Londres à Paris en 9 heures. Cette expérience a pleinement réussi : les délégués des actionnaires, partis de Londres le 11 décembre à 4 heures 30 minutes, étaient à Paris à 1 heure 30 minutes, et distribuaient le journal le *Times* paru à Londres le même jour.

De nombreuses promotions ont eu lieu dans l'ordre de la Légion-d'Honneur. Chaque décoré est l'objet d'une mention qui fait valoir ses droits. C'est un bon résultat de la proposition Charras.

Si cette sage méthode eût été suivie, nous ne verrions pas briller à certaines boutonnières une croix sollicitée sous tous les régimes, obtenue par toutes les bassesses, de ces croix enfin qu'on peut appeler des *croix de persévérance*, car les porteurs se sont mis à genoux devant tous les pouvoirs pour les ramasser.

Dimanche, vers cinq heures du soir, les gardiens du cimetière du Montparnasse se disposaient à fermer les grilles, lorsqu'un homme se présenta à eux, demandant à entrer pour aller déposer une couronne sur une tombe. On lui fit observer que, selon les règlements, personne ne devait plus pénétrer dans le cimetière. Mais le visiteur insista, en disant qu'il était représentant du peuple. M. Joinot, conservateur du cimetière, répliqua que la consigne était faite pour tout le monde. Mais le visiteur insista et voulut forcer la consigne. On dut requérir la garde, et le récalcitrant fut conduit chez le commissaire de police.

Devant ce magistrat, ayant justifié qu'il était réellement M. Nadaud, représentant du peuple, il a été immédiatement mis en liberté.

Fontenay (Vendée) vient d'avoir un petit échantillon de communisme. 60 individus, armés de pelles et de pioches, sont allés diviser un bien communal. L'autorité compétente s'est rendue auprès d'eux, a fait arrêter les *partageux* et conduire sept des principaux meneurs dans les prisons de Fontenay.

12 décembre

L'impôt des boissons a fait monter à la tribune trois orateurs, ou plutôt deux orateurs et un lecteur.

M. Pradié a lu un factum contre l'impôt. Le factum était trop long ; personne n'a écouté.

M. Bastiat a eu le talent de plaire à tous les partis et de les mécontenter tour à tour.

M. de Charencey a obtenu les applaudissements de la majorité. On attend le discours de M. de Montalembert.

Trois propositions ont été distribuées aujourd'hui à l'Assemblée : l'une, de M. de Mornay, sur la police des chemins de

grande communication ; la seconde, de M. de Ladoucette, sur l'organisation des chambres consultatives d'agriculture, du conseil général d'agriculture et de commerce et des manufactures ; enfin la troisième, de M. Clary, ayant pour but de régler la position des officiers, sous-officiers et soldats qui font partie de la garde mobile.

On ne saurait qu'approuver les ordres que vient de donner M. le préfet de police pour réprimer la mendicité, et surtout celle qui s'exerce par des femmes parfaitement valides, qui, pour exciter la charité publique, traînent après elles de malheureux enfants qu'elles louent pour ces odieuses spéculations. On peut juger du bénéfice que font ces femmes, puisque, de l'aveu de l'une d'elles, ces enfants, qui ne leur appartiennent pas, leur sont livrés à raison de 2 fr. par jour.

À Paris, l'existence des pauvres petites victimes est des plus malheureuses : ils couchent pêle-mêle, sur de la paille seulement, même par les froids les plus rigoureux, et souvent, lorsqu'à la fin de leur journée ils ne rapportent pas une somme suffisante, leur maître les prive de la soupe, seule nourriture qu'il leur donne.

Il y a quelques jours, M. le vicomte de la M..., passant rue de Grenelle, est abordé par un homme qui lui fait le tableau le plus touchant de sa triste position, et auquel il donne un pièce de monnaie. Mais voulant venir plus largement en aide à ce malheureux, s'il lui a dit vrai, M. de la M... le suit jusque sur le quai Malaquais, le voit entrer dans une maison d'assez bonne apparence ; puis, après s'être assuré près du concierge que c'est là le domicile du mendiant, il monte chez lui et le trouve dans un appartement confortablement meublé ; la table était mise, bien garnie, et servie en argenterie.

M. de la M... exprime toute son indignation, menaçant d'aller dénoncer ces faits à l'autorité ; mais l'audacieux mendiant, avec un imperturbable sang-froid, répondit : « Vous ne pouvez rien, Monsieur ; il faut me faire prendre en flagrant délit. »

Espérons que les mesures énergiques prescrites par le préfet ne seront pas sans résultat.

13 décembre

M. de Montalembert a parlé. M. de Montalembert a fait un acte, et non un discours. L'orateur éminent, que la Chambre écoute toujours, a profité de la question de l'impôt sur les boissons pour établir que la Montagne, en faisant pétitionner les campagnes, en remuant les populations pour avoir des adhésions à ses idées d'économie, n'avait eu qu'un seul but, celui de continuer la guerre à l'ordre social sous le régime duquel nous vivons.

La suppression de l'impôt des boissons à partir du 1^{er} janvier 1850 est un des derniers signes de vie donnés par la Constituante. M. de Montalembert appelle ce vote de la première Assemblée : *un coup de poignard dans le cœur de ses successeurs*. Nous qui sommes moins acerbes que l'orateur de la droite, nous regardons ce décret de la Constituante comme un embarras de rancune laissé par ceux qui s'en allaient à ceux qui devaient les remplacer.

M. de Montalembert a constamment dominé la situation. L'ancien pair de France pense probablement comme nous à l'égard de l'impôt des boissons. Il voudrait, ainsi que nous le voulons sincèrement nous-mêmes, voir les produits vinicoles arriver à cette sage répartition, que la vigne, qui paie déjà son impôt comme la terre arable, ne le payât point une seconde fois par ses produits, et que chacun pût avoir à sa portée cette consommation indispensable, surtout à ceux qui travaillent.

Le malheur de la question de l'impôt des boissons est que cette suppression, ou plutôt cette diminution nécessaire, a toujours été présentée avec un vice de forme, et que le fond, essentiellement juste, n'a jamais été revêtu par ceux qui les réclamaient d'une manière capable de les faire adopter.

Nous donnerons dans notre prochain numéro la théorie de l'impôt et de l'emprunt, où nous examinerons à fond cette question importante.

Trois nouvelles propositions ont été soumises à la commission d'initiative :

- 1^o L'organisation des chambres d'agriculture ;
 - 2^o Sur la garde mobile ;
 - 3^o Sur la police du roulage par les chemins de fer.
-

L'ouverture du concile de la province d'Avignon a eu lieu ce matin. NN. SS. les évêques, sortis du grand séminaire à 8 heures, se sont rendus processionnellement à la métropole, où le service divin s'est prolongé jusqu'à une heure.

Partout sur le passage des saints prélats la foule se pressait, avide de contempler leurs traits, et témoignait par son attitude respectueuse des sentiments qui l'animaient.

La cérémonie d'installation de M^{gr} Dupanloup a eu lieu à Orléans.

Monseigneur s'est rendu processionnellement à la cathédrale, conduit par le clergé de toutes les paroisses, environné d'une foule nombreuse et empressée de recevoir sa bénédiction.

À l'entrée de l'église, le prélat a été complimenté.

M^{gr} Dupanloup est monté en chaire, et a appelé sur le diocèse, sur le troupeau qui lui sont confiés, les bénédictions du ciel.

Les autorités lui ont été présentées.

La garde nationale d'Orléans avait fourni quinze hommes par compagnie pour assister à cette solennité. La troupe de ligne occupait les bas-côtés de l'église, et formait la haie sur le passage de la procession.

Le conseil des ministres a arrêté hier les nominations dans le personnel du corps diplomatique :

M. Persigny part pour Berlin, en qualité d'envoyé extraordinaire et plénipotentiaire ;

M. le général de Castelbajac va, en la même qualité, à Saint-Pétersbourg ;

M. de Lacour, à Vienne, en qualité de ministre de France.

M. de Ferrières est nommé ministre de France à Madrid.

M. d'Harcourt est nommé ministre de France à Stuttgart.

14 décembre

Aujourd'hui quatre orateurs ont pris part à la discussion sur les boissons, et ont rempli la séance. La discussion continuera demain.

M. Cordier a présenté une proposition tendante à ce que les programmes rejetés par la commission soient soumis à une seconde épreuve des bureaux, et qu'ils ne puissent arriver aux débats qu'approuvés par cinq bureaux au moins.

On évitera peut-être aussi une grande perte de temps.

On annonce la mort de sir Brunel, l'ingénieur du chemin sous la Tamise. Sir Brunel était d'origine française.

Parmi les ambitions remuées par le mouvement de février, il n'en est pas peut-être de plus actives que celle de MM. les instituteurs primaires. La plupart de ces messieurs, qui régissent assez mal leurs écoles, se sont imaginés qu'ils étaient appelés à régenter la France.

L'un d'eux, M. Malardier, qui, en écrivant des bulletins de vote pour les illettrés de son canton, a su écrire un certain nombre de fois son propre nom, est arrivé à la Chambre législative. Mais M. Malardier, ou plutôt le citoyen Malardier, avait commis un petit délit d'excitation à des troubles publics par la publication du *Guide des électeurs*.

La Cour d'assises de Nevers avait condamné le citoyen Malardier à 300 fr. d'amende et à une année de prison. Le mandataire du peuple a appelé de ce jugement devant la Cour de cassation. Celle-ci a rejeté le pourvoi, et M. Malardier, qui s'était constitué prisonnier en vertu de l'article 421 du Code, subit, à partir de ce jour, la peine qui lui a été infligée.

15 décembre

Nous parlions hier de M. Malardier et des instituteurs primaires.

Ces Messieurs, par leur position, par leurs rapports journaliers avec la population, offrent une organisation toute prête pour la propagande socialiste.

Plusieurs d'entre eux se sont signalés par leurs tendances démagogiques. Le Gouvernement a donc apporté à la Chambre une loi, par laquelle les Préfets auront le droit de révoquer les instituteurs primaires.

Cette loi naturellement n'a pas les sympathies des partis ultra-démocratiques, et M. de Parrieu, le nouveau ministre de l'instruction publique, aura probablement à soutenir les mêmes assauts soutenus par M. de Falloux.

M. le général Baraguay-d'Hilliers avait fait une proposition tendant à modifier le décret du 17 juillet 1848, sur les écoles militaires.

La commission demande la révocation de la gratuité, et maintient l'interdiction d'accorder des bourses aux fils des représentants pendant la durée du mandat de leurs pères.

M. Charles Lagrange a proposé l'amendement suivant dans la question de l'impôt des boissons. Nous approuvons complètement sa rédaction.

« § 1^{er}. Conformément aux prescriptions de la Constitution,

l'impôt sur les boissons quelles qu'elles soient, comme tous les autres, sera proportionnel, et perçu selon le *quantum* fixé sur le prix de la marchandise *sortant du magasin de l'expéditeur*, conformément à la facture.

» § 2. Ce prix de facture servira de base non seulement à l'impôt à payer à l'État, *qui sera fixé par la présente loi*, mais encore à celui exigé par chaque ville à titre de droit d'octroi de la commune.

» § 3. Toute contravention provenant de doubles ou fausses factures sera frappée :

» Pour la première fois, d'une amende du tiers ou de la moitié du montant *réel* du prix de vente, et de deux à six mois de prison.

» Et, en cas de récidive,

» D'une amende des trois quarts ou de la totalité du prix *réel*, et d'un an à trois ans de prison. »

Aujourd'hui, M. Canler, chef du service de sûreté, suivait les boulevards, lorsqu'à l'entrée du boulevard du Temple, il remarqua derrière des dames qui examinaient l'étalage d'un magasin de nouveautés un individu qui lui inspira des soupçons. Il s'approcha un peu pour éclaircir ses doutes, et, à l'instant même, il vit la main de l'individu s'introduire dans la poche d'une dame et en retirer une bourse assez bien garnie : « Halte-la ! dit-il ; devant moi, c'est pousser trop loin l'audace. » Puis il saisit la bourse et la remit à sa légitime propriétaire, qui ne s'était pas aperçue du vol, et il fit conduire le voleur au dépôt par un de ses agents.

Le *Moniteur* annonce une nombreuse promotion dans l'ordre de la Légion-d'Honneur.

16 décembre

À la fin de chaque année, les questions de finances présentent

un intérêt plus majeur. Le ministre des dépenses et des recettes doit se trouver bien embarrassé pour assurer les services. L'impôt des boissons que l'on discute, le rejet fait par la commission du projet de loi sur le chemin de fer d'Avignon, tout cela met M. Achille Fould aux abois. L'habitant de l'hôtel de Rivoli doit regretter aujourd'hui la rue Bergère, et dire, en tournant ses regards vers le faubourg Montmartre :

O aes proprium, quando te aspiciam !

On assure qu'un courrier arrivé aujourd'hui à Paris a apporté la nouvelle de la conclusion, à Constantinople, d'un traité mettant fin au différent turco-russe, traité qui aurait été envoyé à la ratification de l'Autriche et de la Russie, avec la signature de MM. de Titow et de Sturmer.

Le bruit s'était répandu que M. de Falloux avait été gravement insulté à Nice ; on aurait même demandé des explications à M. le ministre des affaires étrangères. Les *Débats* avaient raconté les circonstances de l'insulte ; aujourd'hui cette feuille publie la rectification suivante.

Sur la foi d'un journal ultra-démocratique des Basses-Alpes, nous avons annoncé, il y a quelques jours, que l'arrivée de M. de Falloux à Nice y avait été l'occasion de démonstrations indécentes de la part des rouges de cette ville. Mieux renseignés aujourd'hui, nous pouvons affirmer que toute cette histoire n'était qu'un conte ; qu'il paraît vrai que cinq patriotes s'étaient en effet réunis en conciliabule pour organiser une *démonstration pacifique et populaire* ; mais qu'après avoir vu les témoignages de respect et de considération avec lesquels M. de Falloux a été universellement accueilli à Nice, ils ont jugé à propos de se tenir parfaitement tranquilles. C'est l'intention de ces honnêtes gens qui, passant pour le fait aux yeux de leurs amis des Basses-Alpes, a vraisemblablement servi de base à la rumeur que nous sommes en mesure de contredire.

La transformation de la République d'Haïti en Empire marche rapidement. Faustin I^{er} a organisé un ministère régulier à l'euro-péenne. Il a ordonné l'émission de billets de 50 fr. chacun, pour une valeur de 500,000 gourdes, et retiré de l'ancien papier pour une pareille somme. Le frappeage de la monnaie n'est pas chose facile à Haïti.

La cour impériale est au complet. Son almanach, imprimé d'une manière exécrable, est très curieux. La reine-impératrice s'est décorée du nom romanesque d'Adelina. Les filles de Faustin I^{er} s'appellent Oliva et Célestine. L'almanach de Gotha ne contient pas de listes aussi longues que celles des frères, sœurs, tantes, cousins germains de la famille impériale. Vingt-quatre dames sont attachées à la chapelle impériale. La maison impériale se compose de trois chambellans et de trois écuyers. Le nombre des dames d'honneur de l'impératrice est de quarante, toutes princesses, duchesses ou baronnes. Faustin a inondé l'île d'un déluge de pairs, dont les titres dérivent de différentes localités. La devise de la maison impériale est : *liberté, égalité* ; cependant on donne aux comtes le titre d'excellences.

Le *Moniteur* publie aujourd'hui le décret de licenciement de la garde mobile.

Les officiers, sous-officiers, caporaux et gardes qui n'auront pas reçu de destination du ministre de la guerre seront dirigés sur leurs foyers avec indemnité de route, qui ne sera payée qu'à destination pour ceux qui rentrent dans le département de la Seine.

Un mois de solde est alloué à chacun des officiers, sous-officiers et gardes, à titre d'indemnité.

On écrit de Bordeaux, 14 décembre :

« Hier matin, vers les six heures et demie, un incendie a éclaté dans la rue de la Douane, à côté de l'hôtel de cette administra-

tion. La maison qu'ont envahie les flammes, et dont il ne reste plus que les quatre murs, était occupée par un aubergiste, qui louait des appartements en garni.

» Trois cadavres calcinés et méconnaissables ont été découverts dans les décombres, et portés à la Morgue : ce sont ceux de trois locataires, surpris et asphyxiés par les flammes aux étages supérieurs, dans l'écroulement desquels ils ont été entraînés.

» De ces trois victimes, nous n'avons pu savoir qu'un seul nom, celui de Jean Faffores, ancien boucher âgé de cinquante ans, originaire des Basses-Pyrénées, qui était depuis peu occupé comme manœuvre, ainsi que son fils, avec lequel il était venu la veille prendre logement dans la maison dont il s'agit. Il n'a donc passé là qu'une seule nuit, celle qui devait fatalement être la dernière de sa vie.

» Réveillés en sursaut par la fumée qui avait gagné leur lit, au troisième étage, le père et le fils se sont à la hâte habillés, et ils ont gagné l'escalier, se tenant par la main.

» Bientôt étourdis par les flots de flamme qui obstruaient le passage, ils se sont séparés sans savoir comment, emportés par un double vertige, l'un en arrière, l'autre en avant.

» Ce dernier, le fils, arrive sain et sauf au bas de la rampe, et, frémissant à l'idée de s'y trouver seul, a de nouveau gravi l'escalier en appelant son père, qu'il a cru entendre lui répondre : « Me voici, je viens. » Mais les flammes se sont de nouveau ruées à l'encontre de ses efforts ; et, après quelques minutes d'épuisement et d'évanouissement, il s'est retrouvé au bas de cet escalier, seul, toujours isolé de l'objet de ses recherches, de son malheureux père, à jamais disparu pour lui. On ne saurait peindre cette scène de désolation.

» Dès que nous aurons recueilli le reste des informations qui nous manquent sur ce triste sujet, nous en ferons part à nos lecteurs.

» En attendant, nous devons constater une fois de plus le zèle et le dévouement des pompiers de la garde nationale et celui de

nos magistrats. »

17 décembre

M. Jules Favre, avocat fort connu au palais, orateur toujours salué des applaudissements de la montagne, — homme disert, au reste, — est monté aujourd'hui à la tribune. — M. Jules Favre a parlé deux heures : pour un avocat ce n'est pas trop, et l'on devrait lui savoir gré de cette modération de paroles, si son langage n'avait pas été aussi acerbe et aussi provocateur, et si, plagiaire de son ex-collègue et confrère M. Ledru-Rollin, il n'avait pas menacé de la vindicte publique si l'on rétablissait l'impôt sur les boissons.

M. Passy a répondu dignement à M. Favre. Il a relevé avec une noble convenance ce gant que jettent chaque jour les montagnards.

L'Assemblée, a dit M. Passy, n'abandonnera pas ses convictions devant les cris populaires. La devise des vrais amis du peuple, de ceux qui veulent l'éclairer, doit être et sera : Fais ce que dois, advienne que pourra.

La Chambre a décidé qu'elle passerait à la discussion des articles.

Le gouvernement présente un projet de loi sur les instituteurs primaires. M. Beugnot est nommé rapporteur de la commission chargée d'examiner ce projet.

M. Lagrange a demandé à interpeller le ministre de l'intérieur sur le sort réservé aux blessés et aux combattants de février.

Un triste événement a jeté l'effroi dans le quartier de la Boule-Rouge. Entre deux et trois heures de l'après-midi, une jeune personne, âgée de dix-sept ans, employée en qualité de demoiselle de magasin chez un fabricant de lampes pour l'usage spécial du gaz liquide, rue Geoffroy-Marie, 8, étant occupée à charger

une de ces lampes, le feu s'est communiqué à une énorme bouteille, pleine du liquide inflammable dont elle se servait.

En un instant elle a été enveloppée des pieds à la tête par les flammes, qui ont réduit ses vêtements en cendres, lui ont brûlé les mains, le visage et la moitié du corps. On désespère de lui sauver la vie ; mais si par hasard on parvient à l'arracher à la mort, la pauvre fille sera défigurée. Un brave ouvrier qui travaillait près d'elle s'est généreusement dévoué pour lui porter secours, et il a été lui-même fortement atteint par le feu.

M. Véron, directeur du *Constitutionnel*, intente au *Charivari* un procès en diffamation. Le *Charivari* a traité M. Véron d'immoral, et fait, dit-on, une enquête pour savoir où M. Véron passe ses soirées de minuit à quatre heures du matin.

18 décembre

M. Dupin, ce sage directeur de cette Assemblée Législative qui ressemble si souvent à une classe d'écoliers dont le maître d'études a momentanément abandonné sa chaire, M. Dupin a cherché à mettre un peu d'ordre dans cette foule d'amendements et de contre-projets apportés sur la question des boissons. On entend donc aujourd'hui :

M. Mathieu (de la Drôme) : l'honorable législateur veut l'impôt sur le mobilier, en place de celui sur les liquides. M. Goldemberg lui succède et parle dans le même sens. Deux contre-projets rejetés.

M. Charamaule veut un impôt général de consommation : son plan n'est pas assez simple ; il est repoussé. Enfin MM. Gillon, de Saint-Priest, Prudhomme, ont le même sort. On continuera à entendre M. Mauguin qui a commencé à développer sa théorie.

On annonce que le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui, à onze heures, à l'Élysée, pour examiner la question

relative au chemin de fer de Paris à Lyon. Il aurait été décidé que M. Bineau, ministre des travaux publics, informerait le président de la commission du budget de la résolution prise par le conseil de présenter un nouveau projet à ce sujet.

C'est dans la nuit du 14 décembre qu'a commencé dans les rues souterraines de Paris la grande chasse aux rats qu'on y fait quatre fois par an. Jusqu'à ce jour plus de 250,000 de ces animaux ont été pris, et l'on pense qu'avant le jour de l'an le nombre s'en élèvera à 600,000.

Les époux M..., négociants, rue Saint-Martin, eurent besoin dernièrement d'une domestique, que, sans lui demander son nom, ils installèrent sous celui de Marie, qui appartenait à leur ancienne bonne.

Dès son début, ses maîtres en furent enchantés.

Marie avait l'intention de voler ses maîtres.

À l'aide d'une petite vrille, elle pratiqua un trou imperceptible dans la porte de la chambre à coucher ; elle y passa ensuite un fil de soie, qu'elle attacha au verrou, et avant-hier, au moment où ses maîtres devaient être profondément endormis, elle fit jouer le verrou, et pénétra hardiment dans leur chambre.

Elle commença par s'emparer du panier d'argenterie, prit la clé de la caisse, descendit dans le magasin. La caisse renfermait des tiroirs dont elle ne connaissait pas le secret. Marie leva la difficulté en sciant le dessus du premier tiroir ; elle fit sauter le second avec une hache, et put s'emparer ainsi d'une somme de 3,000 fr. Elle fut favorisée dans cette opération par le bruit que faisaient cette nuit-là des vidangeurs occupés dans la maison.

La justice est à la recherche de cette femme.

Nous extrayons d'une correspondance adressée de Belle-Isle au *Constitutionnel* les paragraphes suivants :

« Jusqu'au moment de l'extradition des libérés d'hier, chaque

détenu pouvait espérer qu'il ferait partie de cette catégorie ; mais une sorte de désespoir s'est emparé de ceux qui restaient lorsqu'ils ont vu l'*Archimède* lever l'ancre et faire route pour le port. C'est sous l'influence de ce sentiment qu'ils ont démoli, hier au soir, vers cinq heures, des planches à bagages de leurs chambres, et en ont fait un immense feu de joie. Le colonel Pierre a voulu les haranguer, lorsque, du milieu des détenus, s'éleva une voix qui lança une grossière injure contre ce colonel. Celui-ci somma l'insolent de faire des excuses ; alors sortit des groupes, la tête haute, le regard menaçant, un homme qui, après avoir fait quelques pas, dit : "C'est moi qui ai crié ; c'est Taxelier, tel pavillon, tel numéro !" Après avoir renouvelé ainsi son insolence, autant qu'il était en lui, Taxelier rejoignit ses camarades, parmi lesquels il se confondit.

» Le colonel Pierre somma tous les détenus de lui livrer le coupable ; mais ceux-ci s'y refusèrent et firent entendre les cris répétés de : Vive la République démocratique et sociale ! par forme de protestation.

» La garnison a été alors requise pour faire rentrer les détenus dans leurs chambres et s'emparer de Taxelier.

» À son arrivée, les insurgés parurent se soumettre et laissèrent l'autorité faire ses perquisitions. Mais la nuit était venue : cette opération ne pouvait se faire qu'à la lumière, et il était presque impossible de trouver celui que l'on cherchait, et que protégeait la disposition des bâtiments, qui ont tous des communications les uns avec les autres.

Ces recherches étant demeurées sans résultat, et l'attitude des détenus étant menaçante, le colonel Pierre leur fit signifier que, si, à midi, le lendemain, il n'avait pas celui qui l'avait insulté, il en ferait prendre dix, et qu'au besoin il emploierait la force.

» Aujourd'hui donc, à midi, par suite du refus des détenus, la garnison est entrée en bon ordre dans l'enceinte du dépôt ; des dispositions stratégiques ont été prises, les pavillons ont été cernés, et on a procédé à l'arrestation des dix désignés parmi les

insoumis.

» L'un d'eux, pendant le trajet qu'on leur faisait faire du dépôt à la citadelle, s'échappa. La garde courut après lui en lui criant de se rendre ; mais il n'en tint pas compte. Un soldat, devançant ses camarades, était près de l'atteindre, lorsque l'insurgé, se retournant, saisit son fusil et tenta de le désarmer. Le soldat fit alors un pas en arrière, en abaissant son arme, et lâcha la détente. La balle a frappé en pleine poitrine ce malheureux, qui est tombé aussitôt, et a expiré quelques instants après.

» Cet incident sera diversement interprété sans doute, et l'on doit s'attendre à voir le parti de la Montagne s'en emparer pour faire du scandale. Mais il faut que l'on sache bien qu'au moment où il a eu lieu, les insurgés affectaient, vis-à-vis de l'autorité, l'attitude la plus hostile ; que des cris séditieux, poussés exprès, avaient prévenu tous les acteurs de cette scène qu'ils ne reculeraient devant aucun moyen possible de résistance. Le soldat qui a fait feu n'a tiré que lorsqu'il a pu être certain qu'il était attaqué lui-même ; en un mot, il n'a agit qu'à son corps défendant.

» La recherche des dix insoumis s'est néanmoins continuée, et lorsqu'ils ont été entre les mains de l'autorité, ils ont été conduits dans les prisons de la citadelle.

» L'autorité a fait, dans l'après-midi, détruire une tribune que les insurgés avaient élevée dès le commencement de leur arrivée au milieu de l'un de leurs préaux, appelé le *Forum*. C'est du haut de cette tribune que les orateurs du dépôt faisaient entendre des discours plus ou moins incendiaires. Depuis long-temps il était défendu de s'en servir pour les harangues, et elle n'était plus qu'un belvédère à l'usage des prisonniers, qui, du haut de ce point élevé, pouvaient découvrir l'espace qui sépare l'île du continent. »

19 décembre

L'impôt des boissons, toujours l'impôt des boissons, sur lequel on s'évertue à la Chambre. Les amendements, les sous-amendements, l'enquête, tout cela arrive en foule. Mais c'est bien inutilement que l'on s'agite : la majorité est acquise au ministère. Le ministère a besoin d'argent, les coffres de l'état son vides : on votera le maintien de l'impôt. MM. Mauguin, Prudhomme, de Larcy, parleront long-temps et bien peut-être ; mais la majorité se bouchera les oreilles et déposera un vote favorable au vœu du gouvernement.

La commission chargée de préparer les lois promises à l'Algérie a terminé son travail.

Elle a adopté la résolution suivante :

« Une commission de trente membres, élue par l'Assemblée elle-même en assemblée générale, sera chargée de préparer les principales lois qui, aux termes de l'art. 100 de la Constitution, doivent régir l'Algérie. »

La Cour d'appel de Paris vient de prononcer son arrêt dans l'affaire de M. Louis Perrée, directeur du *Siècle*, contre le Vau-deville. M. Perrée a gagné sa cause. Quant à nous, nous avons été heureux de voir la Cour infliger un blâme à ceux de MM. les avocats qui croient pouvoir donner libre cours à l'insulte et à la calomnie pour le besoin de leurs plaidoiries. Il était temps qu'un pareil scandale eût un terme ; il était temps qu'une sévère leçon, partie de haut, fût donnée à certains avocats en vogue, qui, à l'abri de leur robe, se permettent des diffamations impunies, en face même de ces tribunaux si souvent appelés à condamner les diffamateurs.

Le conseil de l'ordre vient enfin de statuer relativement aux défenseurs de Versailles. Sont réprimandés : M^{es} Crémieux, Madier de Monjan et Dain. Sont seulement avertis : M^{es} Jules

Favre, Laissac, Celliez et Desmarests. Enfin, sont renvoyés purement et simplement sans blâme : M^{es} Decoux-Lapeyrière, Malapert et Cullère.

—
M. Fialin dit Persigny est, dit-on, désigné pour l'ambassade de Berlin, vacante par la nomination du général Lahitte aux affaires étrangères.

Voici un mot que l'on prête à l'aide-de-camp du président de la République :

M. Fialin dit Persigny, présidant à la confection de ses malles, reçut la visite d'un homme politique : « Que voulez-vous, aurait-il dit au personnage, qui s'étonnait de le voir quitter la politique intérieure, voilà un an que je mène cette pauvre France ! J'ai besoin de repos ! »

20 décembre

L'exercice de 1850 va s'ouvrir : il y avait donc urgence pour l'Assemblée de se prononcer définitivement sur la question de l'impôt des boissons ; car la Législative, avant la fin de cette année, qui n'a plus que dix jours à voir s'écouler, doit voter les trois douzièmes provisoires demandés par le gouvernement, le paiement des traites tirées par notre consul à Montevideo, et la loi qui fixe le sort des officiers et sous-officiers de la garde mobile, que l'on licencie définitivement le 31 décembre.

Les députés ont donc écarté une foule d'amendements, et ont voté le maintien de l'impôt, à 418 voix contre 245.

—
On parle d'une rupture entre le cabinet actuel et le président de la République.

On sait que le Président, responsable, choisit ses ministres, les dirige, et les renvoie s'ils ne conviennent pas à sa politique.

On dit que M. d'Hautpoul est fort blessé de la note insinuée par

les *Élyséens* au sujet de sa circulaire à la gendarmerie, et veut donner sa démission.

M. le général Changarnier a, dit-on, servi d'intermédiaire entre MM. Bonaparte et d'Hautpoul ; la paix est faite.

Les journaux ont raconté les plaintes portées à l'autorité par M^{lle} Boisgontier, artiste du théâtre des Variétés, contre une incon nue qui, exploitant une fatale ressemblance, avait pris son nom et lui envoyait chaque jour des créanciers dont le nombre était grand, mais la qualité choisie. Bills gastronomiques de Véfour, du café de Paris, etc. ; notes de morceaux de musique de l'éditeur à la mode ; factures de cachemires et robes d'un goût exquis ; billets souscrits à des marchands de nouveautés, arrivaient à la file chez M^{lle} Boisgontier, dont la position devenait de plus en plus intolérable.

La police ouvrait en vain ses yeux de lynx. Tout à coup les doutes ont cessé, et l'arrestation de la demoiselle Haquiner, fille perdue, qui logeait en garni rue d'Amsterdam, a mis fin à toutes les incertitudes. Elle s'est reconnue elle-même coupable de la série d'escroqueries qui lui sont reprochées ; mais elle les qualifie d'*étourderies de jeunesse et pas autre chose*.

M. Jobert de Lamballe, chirurgien à l'Hôtel-Dieu, vient d'être nommé membre correspondant de l'Académie de médecine de Belgique.

M. Léontre, gérant de la *Réforme*, vient d'être arrêté en exécution de jugements qui le condamnent à la peine de l'emprisonnement pour délits de presse.

On annonce qu'un grand bal par souscription va être donné vers la fin de ce mois à l'Hôtel-de-Ville, au profit des pauvres de Paris, et que le produit sera versé entre les mains du maire de chaque arrondissement.

M. le général Vast-Vimeux a présenté aujourd'hui à l'Assemblée cette proposition épigrammatique :

« Je propose la permanence de l'Assemblée pour hâter et accélérer nos travaux.

21 décembre

Nous l'avions bien dit à messieurs les mandataires du pays, quand ils criaient de toutes leurs forces : Des vacances ! Des vacances ! comme les jeunes citoyens de la bonne ville de Paris réclamaient des lampions ; nous leur avons bien dit : Ce congé, si ardemment réclamé par vous, est inopportun ; vous n'arriverez pas à régler nos affaires pour la fin de l'année. L'événement a justifié nos prévisions.

Aujourd'hui on vote au pas de course.

Le ministre des affaires étrangères demande 185,000 fr. pour payer les lettres de change tirées par le consul de Montevideo. M. Lahitte, qui ne se doute pas de la question de la Plata, désire ne pas voir d'huissier à l'hôtel des Capucines. La Chambre, qui a rétabli la contrainte par corps et qui redoute également les gardes du commerce, donne 500,000 fr. pour ne pas voir mettre la France à Clichy.

Viennent ensuite les trois douzièmes provisoires. Comme il faut bien payer le plaisir qu'on a pris à courir les champs, qu'on se voit au 21 décembre et qu'il n'y a pas d'argent pour finir l'année, on fera encore trois mois de crédit au ministère, qui léguera sa dette à son successeur, s'il y a lieu ; et puis, comme l'a dit M. Raudot, on a quelques mois devant soi, on marche un peu. Il est vrai que chaque pas ainsi fait conduit au discrédit, et que du discrédit à la banqueroute, il y a peu de distance. C'est le cas de dire : *Caveant consules*. Il faut ajouter que nous n'avons pas de consuls.

En attendant, M. Charras a obtenu un grand avantage sur M. d'Hautpoul. À la sortie de la séance M. Heeckeren disait au colonel : Ce pauvre M. D'Hautpoul, comme vous l'avez *roulé* !

On lit dans le *Courrier de l'Ain* :

« Le hameau de Masbertin, commune de Villereversure (Ain), vient d'être ensanglanté par un déplorable événement. Une saisie mobilière avait été opérée, il y a quelques jours, au préjudice du sieur Mignot, propriétaire à Masbertin, et la vente devait avoir lieu hier dimanche, 16 décembre.

L'huissier Chamard d'Hautecour se présenta en conséquence au domicile de Mignot pour procéder à cette vente. Il avait demandé l'assistance de deux gendarmes ; car il avait des raisons de croire que Mignot, homme processif et violent, tenterait de s'y opposer. Il ne se trompait pas.

» En voyant l'huissier pénétrer dans la cour avec les gendarmes, Mignot barricada sa porte, puis, s'armant de deux fusils chargés à plomb, monta dans son grenier. Bientôt il parut à la fenêtre, fit feu sur l'huissier et sur le brigadier, qui marchaient en tête, et tous deux furent blessés ; puis, tournant l'autre arme contre lui-même, ce forcené s'est brûlé la cervelle. Il est mort sur le coup.

» Les blessures de l'huissier Chamard sont graves, dit-on. Le brigadier n'a été atteint que de quelques plombs aux mains et aux cuisses. »

Le tirage de la loterie des artistes a eu lieu en grande pompe ; on remarquait au nombre des commissaires de la fête : MM. Jacquand, Crespy Le Prince, Ziem, Roger de Beauvoir, Pinelli, Perrot de Chezelles, etc. Après un concert où l'on a souvent applaudi M^{lle} Lucas, charmante cantatrice qui promet beaucoup, on a procédé au tirage du premier numéro sortant ; ce premier numéro devait gagner la statue d'argent de M. Pradier (25,000 fr., prix annoncé). C'est le n° 514 qui a gagné ce lot. Nous ignorons

encore à l'heure qu'il est le nom du propriétaire ainsi favorisé par la chance ; mais les indications du lendemain nous l'apprendront. Tout Paris se pressait à cette fête de jour, que l'état de l'atmosphère a seul desservi. Des vers de M. Émile Deschamps au sujet des *crèches*, œuvre noble et profitable, l'ont dignement couronnée.

M^{lle} de Luzy, qui, on doit se le rappeler, était gouvernante des enfants du duc de Praslin à l'époque de l'horrible meurtre de l'infortunée duchesse, et qui fut elle-même arrêtée comme soupçonnée d'avoir contribué à ce crime, vient d'épouser le neveu d'un pair irlandais.

22 décembre

La séance de la Chambre a eu deux phases. La première a été l'adoption du projet de loi sur la circulation de la banque.

La seconde a été pour la discussion du projet relatif au licenciement de la garde mobile.

On se rappelle février 1848 : alors on voulut organiser les bras armés ; on créa 24 bataillons de garde mobile et un bataillon de marins, qui occupait le Palais Royal.

Ces bataillons furent successivement réduits à 12, puis à 6. Aujourd'hui, le contrat passé entre le gouvernement et ces troupes va expirer. Aux termes rigoureux de la loi, on serait quitte vis-à-vis d'elles ; mais les gardes mobiles ont rendu des services en juin, on leur doit compte de leur dévouement.

M. d'Hautpoul, ministre de la guerre, veut former avec les cadres et les volontaires de cette garde un 4^e bataillon de la légion étrangère. Les gardes repoussent ce titre d'*étranger* qu'on veut leur imposer. M. Clary, représentant du peuple, qui a commandé glorieusement un de ces bataillons, demande leur incorporation dans l'armée régulière, et la confirmation des officiers dans leur

grade, après examen. Cette dernière exigence est impossible.

Le général Bedeau est le rapporteur de la commission, qui rejette le projet de M. d'Hautpoul, et adopterait celui de M. Clary, avec plusieurs amendements.

M. Colfavru, ancien rédacteur du *Père Duchêne*, et l'un des insurgés de juin qui ont été récemment amnistiés par le président de la République, a été arrêté hier matin en vertu du mandat d'amener décerné par l'un de MM. les juges d'instruction.

L'arrestation de M. Colfavru se rattache à la poursuite requise par le procureur de la République contre les auteurs d'une lettre insérée dans quelques journaux socialistes au nom de plusieurs amnistiés, et au bas de laquelle auraient été apposées de fausses signatures, délit prévu et puni par la loi du 30 juillet 1849.

Sur la plainte en diffamation portée par M. Véron contre *le Charivari*, le tribunal de police correctionnelle, après avoir entendu les avocats des parties et l'organe du ministère public, condamne Pannier à payer à Véron, à titre de dommages-intérêts, la somme de 500 fr. ; ordonne l'insertion du présent jugement dans trois journaux, au choix de Véron et aux frais de Pannier ; fixe à un an la durée de la contrainte par corps ; condamne Pannier aux dépens.

Le 11 novembre dernier, deux gardes nationaux en uniforme étaient assis à une table d'un café de la rue de Chabrol ; tout à coup un coup de feu retentit, et le sieur Combes, garde dans la 3^e légion, tombe mortellement frappé.

Ce coup de feu avait été tiré par le nommé Gibon, ex sous-lieutenant au 12^e bataillon de la garde mobile. Il était destiné à la demoiselle Hortense Leredde, avec laquelle Gibon avait vécu intimement, et qui se trouvait en ce moment à côté de lui dans le café.

En conséquence de ces faits, Gibon comparait aujourd'hui

devant la Cour d'assises de la Seine, sous l'accusation d'homicide volontaire et prémédité, et sous l'accusation d'homicide involontaire.

Déclaré coupable par le jury, mais avec des circonstances atténuantes, Gibon a été condamné à 6 années de réclusion.

C'est M. Couvrier, de Paris, qui a gagné, avec le n^o 514, la belle statue d'argent de la loterie des artistes.

Le gouvernement espagnol vient d'envoyer à Lorient six jeunes officiers de sa marine, pour y suivre les cours de l'école spéciale des constructions navales.

23 décembre

L'on va revenir bientôt sur les colonies algériennes. Une grande commission vient d'être nommée pour préparer tout un système de lois et d'ordonnances. Le gouvernement annonce une série de propositions.

On sait qu'une loi du 19 septembre 1848 a alloué 50 millions à la colonisation du nord de l'Afrique, et que 5 millions doivent être affectés à l'envoi de six mille colons en Algérie.

On sait aussi que cet envoi était subordonné à un rapport d'une commission, rapport terminé par M. Louis Reybaud, et dont nous avons parlé.

L'ambassadeur de Turquie a donné, avant-hier soir, une fête splendide. La diplomatie, la politique, la littérature, l'armée, le monde élégant, y avaient été conviés, et huit cents personnes se pressaient dans les salons de l'ambassade, dont M. le prince et M^{me} la princesse Callimachi ont fait les honneurs avec une extrême affabilité. Un concert avait été organisé. On y a entendu MM. Alard, Gerdaldy, Stamaty et M^{me} Ugalde : le talent de ces

artistes était digne de leur brillant auditoire. Les conversations se sont continuées fort tard, et à une heure avancée de la nuit la réunion n'avait rien perdu encore de son animation et de son éclat.

Le Jockey-Club et le pacha d'Égypte. – Les habitués de Newmarket et d'Epsom sont en ce moment livrés à une préoccupation profonde. Le pacha d'Égypte a adressé un défi au Jockey-Club de Londres par l'entremise du consul général anglais au Caire, M. Murray.

Le pacha d'Égypte offre d'engager dans cette lutte telle somme que le Jockey-Club voudra, depuis 250,000 fr. jusqu'à 1,250,000 fr. ; il est prêt à déposer son enjeu entre les mains de tel envoyé diplomatique que le club désignera. Le club pourra faire courir autant de chevaux qu'il le voudra ; le pacha n'en fera courir que quatre, deux étalons et deux juments ; il offre de donner aux chevaux anglais une avance égale à la longueur de son palais du désert, c'est-à-dire égale à 300 mètres. La course ne sera ni circulaire ni artificielle, mais en droite ligne ; sa longueur sera de onze à douze milles, c'est-à-dire d'environ trois lieues. Le consul général a visité l'emplacement ; le terrain est excellent pour galoper. Le pacha ne fera pas égaliser ni adoucir le terrain ; mais il le fera entourer de soldats, afin qu'il soit complètement libre, et que rien ne vienne déranger les coureurs.

Le pacha fera monter ces chevaux par des coureurs wahabites. Le pacha compte surtout sur le fond de ses chevaux et sur la longueur de leur haleine ; il les croit capables de battre tous les chevaux du monde dans une course un peu longue. Il ne veut qu'une seule course, et, vainqueur ou vaincu, il veut que cette seule épreuve décide.

24 décembre

Un jour M. Thiers eut l'idée de rendre à la France la dépouille

mortelle de Napoléon. Il soumit sa pensée à la Chambre ; on vota par acclamation ; le roi Louis-Philippe chargea son fils, le prince de Joinville, d'aller à Sainte-Hélène recevoir de la main des Anglais le cercueil du héros ; et l'amiral de Joinville, revenant avec son précieux fardeau, avait juré de se faire sauter plutôt que de rendre le corps de l'empereur à ceux qui avaient attaché le Prométhée moderne sur le rocher de Sainte-Hélène.

Quand les Invalides eurent reçu le dépôt que la France leur confiait, il fut question d'élever un tombeau à celui qui avait porté et donné tant de couronnes. Les Chambres s'assemblèrent, et l'on vit, selon l'expression de Victor Hugo :

Trois cents avocats marchander un tombeau.

Aujourd'hui l'Assemblée législative s'occupait du monument de l'empereur.

En 1843, la Chambre des députés a voté 2 millions pour l'érection du monument ; on a excédé de 1,300,000 fr. le crédit alloué.

M. de Luynes a fait un rapport dont on a demandé l'impression. Elle a été accordée malgré l'opposition du ministre de l'intérieur.

Relativement au licenciement de la garde mobile, l'Assemblée n'ayant pu se retrouver, au milieu de la confusion jetée dans cette question, a renvoyé à la commission tous les projets et amendements.

On a distribué aujourd'hui à l'Assemblée le projet de loi sur l'instruction publique examiné par le conseil d'État.

Les 104 articles du projet ont presque tous été amendés par le conseil d'État, de manière à rendre méconnaissable le projet du gouvernement.

—

On écrit de Draguignan (Var), le 21 décembre :

« Un vol d'une audace inouïe a été commis dans notre ville, à la recette particulière, dans la nuit du 18 au 19. On ne sait comment les voleurs se sont introduits ; aucune trace d'effraction n'a

été remarquée, aucun bruit n'a été entendu par les voisins ; ce n'est que dans la matinée que le caissier, en s'approchant du coffre-fort, s'est aperçu qu'il était ouvert et qu'on en avait soustrait 35,000 fr. en espèces. On n'est pas encore sur les traces des coupables. »

Le Charivari a interjeté appel du jugement du tribunal de police correctionnelle dans l'affaire que lui avait intentée M. Véron, rédacteur en chef du *Constitutionnel*.

M^{me} Thénard, sociétaire retirée du Théâtre-Français depuis 1819, est morte il y a trois jours, à Paris ; elle était âgée de quatre-vingt-treize ans, et jouissait d'une pension de retraite de 8,000 fr. environ, récompense de plus de quarante ans de services. Frappée de cécité dans ses dernières années, elle avait conservé toute la verdeur de ses souvenirs et de son intelligence. M^{me} Thénard avait débuté dans le grand emploi tragique quelques années avant la mort de Le Kain ; elle y rencontra la concurrence de M^{lle} Raucourt, et doubla d'abord avec assez peu de succès M^{me} Vestris. La dernière période de sa carrière théâtrale eut seule quelque éclat.

La dernière minute du 24 décembre vient de s'écouler. Les cloches sonnent à toutes volées dans le monde chrétien : *un enfant*, à pareil jour, *est né dans Israël* ; c'est le Messie promis aux nations, c'est le rédempteur promis à la femme après le premier péché.

Les églises de Paris étaient ouvertes ; la foule des fidèles s'y est réunie ; tout a été calme, religieux, digne, en un mot, de la solennité du jour, digne de la France, cette fille aînée de Rome chrétienne.

À l'église de la Madeleine, où nous étions, le curé a fait aux fidèles une allocution touchante. Six prêtres ont distribué l'hostie sainte pendant la célébration des trois messes.

Jamais cérémonie religieuse n'avait vu pareil recueillement.

25 décembre

Le procureur de la République a fait saisir aujourd'hui le journal *la Réforme* à la poste et dans les bureaux de ce journal.

La poursuite est dirigée contre un article intitulé : « Les exilés français du 13 juin résidant actuellement à Londres aux démocrates fraternels d'Angleterre », et qui se termine par ces mots : « Vive la République démocratique et sociale ! »

Le mariage de M. Bineau, ministre des travaux publics, et de M^{lle} Boniface de Beaumont, a été célébré avant-hier samedi, à l'église de Saint-Louis d'Angin. M^{gr} l'évêque de Langres, représentant du peuple, a officié.

M. François Arago vient d'adresser de nouveau au préfet de la Seine sa démission de membre de la commission départementale-municipale, qu'il avait déjà remise à ce magistrat il y a trois mois, et qu'il avait alors consenti à retirer. Cette démission, fondée sur les fatigues de l'âge et l'ébranlement de la santé, laisse vacante la présidence de la commission municipale.

26 décembre

M. Charles Lagrange s'est constitué l'organe des blessés de Février, de Juin, et des condamnés politiques. Nous serons toujours disposés à soutenir les droits acquis, nous serons toujours prêts à solliciter la clémence en faveur des coupables et surtout des égarés ; mais ce que nous ne tolérerons jamais, ce sera l'injure jetée sans cesse à la face de l'armée, toujours si noble, si dévouée.

Une révolte a éclaté à Belle-Isle. Les insurgés captifs ont

insulté le colonel, qui essayait de les faire rentrer dans le devoir ; on a dû recourir aux armes. Un homme a péri dans cette collision ; c'est un malheur déplorable.

Aujourd'hui, à la Chambre, on a interpellé le ministre à ce sujet. Un Montagnard a prononcé le mot *assassinat*, et tous les journaux rouges répètent ce mot.

Nous répondrons, nous, CALOMNIE. Non, L'ARMÉE N'ASSASSINE PAS ; l'armée n'agit qu'après mille provocations, mille insultes brutales ; non, *l'armée n'assassine pas* ; elle marche la poitrine découverte contre ceux qui s'abritent, pour tirer sur elle, derrière des barricades, dans des maisons ou dans des caves.

L'affaire du tombeau de l'empereur prend une grande importance dans les préoccupations de la Chambre.

Le parti bonapartiste est très affligé de ce conflit maladroitement soulevé par M. Ferdinand Barrot, qui, mettant en cause l'achèvement du tombeau, porte un coup terrible au prestige impérial, prestige qui va s'affaiblissant depuis qu'on l'a exploité au profit du gouvernement et de la politique.

On parle de M. de Morny pour remplacer M. Ferdinand Barrot à l'intérieur.

La Cour d'assises de l'Ardèche vient de juger le nommé Pierre Dumoulin, accusé d'avoir attenté plusieurs fois à la vie de son propre fils et d'une douzaine d'autres personnes, en mêlant à leurs aliments de l'arsenic et autres substances vénéneuses. Les détails des audiences consacrées à entendre les témoignages sur ces crimes ont été affreux.

À la dernière audience, Dumoulin s'est découvert la poitrine, et après avoir protesté de son innocence, il s'est porté un coup de couteau. On l'a emmené de la Cour d'assises ; mais, au bout de quelques instants, on l'a ramené sain et sauf. Dumoulin avait joué une affreuse comédie, et il ne s'était fait qu'une légère égratignure. Il a été condamné à la peine de mort.

Le président de la République assistait ce soir à la brillante représentation donnée par le Théâtre-Italien.

Le général Jérôme Bonaparte et sa famille étaient dans la loge placée immédiatement au dessous de celle occupée par le Président, en sorte que les illustres parents ne pouvaient, malgré le voisinage, ni s'apercevoir ni se deviner.

Ce rapprochement, que le hasard seul, sans doute, avait amené, était, au foyer, le sujet de toutes les conversations.

On lit dans le *Journal de Bruxelles* :

« M. de Salvandy est allé dernièrement faire une visite à la famille royale exilée à Claremont. Il a beaucoup causé avec le roi de la situation présente des affaires publiques en France, et des chances qui pourraient s'ouvrir, dans un avenir plus ou moins rapproché, pour le rétablissement du principe monarchique. Le roi s'est prononcé très nettement contre une restauration du gouvernement impérial. Selon lui, cette restauration mènerait très rapidement la France à deux abîmes : à la guerre étrangère, à la république rouge. Il conseille avant tout à son pays de se garder de cette fatale expérience.

Le cocher de la voiture de place 1079, le sieur Hubert, stationnait, il y a deux ou trois jours, dans la soirée, sur la place Bréda, et se disposait à regagner Montmartre, lorsque une personne portant une charmante petite fille de trois ans et un paquet peu volumineux loua la voiture pour aller, dit-elle, à un passage de la rue Vivienne qu'elle indiqua ; arrivée là, la course fut payée et la personne s'éloigna. Le cocher descendit ensuite de son siège pour visiter la voiture et s'assurer si rien n'y avait été oublié ; mais il n'eût pas plus tôt ouvert la portière qu'il aperçut l'enfant endormie sur le coussin et le paquet à côté d'elle. Il était impossible de supposer que c'était un oubli volontaire ; c'était un abandon calculé.

Le cocher, après avoir attendu quelques instants, se rendit chez le commissaire de police du quartier Feydeau, et, en lui racontant sa mésaventure, lui remit l'enfant et le paquet, renfermant des effets à l'usage de la petite fille, et une lettre qui donnait quelques explications sur l'abandon, mais ne contenant aucune indication sur la famille. Le magistrat fit donner tous les soins nécessaires à cette pauvre enfant, et, le lendemain, il la fit inscrire sur les registres de l'état civil du 2^e arrondissement sous les noms de LUCIE (Louise), puis il la fit conduire à l'hospice des Enfants-Trouvés.

27 décembre

L'Assemblée est revenue aujourd'hui sur la décision qu'elle avait prise relativement à la garde mobile. La question ne paraît pas cependant encore éclaircie.

Plusieurs projets et amendements contradictoires sont encore en présence.

Sur la demande de M. Clary, l'existence de la garde mobile a été prolongée d'un mois. On a voté les fonds nécessaires pour l'exécution de cette mesure.

Les généraux Laydet, Bedeau, Tarta, Leflo, M. le colonel Charras et le capitaine Aymé ont pris part à la discussion.

Le gouvernement, sommé de s'expliquer sur le point de savoir s'il acceptait les modifications de la commission, a répondu, par l'organe du ministre de la guerre, ne pas les approuver.

La proposition Charras, pour le maintien de trois bataillons de la garde mobile, nous paraissait devoir lever toutes les difficultés ; elle a été rejetée, malheureusement, selon nous.

M. de Corcelles, qui a dirigé si long-temps les négociations du gouvernement français auprès du souverain pontife, est arrivé ce matin à Marseille, à bord du paquebot à vapeur *Maria-Atonietta*, capitaine Tortelo.

L'*Almanach républicain démocratique* de 1850 a été saisi chez le libraire Jules Laisné, passage Véro-Dodat. L'*Almanach des Proscrits* a été également saisi dans les bureaux du *Nouveau-Monde*.

Hier, M. Mouillard, gérant du journal *la Liberté*, était appelé devant le jury, à raison d'un article publié par ce journal. L'absence de M^e Cremieux, qui doit présenter la défense du gérant, a fait renvoyer l'affaire à lundi prochain.

Par décret du président de la République, en date du 25 décembre, M. Ch. de Nieuwerkerke a été nommé directeur des Musées nationaux, en remplacement de M. Jeanron, appelé à d'autres fonctions.

Un soldat appartenant aux bataillons de discipline, condamné par le Conseil de guerre de Constantine à la peine de mort, pour meurtre prémédité sur son sergent, s'était évadé par un moyen assez curieux de l'hôpital de cette ville, où il était en traitement. Affublé du tablier des infirmiers et portant l'un des ustensiles à leur usage, il avait échappé à toute surveillance dans un moment de confusion causé par le convoi d'un officier. Engagé ensuite comme briquetier au village de Saint-Charles, il y travaillait dans l'intention d'amasser quelque argent qui lui permît de passer à Tunis ; mais il fut reconnu par un soldat du 8^e de ligne, arrêté, puis conduit à Rone.

Le capitaine-rapporteur et le greffier du conseil de guerre étaient venus de Constantine assister à l'exécution.

L'escorte a ramené de Stora, assis dans une prolonge, le patient, dont le visage respirait une impassibilité stoïque. La garnison, sans armes, l'attendait près de la grande caserne, sur les hauteurs de la ville. Après une station à la prison militaire, il s'est avancé accompagné de M. Lemauff, curé de Philippeville, qui l'a

livré à la justice militaire, sans cesser de prier sur lui. Le jugement lu, la sentence a reçu son exécution, et, le défilé terminé, quelques hommes ont retourné, après l'enlèvement du corps, la terre sur laquelle il était tombé.

Une jeune femme, qui venait de passer une partie de la nuit du lundi au mardi à faire le réveillon, s'en retournait chez elle vers trois heures après minuit, avec un cavalier qui s'était offert à l'accompagner, lorsque, arrivée rue Saint-Denis, près de la place Sainte-Opportune, elle fut soudain prise de violentes douleurs d'enfantement, et, se sentant dans l'impossibilité de faire un pas de plus, elle s'assit sur une borne. Son compagnon, fort embarrassé, allait éveiller les voisins, quand une bande joyeuse de jeunes gens, qui venait aussi de fêter gaîment la nuit de Noël, arriva. Un jeune étudiant en médecine était parmi eux ; il envoya un de ses amis à la quête d'un fiacre, et pendant qu'on essayait de porter secours à la dame, survint une patrouille qui emmena tout le monde s'expliquer au poste de l'Hôtel-de-Ville. On n'y fut pas plus tôt arrivé, que la dame, qu'on avait couchée sur le lit de camp, mit au monde un gros garçon. Le commissaire de police du quartier a envoyé la mère et l'enfant à l'Hôtel-Dieu.

28 décembre

Aujourd'hui l'Assemblée sort de sa torpeur. On agite la question de la Plata. Le traité de l'amiral Leprédour est apprécié à sa juste valeur ; il est regardé comme honteux et désastreux : il ne doit donc pas être ratifié.

L'amiral Leblanc a énergiquement protesté contre les stipulations de ce traité ; il a montré l'Angleterre, toujours hostile malgré son amitié apparente, se hâtant d'accepter l'alliance parce qu'elle entrevoit dans les articles proposés l'abaissement de l'influence française dans l'Amérique du sud.

Au nom de notre honneur, de nos intérêts commerciaux, au

nom des engagements pris envers nos compatriotes de Montevideo, le gouvernement est mis en mesure d'agir efficacement contre l'odieux et fourbe dictateur qui se joue de notre diplomatie et de notre longanimité.

Un discours de M. Collas a présenté la question sous le point de vue que nous venons d'établir ; ce discours a produit une vive sensation.

La commission pour les colonies agricoles en Algérie s'est continuée aujourd'hui : M. Tocqueville la préside, M. Desvignes en est le secrétaire.

Tous les journaux des Départements nous apportent la nouvelle que partout la fête de Noël a été célébrée avec la pompe la plus solennelle, et le plus profond recueillement.

Plusieurs journaux ont reproduit un article de la *Gazette de Breslau* annonçant que M. le comte de Chambord avait fait une chute de quelque gravité en tombant d'un wagon sur les rails du chemin de fer de Frohsdorf à Vienne.

Nous savons qu'une lettre écrite de la main du prince est arrivée hier à Paris. Il raconte lui-même qu'en se rendant au chemin de fer, il est tombé sur la glace et s'est fait quelques contusions à la figure.

C'est mercredi prochain, 2 janvier, que l'Assemblée procédera, en séance publique, à la réélection de son bureau.

La réunion du conseil d'état, à l'unanimité, a été d'avis de réélire M. Dupin aîné, président de l'Assemblée, en reconnaissance du rare talent et de la noble fermeté avec lesquels l'honorable membre a rempli ces pénibles fonctions ;

À la presque unanimité de réélire vice-présidents MM. Baroche, Daru, le général Bedeau et Benoist-d'Azy.

Même résolution pour MM. de Heeckeren, Bérard, Chapot,

Lacaze, Peupin, Arnaud, secrétaires actuels.

29 décembre

Les honneurs de la séance d'aujourd'hui appartiennent à M. Napoléon Daru, rapporteur de la commission dans l'affaire de la Plata.

Le premier orateur a été M. de La Grange (de la Gironde) : il a conseillé la paix. M. de la Rochejaquelein lui a succédé : il a demandé la guerre. L'honneur du pays exige la punition de Rosas et d'Oribe, son digne lieutenant.

Après l'honorable représentant du Morbihan, le ministre des affaires étrangères, M. le général La Hitte, a paru à la tribune. M. de La Hitte parle avec facilité ; seulement la défaveur a suivi son premier discours. La thèse du ministre était mauvaise. Il désavouait, au nom du gouvernement, le traité Leprédour ; mais il voulait recommencer les négociations sur de nouveaux frais.

Le rapporteur de la commission, M. Napoléon Daru, a succédé au ministre. Les applaudissements de l'Assemblée ont éclaté quand M. Daru a fait ressortir, avec un énergique talent, la contradiction des promesses et des actes du cabinet.

La discussion sera continuée lundi.

Afin d'éclairer l'opinion publique dans l'importante question de la Plata, nous publions les deux lettres suivantes :

Paris, 27 décembre 1849.

Général,

Pour anéantir l'intérêt que l'Assemblée nationale doit nécessairement porter à nos nationaux, on affirme que la population française de Montevideo, de quinze mille âmes qu'elle comptait en 1842, se trouve aujourd'hui réduite à *huit cents âmes*. Veuillez, je vous prie, nous mettre à même de démentir une assertion si erronée.

Agrérez, général, l'expression de ma haute considération.

CH. CHRISTOFLE.

Paris, 20 décembre 1849.

Monsieur,

Je réponds avec plaisir à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce jour.

Le fait que vous citez était à ma connaissance, et je ne l'ai pas démenti, parce qu'il m'a paru se démentir lui-même. D'après les documents émanés de la police de Montevideo, trois mille cinq cents et quelques Français étaient passés à l'Entre-Rios et Buenos-Ayres, jusqu'au mois de mai dernier ; près de trois mille étaient également partis de Montevideo pour le Brésil et autres ports circonvoisins. Les maladies qu'amènent un long siège et les combats auront causé une mortalité de deux mille individus, de sorte que, la population française, avant le siège, excédant 15,000 âmes, il est clair que ceux qui disent que Montevideo ne renferme plus que 800 Français débitent un mensonge absurde.

À la fin du mois d'avril dernier, les légions étrangères furent passées en revue, expressément pour répondre aux assertions de quelques personnes qui entouraient les agents français à Montevideo, dans le but d'obscurcir la vérité sur les lieux mêmes. Les agents français furent invités par le gouvernement à assister à cette revue : les légions restèrent en ligne pendant trois heures dans la grande rue du Marché, et offrirent les chiffres suivants :

1,040 Français.

589 chasseurs (Basques-Français).

À l'arrière-garde de la légion française on voyait, en ligne, la compagnie des Invalides, composée de

92 hommes.

162 orphelins de légionnaires.

On voit donc que, sans compter les familles des légionnaires, les malades, les piquets aux divers points, ni la partie de la population française non armée, au jour cité on a pu compter, au lieu que je désigne, 1,883 Français.

Postérieurement à cette date, on a fait le recensement de la

population française, et son résultat, publié dans le *Patriote Français* du 29 juillet dernier, donne un chiffre positif de 6,293 personnes.

Agréez, monsieur, les sentiments d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur.

M. PACHECO Y OBES.

30 décembre

On parle d'un emprunt contracté par le pape par l'intermédiaire de la maison Fould.

Tous les journaux entretiennent le public d'un événement mystérieux : on dit que des hommes armés auraient, le soir, attaqué la voiture d'un neveu de l'Empereur, représentant du peuple, et que le cocher avait été gravement blessé en défendant son maître.

Une nouvelle compagnie se présente pour soumissionner le chemin de fer de Lyon. C'est la Compagnie des Ingénieurs ; elle est présidée par le général Dollé.

On parle tout bas d'une prorogation de l'Assemblée. Cette prorogation trouve des partisans dans les amis particuliers de l'Élysée et les confidents du ministère. On présente la session permanente comme la mort des affaires et du commerce, en raison de l'agitation qu'elle entretient dans la population.

D'un autre côté, l'Assemblée se montre de plus en plus jalouse de ses privilèges. Quelques membres du parti légitimiste se sont préoccupés de l'uniforme porté par M. Louis Bonaparte, lui à qui la Constitution ne permet pas de commander la force armée, ni d'en disposer en personne.

Ce serait, disait-on, à la suite de ces observations, que le Président de la république, à la dernière réunion de l'Élysée, se serait

montré en simple frac bleu.

La neige couvre le département de la Seine ; les voies de communication sont presque toutes interrompues. Les voyageurs d'Orléans ont dû passer la nuit dans les voitures. Deux cents militaires sont entre Monnerville et Toury, occupés à déblayer le chemin.

31 décembre

Aujourd'hui l'on oublie la question de la Plata, les finances, la guerre, même la boue qui recouvre l'asphalte et la neige qui tombe. Chacun court aux boutiques. Le gaz respandit dans les magasins. Marquis, Boissier, Tahan, Susse, Alphonse Giroux, voient la foule encombrer leurs salons. Le populaire fait ses emplettes le long des boulevards, où mille petites baraques en bois sont établies.

Les facteurs de Bidault et Campmas galopent avec les cartes, qui cette année sont toutes mises sous enveloppe. Il y a des gens qui se donnent rendez-vous pour s'embrasser à minuit.

Les *salems* officiels commencent. L'Élysée va ouvrir ses portes aux mêmes équipages qui ont conduit leurs maîtres chez Barras, chez les Consuls, chez l'Empereur, chez Louis XVIII, une seconde fois chez l'Empereur, encore chez Louis-le-Désiré, comme ils l'appelaient, chez Charles X, au Palais-Royal et aux Tuileries de Louis-Philippe, aux hôtels du Quintumvirat exécutif, et chez le Dictateur M. Cavaignac.

Allez offrir vos vœux *sincères*, Tigellins blasonnés, ou fils du prolétariat qui reniez votre origine ! Peut-être M. Louis Bonaparte, en recevant vos hommages, fredonnera la chanson de Béranger :

De mon cousin qu'il vous souvienne :
Les rois l'adoraient au berceau,
Et cependant il est à Vienne.

M. les généraux Changarnier et Perrot ne recevront pas les *camarades* de la garde nationale.

N'oublions pas un mot de M. Dupin.

M. Rouher écrivit pour demander à quelle heure l'Assemblée voulait être reçue. M. Dupin mit la lettre dans sa poche. M. Rouher revint à la charge.

« Consultez l'Assemblée, dit le Président : elle vous répondra, non par un vote, mais par un éclat de rire. »

On dit aujourd'hui que la lettre venant de l'Élysée est une maladresse du secrétaire. Pauvre M. Mocquart !

LE MOIS ne s'occupe ni d'annonces, ni de réclames ; mais au moment de la nouvelle année, nous croyons devoir recommander l'album cosmopolite du capitaine d'Hastrel.

Au moment où la question de la Plata préoccupe tous les esprits, on aime à retrouver dans l'album de M. d'Hastrel les vues exactes de Montevideo et des autres points remarquables de la République Orientale.

Le capitaine d'Hastrel a parcouru lui-même les contrées dont son habile crayon a reproduit les sites les plus pittoresques. Son album est le plus gracieux comme le plus utile cadeau que l'on puisse offrir.

On le trouve rue de Rivoli, 8, chez l'auteur.

Revue de l'étranger

ALLEMAGNE

L'empereur d'Autriche voyage. Il parcourt ses états, s'efforçant d'un ramener le calme, et confère avec les souverains ses voisins. Il visite successivement les rois de Prusse, de Saxe, se rencontre avec le czar, avec lequel il s'unirait volontiers pour

combattre l'omnipotence que veut prendre la Prusse en Allemagne.

Cette dernière puissance a renvoyé le comte de Bulow comme ambassadeur extraordinaire à Pétersbourg. L'entrée de la flotte anglaise dans les Dardanelles a été le motif de son départ.

Il est question, entre les rois de Bavière et de Wurtemberg, du jeune empereur, qui mécontente tout le monde par le retard apporté à la convocation de la diète autrichienne.

L'Autriche a protesté officiellement contre l'état fédératif restreint dont la Prusse a proposé la constitution.

À Francfort, le ministère de l'empire, sous la présidence du grand vicaire, a rédigé une allocution au peuple allemand.

Il éclate chaque jour des troubles dans la Saxe. L'armée autrichienne, cantonnée dans la Bohême, s'apprête à y entrer pour rétablir l'ordre.

En Hongrie, des bandes de guérillas sillonnent les routes et rendent difficiles et dangereuses les communications.

La cour de Berlin a envoyé une note au cabinet autrichien en réponse à la protestation contre l'état fédératif restreint.

Il y a de graves dissentiments dans le sein de l'assemblée Wurtembourgeoise.

Des troubles ont encore éclaté en Hongrie, dans Komorn, et à Salzbourg, en Autriche, on proclame la constitution hongroise.

Haynau prend des mesures militaires contre les Honweds.

ITALIE

ROME. — Le pape ne veut pas rentrer dans Rome. Ce n'est pas qu'il puisse craindre la domination française ; il sait bien qu'il lui sera toujours facile de revenir sur les concessions que notre politique voudrait lui imposer ; mais le pape est honnête homme ; il ne voudrait pas promettre avec une arrière pensée de revenir sur une parole donnée. Quand cessera cet état provisoire, nul ne le sait. Les délégués du pouvoir pontifical ne sauraient faire aimer leur domination. Les Français s'occupent de fouilles

artistiques. L'union entre les autorités françaises et papales est apparent, sinon sincère. Le général Baraguey d'Hilliers parle peu, mais garde une attitude convenable.

PIÉMONT. – Le fils de Charles-Albert est toujours tourmenté par les *ultra-libéraux*, comme on disait autrefois en France. Il semble chercher un appui dans son armée. Il sait que l'on doit peu compter sur le secours des gens modérés dans les cas où une lutte deviendrait imminente. Aussi passe-t-il de fréquentes revues. Les troupes paraissent animées du meilleur esprit.

NAPLES. – Les arrestations et les exécutions continuent. Le roi change bien de ministres, mais il ne change pas de système.

Venise répare les dégâts causés par l'état de siège. On estime à plus d'un million de livres autrichiennes tous les travaux. Le prix des denrées est excessif.

Les élections du Piémont sont toutes favorables au ministère. L'opposition a perdu quarante-cinq députés.

La Lombardie gémit toujours sous le joug autrichien. Les outrages à la population se continuent. Des jeunes filles sont insultées publiquement, battues de verges. C'est un esclavage horrible et dont l'Autriche pourra peut-être, un jour, rendre un compte terrible.

RUSSIE

Le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui, à l'époque de l'affaire de Hongrie, semblait faire si bon marché de l'Autriche, tend aujourd'hui à se rapprocher de cette puissance. La Russie, comme l'Autriche, craint de voir la Prusse prendre la suprématie en Allemagne. D'un autre côté, le czar est vivement préoccupé de l'affaire de Turquie, dont la solution n'est pas complète. Les troupes russes se concentrent en Pologne et s'organisent sur le pied de guerre. On dit que le czar se rendra à Varsovie pour y passer une revue générale, et que les Autrichiens du duché de Posen iraient relever les Russes, qui se dirigeront vers les frontières turques.

Il se prépare sans doute de grands événements pour le printemps. C'est à cette époque que l'empereur voudra réaliser ses projets sur la Turquie. Deux corps d'armée sont prêts pour marcher sur le Danube intérieur ou la mer Noire. La flotte se rallie à Sébastopol, où arrivent d'Odessa d'immenses approvisionnements.

ESPAGNE

Nous avons annoncé la grossesse de la reine d'Espagne. Elle a été déclarée officiellement.

Le gouvernement a rappelé les troupes qu'il avait envoyées en Italie. Celles-ci ont commencé leur mouvement de départ ; déjà plusieurs régiments se sont embarqués.

Les cortès assemblés s'occupent d'une réforme électorale, du règlement de la dette publique et d'une modification dans la nouvelle loi des douanes.

TURQUIE

Toujours la même crainte, les mêmes préoccupations, les mêmes inquiétudes. L'escadre anglaise est dans les Dardanelles. L'escadre française est à Vourla. Les exigences des puissances autrichiennes et russe sont toujours aussi menaçantes, mais le divan se refuse avec courage à un acte déshonorant ; cependant on cherche une transaction. Bem, ses Hongrois et ses Polonais sont toujours à Schumla. Le commissaire autrichien veut faire une tentative pour les amener à rentrer dans leur patrie. S'ils s'y refusent, on dit qu'on les transportera dans le Dierbekir. Au reste, cette dernière contrée paraît destinée à recevoir Bem, qui, malgré sa conversion à l'islamisme, devra garder cette résidence.

On attend tous les événements pour le printemps. Le divan prépare ses troupes et fait des approvisionnements et des armements considérables pour résister à la Russie.

Revue des théâtres

THÉÂTRE-FRANÇAIS. – M. Arsène Houssaye continue à marcher dans la bonne voie dont M. Séveste s'était écarté d'une manière si déplorable. M^{lle} Rachel est rentrée active, dévouée, prête à tout, mettant son talent à la disposition de l'ancien et du nouveau répertoire.

On a repris la *Coupe enchantée*, cette pièce inconnue de la génération actuelle. L'*Othello* de De Vigny, l'*Hamlet* d'Alexandre Dumas et Paul Meurice, vont remplacer les œuvres de Ducis, et pour la fête de Molière on nous prépare une comédie charmante qui viendra en aide au succès de la *Gabrielle* de M. Émile Augier.

OPÉRA. – *Le Prophète* prend, de jour en jour, des proportions imprévues. *L'Enfant prodigue* est en pleine répétition. Masset, Roger, M^{lle} Mainvielle, interpréteront le nouveau chef-d'œuvre d'Auber.

L'on parle du retour de la Cerrito.

M^{lle} Carlotta n'a pas encore contracté de réengagement ; on dirait que les deux gracieuses sylphides ne veulent pas se trouver sur le même terrain.

Duprez a fait ses adieux au public parisien dans la soirée du 14. Il a puisé une vigueur surnaturelle pour cette suprême et touchante représentation. Il a chanté *la Juive*, *Othello* et *Lucie*. Il y a été admirable.

Le Fanal, de M. Adolphe Adam, a réussi malgré le libretto de M. de Saint-Georges.

Ronconi poursuit sa marche entouré de toutes les sympathies des dilettantes.

LES ITALIENS ont enfin trouvé un ténor. Les théâtre est sauvé par Lucchesi.

Ce jeune homme a débuté dans *Mathilde di Sabran*. Il est bien fait, de belle mine. Sa voix est fraîche et pure, d'une grande étendue et d'une agilité prodigieuse.

Jamais le théâtre Italien n'a vu de soirée plus animée et plus brillante.

L'OPÉRA-COMIQUE voit *la Fée aux Roses* combler l'administration de ses dons. Le nouvel opéra d'Auber, sur lequel on fonde de grandes et légitimes espérances, est en pleine répétition.

Le GYMNASÉ a donné, au bénéfice de Tisserand, un petit acte dont le bénéficiaire et M^{lle} Rose Chéri ont fait tous les frais. *Le Cachemire vert* a obtenu les applaudissements les plus sincères ; une bonne part en revient aux auteurs, MM. Alex. Dumas et Eugène Nus.

VARIÉTÉS. — M. Thibeaudeau sourit aux belles recettes que lui procure la *Vie de Bohême*.

On parle de l'engagement d'Arnal et de la continuation des représentations de Dejazet.

Au VAUDEVILLE. — *Paris sans impôts* a été criblé de sifflets. Pauvre M. Clairville !

Les Danseuses viennoises attirent toujours la foule, qui va frapper aussi à la porte de l'AMBIGU pour voir *les 4 fils Aymon*, et au CIRQUE pour les *Pilules du diable*.

Le comte Hermann, au THÉÂTRE-HISTORIQUE, est, chaque soir, un nouveau triomphe pour Mélingue, Laferrière, Pierron, Barré, Rouvière et M^{me} Persont. On prépare activement *Urbain Grandier*. M. Max de Revel nous promet de nouvelles jouissances. On parle de reprises importantes : *Angèle*, *Don Juan de Marana*. *La Tempête dans un verre d'eau*, de M. Léon Gozlan, est un charmant lever de rideau. Laferrière a eu un véritable succès à son bénéfice. Il a trouvé dans l'empressement du public une récompense au zèle et au talent qu'il montre toujours.

Pour attendre *Urbain Grandier*, le directeur fait reprendre *Henri III* ; c'est une bonne fortune pour la génération actuelle. La première création d'Alexandre Dumas, cette pièce de début, que quatre mille spectateurs saluèrent avec enthousiasme, n'a pas été jouée depuis dix ans. M^{me} Persont avait reçu le rôle de la *duchesse de Guise* ; mais les fatigues occasionnées par les représenta-

tions de *la Guerre des Femmes* et du *Comte Hermann*, les études auxquelles elle se livre pour *Urbain Grandier*, l'ont forcée à céder son rôle à M^{me} Lacressonnière.

L'ODÉON continue à refuser des places au bureau, et si, forçant la consigne, qui fléchit facilement, vous êtes admis dans le sanctuaire, vous voyez de nombreuses vacances. Cependant, *François le Champi* est un beau succès.

Ne nous rendons pas coupable d'oubli, et, en parlant des représentations solennelles, mentionnons celle que nous a donnée l'Académie, le 6 de ce mois de décembre.

M. le duc de Noailles a remplacé M. le vicomte de Château-briand.

Quand l'auteur du *Génie du Christianisme* mourut, au mois de juillet 1848, au moment où Paris cherchait à reprendre le calme, après les terribles journées de juin, la France, le monde, proclamaient tout haut certains noms dignes d'être associés à ceux de Victor Hugo, de Lamartine et d'Alfred de Vigny. Mais l'Académie,

La cruelle qu'elle est

Se boucha les oreilles et nous laissa crier.

— Messieurs, dit un des trente-neuf immortels survivants, nous avons perdu un vicomte ; il s'agit de le remplacer. Qu'on ne nous parle pas du chantre de *René*, de l'auteur des *Martyrs*, du pèlerin de Jérusalem, du diplomate du congrès de Vérone. Il y avait, ou, plutôt, il pourrait y avoir au dessus du fauteuil devenu vacant, *un écu de gueules aux fleurs de lys sans nombre* ; la parque (l'académicien parlant était un élu de l'époque impériale), la parque a couvert de son crêpe funèbre l'écusson de Château-briand : que le monde apprenne que chez nous...

— *Uno avulso non deficit alter !* s'écria M. Patin.

L'Académie entière s'inclina.

Cherchons un candidat blasonné.

Alors on découvrit qu'un grand seigneur, qui *portait d'azur à la bande d'or, l'écu surmonté et timbré d'une couronne ducale,*

avec le cordon de l'ordre accolé, avait fait un livre sur madame de Maintenon, protectrice des Noailles.

Les trente-neuf allèrent faire visite au noble duc. On lui proposa l'héritage du vicomte. Il accepta comme il eût reçu l'héritage du duc de Richelieu, et, le 6 décembre, M. le duc de Noailles est entré, a parlé, et M. Patin lui a répondu.

La visite au président de la République a failli être une pierre d'achoppement à l'admission du noble académicien.

N^o 26
1^{er} FÉVRIER 1850
1^{er} au 31 janvier

UNE NOUVELLE TROIE
(suite)

Une fois arrivé au pouvoir, le grand travail de Rosas fut d'anéantir la fédération.

Lopez, le fondateur de la fédération, tombe malade ; Rosas le fait venir à Buenos-Ayres et le soigne chez lui.

Lopez meurt empoisonné.

Quiroga, le chef de la fédération, échappe à vingt combats plus meurtriers les uns que les autres. Son courage est passé en exemple ; son honneur en proverbe.

Quiroga meurt assassiné.

Cullen, le conseil de la fédération, devient gouverneur de Santa-Fé. Rosas lui improvise une révolution. Cullen est livré à Rosas par le gouvernement de San-Iago.

Cullen meurt fusillé.

Tout ce qu'il y a de marquant dans le partie fédéral a le sort de ce qu'il y avait de marquant en Italie sous les Borgia, et peu à peu Rosas, en employant les mêmes moyens que César et Alexandre VI, parvient à régner sur la République argentine, qui, quoique réduite à une parfaite unité, n'en conserve pas moins le titre pompeux de fédération.

Disons quelques mots des hommes que nous venons de nommer, et faisons un instant revivre leurs spectres accusateurs.

Il y a d'ailleurs dans tous ces hommes une saveur de sauvagerie primitive qui mérite d'être rapportée.

Nous avons commencé par le général Lopez. Une seule anecdote fera connaître non seulement lui, mais encore les hommes

auxquels il avait affaire.

Lopez était gouverneur de Santa-Fé. Il avait dans l'Entro-Rios un ennemi personnel, le colonel Ovando. Ce dernier, à la suite d'une révolte, fut conduit prisonnier au général Lopez.

Le général déjeunait. Il reçut à merveille Ovando, et l'invita à s'asseoir à sa table. La conversation s'engagea comme entre deux convives auxquels une égalité de condition eût commandé la plus parfaite et la plus égale courtoisie.

Cependant, vers le milieu du repas, Lopez s'interrompit tout à coup.

— Colonel, dit-il, si je fusse tombé en votre pouvoir comme vous êtes tombé au mien, et cela au moment du repas, qu'eussiez-vous fait ?

— Je vous eusse invité à vous mettre à table comme vous avez fait vous-même.

— Oui, mais après le déjeuner ?

— Je vous eusse fait fusiller.

— Je suis enchanté que ce soit là l'idée qui vous soit venue, car c'est aussi la mienne. Vous serez donc fusillé en vous levant de table.

— Dois-je me lever tout de suite, ou achever de déjeuner ?

— Oh ! achevez, colonel, achevez ; nous ne sommes pas pressés.

On continua donc ; on prit le café et les liqueurs ; puis, café et liqueurs pris :

— Je crois qu'il est temps, dit Ovando.

— Je vous remercie de ne point avoir attendu que je vous le rappelasse, répondit Lopez.

Puis, appelant son planton :

— L'escouade est-elle prête ? demanda-t-il.

— Oui, mon commandant, répondit le planton.

Alors, se retournant vers Ovando :

— Adieu, colonel, dit-il.

— Oh ! au revoir, répondit celui-ci. On ne vit point long-

temps dans des guerres pareilles à celles que nous faisons.

Et saluant Lopez, il sortit. Cinq minutes après, une fusillade retentissant sur le seuil même de la porte de Lopez lui annonçait que le colonel Ovando avait cessé d'exister.

Passons à Quiroga.

Quiroga, lui aussi comme Rosas, était un homme de la campagne. Il avait servi autrefois comme sergent dans l'armée de ligne des Espagnols. Retiré dans son pays natal, la Rioja, il se mêla au parti interne, devint maître de son pays ; et une fois arrivé au premier degré de puissance, il se jeta dans la lutte des différentes factions de la République, et dans cette lutte se révéla pour la première fois à l'Amérique.

Au bout d'un an, Quiroga était l'épée du parti fédéral. Jamais homme n'a obtenu de pareils résultats par la simple application de la valeur personnelle. Son nom en était arrivé à avoir un prestige qui valait des armées. Sa grande tactique au milieu du combat était d'appeler sur lui la plus forte somme de dangers qu'il pouvait réunir, et lorsque dans la mêlée il jetait son cri de guerre, en faisant vibrer dans sa main cette longue lance qui était son arme de prédilection, les plus braves cœurs faisaient alors connaissance avec la crainte.

Quiroga était cruel, ou plutôt féroce. Mais dans sa férocité il y avait toujours quelque chose de grand ou de généreux. C'était la férocité du lion, et non celle du tigre.

Ainsi, le colonel Bingle, un de ses plus grands ennemis, est fait prisonnier et assassiné après avoir été pris. Celui qui l'a assassiné et qui sert sous les ordres de Quiroga se présente à lui, croyant avoir gagné une bonne récompense.

Quiroga lui laisse raconter son crime, et à l'instant même le fait fusiller.

Un autre jour, deux officiers appartenant au parti ennemi sont faits prisonniers par ses gens, qui se souviennent du supplice de leur compagnon, et qui cette fois les lui amènent vivants. Il leur offre d'abandonner leurs drapeaux et de servir sous les siens :

l'un refuse, l'autre accepte.

— C'est bien, dit-il à celui qui a accepté. Montons à cheval et allons voir fusiller votre camarade.

Celui-ci, sans faire d'observations, s'empresse d'obéir, cause gaîment tout le long de la route avec Quiroga, dont il se croit déjà l'aide-de-camp, tandis que le condamné, escorté d'un piquet aux armes chargées, marche tranquillement à la mort.

Arrivé sur le lieu de l'exécution, Quiroga ordonne à l'officier qui a refusé de trahir son pays de se mettre à genoux, et commande le feu. Mais après le commandement en joue il s'arrête.

— Allons, dit-il à celui qui se croyait déjà mort, vous êtes un brave ; prenez le cheval de Monsieur et partez.

Et il désignait le cheval du renégat.

— Mais moi ? demanda celui-ci.

— Toi, répondit Quiroga, tu n'as pas besoin de cheval, car tu vas mourir.

Et malgré les supplications de son camarade, si miraculeusement rendu à la vie, il le fait fusiller.

Quiroga ne fut vaincu qu'une fois, et ce fut par le général Paz, le Fabius américain, homme vertueux et pur s'il en fut jamais. Deux fois il détruisit les armées de Quiroga dans les batailles terribles de la Tablada et d'Oncativo. C'était un beau spectacle pour ces jeunes républiques qui sortaient de terre que de voir l'art, la tactique et la stratégie en lutte contre le courage indomptable de la volonté de fer de Quiroga. Mais, le général Paz fait prisonnier à cent pas de son armée par un coup de bolas, qui enveloppa les jambes de son cheval, Quiroga fut invincible.

La guerre une fois terminée entre le parti unitaire et le parti fédéral, Quiroga entreprit un voyage dans les provinces de l'intérieur ; mais, en revenant de ce voyage, il fut assailli à Barranco Iaco par une trentaine d'assassins, qui firent feu sur sa voiture. Quiroga, malade, s'y tenait couché ; une balle qui traversa un des panneaux lui brisa la poitrine. Quoique blessé à mort, il se souleva, et pâle, ensanglanté, ouvrit la portière. En voyant le héros

debout, quoique déjà cadavre, les assassins prirent la fuite. Mais Santo Perez, leur chef, marcha droit à Quiroga, et comme celui-ci était tombé sur son genou et le regardait en face, il l'acheva.

Alors les autres assassins revinrent et achevèrent l'œuvre commencée. Ce furent les frères Reinafé, qui gouvernaient à Cordoue, qui dirigeaient cette expédition d'accord avec Rosas. Mais Rosas avait eu le soin de se tenir dans un lointain si éloigné, qu'on ne l'aperçut pas. Il put dès lors prendre le parti de celui qu'il avait fait assassiner et poursuivre ses assassins.

Ils furent arrêtés, jugés et fusillés.

Reste Cullen.

Cullen, né en Espagne, s'était établi dans la ville de Santa-Fé, où il s'était lié avec Lopez, et où il était devenu son ministre et le directeur de sa politique. L'immense influence que Lopez eut sur la République argentine, depuis 1820 jusqu'à sa mort, arrivée en 1833, fit de Cullen un personnage extrêmement important. Lorsqu'au jour du malheur, Rosas, proscrit, émigra à Santa-Fé, il reçut de Cullen toute espèce de service. Mais ces services rendus ne purent faire oublier au futur dictateur que Cullen était un des hommes qui voulaient mettre fin au régime de l'arbitraire dans la République argentine. Cependant il sut cacher son mauvais vouloir sous les apparences de la plus grande amitié envers Cullen.

À la mort de Lopez, Cullen fut nommé gouverneur de Santa-Fé, et se consacra à établir des améliorations dans la province. En même temps, au lieu de se montrer l'ennemi du blocus français, Cullen ne cachait point ses sympathies pour la France, considérant que le pouvoir de celle-ci était un grand appui pour ses idées civilisatrices. Alors Rosas lui suscita une révolution, qu'il appuya publiquement et par un concours de troupes. Cullen, vaincu, se réfugia dans la province de Santiago del Estero, que commandait son ami le gouverneur Harra. Rosas, qui avait déjà déclaré Cullen sauvage unitaire, entama des négociations avec Harra, afin qu'on lui livrât la personne de Cullen.

Pendant long-temps ces négociations échouèrent, et Cullen, sur

les assurances de son ami Harra, qui jurait de ne jamais le livrer, se croyait sauvé, lorsqu'un jour, au moment où il s'y attendait le moins, il fut arrêté par des soldats d'Harra, et conduit à Rosas. Mais celui-ci, ayant appris qu'on lui amenait Cullen captif, envoya l'ordre de le fusiller à moitié chemin, parce que, dit-il dans une lettre au gouverneur de Santa-Fé, qui avait succédé à Cullen, *son procès était fait par les crimes que tout le monde connaissait.*

Cullen était un homme d'une société agréable et d'un caractère humain. Son influence sur Lopez fut toujours employé à éviter toute espèce de rigueur, et c'est en raison de cette influence que le général Lopez, malgré les supplications de Rosas, ne permit point de supplicier un seul des prisonniers faits pendant la campagne de 1831, qui mit en son pouvoir les chefs les plus importants du parti unitaire.

Au reste, Cullen avait tous les dehors de la civilisation ; mais son instruction était superficielle, et ses talents médiocres.

Ce fut ainsi que Rosas, le seul homme peut-être qui n'eût aucune gloire militaire parmi les chefs du parti fédéral, se débar-rassa des champions de ce parti ; dès lors, il demeura le seul homme important dans la République argentine, en même temps qu'il était le maître absolu de Buenos-Ayres.

Ce fut alors que Rosas, arrivé à la toute-puissance, commença sa vengeance contre les classes élevées, qui l'avaient si longtemps tenu en mépris. Au milieu des hommes les plus aristocrates et les plus élégants, il se montrait sans cesse vêtu de la *chaqueta* ou sans cravate. Il donnait des bals qu'il présidait avec sa femme et sa fille, et auxquels, à l'exclusion de tout ce qu'il y avait de distingué à Buenos-Ayres, il invitait les charretiers, les bouchers, et jusqu'aux affranchis de la ville ; ainsi, une fois, il ouvrit le bal, lui dansant avec une esclave, sa fille avec un gaucho.

Mais ce ne fut point de cette façon seulement qu'il punit la noble cité. Il proclama ce terrible principe :

Celui qui n'est pas avec moi est contre moi.

Dès lors, tout homme lui déplaisant fut qualifié du nom de sauvage unitaire, et celui que Rosas avait une fois désigné sous ce nom n'avait plus droit ni à la liberté, ni à la propriété, ni à la vie, ni à l'honneur.

Alors, pour mettre en pratique les théories de Rosas, s'organisa sous ses auspices la fameuse société de *Mas-horca*, c'est-à-dire *Encore des potences*. Cette société était composée de tous les hommes sans aveu, de tous les banqueroutiers, de tous les assassins de la ville.

À cette société de la Mas-horca étaient affiliés, par ordre supérieur, le chef de la police, le juge de paix, tous ceux enfin qui devaient veiller au maintien de l'ordre public ; de sorte que, lorsque les membres de la société forçaient la maison d'un citoyen, pour piller cette maison ou assassiner ce citoyen, celui dont la vie ou la propriété était menacée avait beau appeler à son aide, personne n'était là pour s'opposer aux violences qui lui étaient faites. Ces violences avaient lieu au milieu du jour comme en pleine nuit, et nul n'eût pu indiquer un moyen de s'y soustraire.

Veut-on quelques exemples ? Soit. Chez nous, on doit le remarquer, le fait suit toujours immédiatement l'accusation.

Les élégants de Buenos-Ayres avaient à cette époque l'habitude de porter leurs favoris en collier ; mais sous le prétexte que la barbe taillée ainsi formait la lettre U, et voulait dire unitaire, la Mas-horca s'emparait de ces malheureux, et les rasait avec des couteaux mal affilés, et la barbe tombait avec des lambeaux de chair ; après quoi on abandonnait la victime aux caprices de la dernière populace rassemblée par la curiosité du spectacle, et qui parfois poussait la sanglante farce jusqu'à la mort.

Les femmes du peuple commençaient alors à porter dans leurs cheveux ce ruban rouge connu sous le nom de *Moño*. Un jour la Mas-horca se posta à la porte des principales églises, et alors toutes les femmes qui entraient ou sortaient sans avoir le *moño* sur la tête s'en voyaient fixer un avec du goudron bouillant. Ce n'était pas non plus une chose extraordinaire que de voir une

femme dépouillée de ses habits et fouettée au milieu de la rue ; et cela parce qu'elle portait un mouchoir, une robe ou une parure sur laquelle on distinguait la couleur bleue ou verte. Il en était de même pour les hommes de la plus haute distinction, et il suffisait, pour qu'ils courussent les plus grands dangers, qu'ils se fussent hasardés en public avec un habit ou une cravate.

En même temps que les personnes désignées sans doute par Rosas, et qui appartenaient à ces classes supérieures de la société que poursuivait sa vengeance, étaient victimes de ses violences, on emprisonnait par centaines les citoyens dont les opinions n'étaient point en harmonie, nous ne dirons pas avec celles du dictateur, mais avec les combinaisons encore inconnues de sa politique à venir. Nul ne savait le crime pour lequel il était arrêté ; c'était chose superflue, puisque Rosas le savait. De même que le crime restait inconnu, le jugement était déclaré inutile, et chaque jour, pour faire place aux prisonniers des jours suivants, les prisons encombrées se débarrassaient du trop-plein de leurs captifs à l'aide de nombreuses fusillades. Ces fusillades avaient lieu dans l'obscurité, et, tout à coup, la ville se réveillait en tressaillant au bruit de ces tonnerres nocturnes qui la décimaient.

Le matin on voyait les charretiers de la police recueillir tranquillement dans les rues les corps des assassinés, et aller prendre à la prison les corps de ceux qu'on avait fusillés ; puis, assassinés et fusillés, conduire tous ces cadavres anonymes à un grand fossé, où on les jetait pêle-mêle, sans qu'il fût même permis aux familles des victimes de venir reconnaître les siens, et de leur rendre les devoirs funèbres.

Les charretiers qui conduisaient ces restes déplorables annonçaient leur venue par d'atroces plaisanteries, qui faisaient fermer les portes et fuir la population. On les a vus détacher les têtes des cadavres, en emplir des paniers, et, du cri habituel aux marchands de fruits de la campagne, les offrir aux passants effrayés, en criant :

— Voilà des pêches unitaires ! qui veut des pêches unitaires ?

Bientôt le calcul si joignit à la barbarie, la confiscation à la mort.

Rosas comprenait que le moyen de se conserver au pouvoir était de créer des intérêts inséparables des siens.

Alors il montra à une partie de la société la fortune de l'autre, en lui disant : Cela t'appartient.

À partir de ce moment, la ruine des anciens propriétaires de Buenos-Ayres fut consommée, et l'on vit s'élever ces fortunes rapides et scandaleuses qu'étaient aujourd'hui les amis de Rosas.

Ce que n'a osé rêver aucun tyran, ce qui n'est venu à l'idée ni de Néron ni de Domitien, Rosas l'a exécuté. Après avoir tué le père, il a défendu au fils de porter le deuil. La loi qui contient cette prohibition fut proclamée et affichée ; et il fallait bien la publier et l'afficher, car il n'y eût eu que des habits de deuil à Buenos-Ayres.

Les excès de ce despotisme frappèrent les étrangers, et entre autres quelques Français. Rosas, qui se croyait tout permis avec eux, lassa la patience du roi Louis-Philippe, patience bien connue, et amena la formation du premier blocus fait par la France.

Mais les hautes classes de la société ainsi maltraitées commencèrent à fuir Buenos-Ayres, et, pour trouver un refuge, jetèrent leurs regards sur l'état oriental, où la plus grande partie de la ville proscrire vint chercher un asile.

Ce fut en vain que la police de Rosas redoubla de vigilance ; ce fut en vain qu'une loi punit de mort l'émigration ; ce fut en vain qu'à cette mort on joignit des détails atroces, car Rosas vit bientôt que la mort ne suffisait pas. La terreur et la haine qu'inspirait Rosas étaient plus fortes que les moyens inventés par lui. L'émigration allait croissant d'heure en heure, de minute en minute. Pour réaliser la fuite de toute une famille, il s'agissait seulement de trouver une barque. La barque trouvée, père, mère, enfants, frères, sœurs, s'y entassaient confusément, abandonnant maison, biens, fortune, et chaque jour on voyait arriver dans l'état oriental quelques-unes de ces barques chargée de passagers, qui

n'avaient plus pour tout bien que les vêtements qu'ils portaient sur eux.

Et aucun de ces passagers n'eut à se repentir de la confiance qu'il avait mise dans l'hospitalité du peuple oriental. Cette hospitalité fut grande et généreuse, comme l'eût été celle d'une république antique, hospitalité telle que devait l'attendre le peuple argentin d'amis, ou plutôt de frères, qui tant de fois avaient réuni leur drapeau à ses drapeaux pour combattre l'Anglais, l'Espagnol et le Brésilien, ennemis communs, ennemis étrangers, moins dangereux cependant que cet ennemi qui était né au milieu d'eux.

Les Argentins arrivaient en foule et débarquaient, et sur le port les habitants les attendaient, choisissant, à mesure qu'ils mettaient pied à terre, en raison de leurs ressources pécuniaires ou de la grandeur des habitations, le nombre d'émigrants qu'ils pouvaient recueillir. Alors vivres, argent, habits, tout était mis à la disposition de ces malheureux, jusqu'à ce qu'ils se fussent créé quelques ressources ; ce à quoi tout le monde les aidait. Et de leur côté, ceux-ci, reconnaissants, se mettaient aussitôt au travail, afin d'alléger le fardeau qu'ils imposaient à leurs hôtes, et de leur donner ainsi le moyen d'accueillir de nouveaux fugitifs. Pour arriver à ce but, les personnes les plus habituées à toutes les jouissances du luxe travaillaient aux derniers métiers, les anoblissant d'autant plus que ces métiers étaient en opposition avec leur état social.

Ce fut ainsi que les plus beaux noms de la République argentine figurèrent dans l'émigration.

La Valle, la plus brillante épée de son armée ; Aguerro, un de ses premiers hommes d'état ; Echaverría, le Lamartine de la Plata ; Vega, le Bayard de l'armée des Andes ; Guttierrez, l'heureux chanteur des gloires nationales ; Alsina, le grand avocat et l'illustre citoyen, apparaissent au nombre des émigrants, comme apparaissent aussi Saenz Valiente, Molino Torres, Ramos Megia, les grands propriétaires ; comme apparaissent encore Rodriguez,

le vieux général des armées de l'indépendance et des armées unitaires ; Olozabal, un des plus braves de cette armée des Andes, dont nous avons dit que Vega était le Bayard. C'est que Rosas poursuivait également l'unitaire et le fédéral, ne se préoccupant que d'une chose, de se débarrasser de tous ceux qui pouvaient être un obstacle à sa dictature.

C'est à cette hospitalité accordée aux hommes qu'il poursuivait qu'il faut attribuer la haine que Rosas porte à l'état oriental.

À l'époque que nous citons, la présidence de la République était exercée par le général Fructuoso Rivera.

Rivera, dont nous venons de prononcer le nom, est un homme de la campagne, comme est Rosas, comme était Quiroga. Seulement tous ses instincts le portent à la civilisation ; ce qui le fait tout l'opposé de Rosas. Comme homme de guerre, la bravoure de Rivera n'a pas été surpassée ; comme homme de parti, sa générosité n'a pas été atteinte. Depuis trente ans il figure dans les scènes politiques de son pays, et depuis trente ans on l'a vu sauter sur ses armes au moment où le mot Guerre à l'étranger ! a été prononcé.

Lorsque la révolution contre l'Espagne commença, il sacrifia sa fortune ; car, pour lui, c'est un besoin irrésistible de donner ; il n'est pas généreux, il est prodigue.

Et de même que Rivera est prodigue envers les hommes, Dieu fut prodigue envers lui. C'est un beau cavalier, – dans le sens du mot espagnol, qui comprend à la fois le soldat et le gentilhomme, – au teint brun, à la taille élevée, au regard perçant, causant avec grâce, et entraînant ses interlocuteurs dans le cercle fascinateur d'un geste qui n'appartient qu'à lui. Aussi a-t-il été l'homme le plus populaire de l'état oriental ; mais il faut le dire, jamais en même temps plus mauvais administrateur ne désorganisa les ressources pécuniaires d'un peuple. Il avait dérangé sa fortune particulière ; il dérangea la fortune publique, non pour se reconstituer une fortune, mais parce que, homme public, il avait conservé toutes les façons princières de l'homme privé.

Mais à l'époque où nous sommes arrivés, cette ruine ne se faisait pas encore sentir. Rivera commençait sa présidence, et sa présidence était entourée des hommes les plus capables du pays ; Obes, Herrera, Vasquez, Alvarez, étaient véritablement sinon ses ministres, du moins les directeurs de son gouvernement ; et avec ces hommes, tout ce qui était progrès, liberté et prospérité était assuré à ce beau pays.

Obes, le premier des amis de Rivera, était un homme de caractère antique ; son patriotisme, sa grandeur, et même ses talents éminents, son instruction profonde, le mettent au nombre des grands hommes de l'Amérique. Il est mort dans la proscription, une des premières victimes du système de Rosas dans l'état oriental.

Vasquez, homme de talent et d'instruction, commença ses premiers services au pays au siège de Montevideo, dans la guerre contre l'Espagne, et finit sa carrière pendant le siège actuel, ayant toujours, et dans toutes les occasions, pendant ce long espace de temps, bien mérité du pays.

Herrera et Alvarez, beaux-frères de Obes, ne sont point restés en arrière de ceux que nous venons de nommer ; ils appartiennent non seulement à l'état oriental, comme défenseurs dévoués, mais encore à la cause américaine tout entière.

Aussi leurs noms seront-ils toujours sacrés à cette vaste terre de Colomb, qui s'étend du cap Horn au détroit de Barrow.

Un gouvernement composé de tels hommes dut naturellement se mettre à la tête de l'élan national, lorsque l'heure de lutte face à face contre le système de Rosas fut arrivée pour la République orientale.

Ainsi, quand le peuple compatissait aux malheurs que nous avons racontés, le gouvernement recherchait-il les plus illustres parmi les malheureux, au nom de la nation, tandis que les particuliers accueillaienent les autres en leur nom. Le trésor faisait des pensions aux guerriers argentins déclarés traîtres par Rosas, et les chefs du gouvernement eux-mêmes les enveloppaient de toute

espèce de respect et de considération.

Ajoutez à cela que la presse, n'étant point bâillonnée dans le nouveau monde comme elle l'était dans l'ancien, racontait au reste de la terre les crimes de Rosas, et livrait son nom à l'exécration universelle.

Dès lors, on le comprend bien, la vengeance de Rosas dut menacer, comme la tête la plus haute entre celles de ses ennemis, Rivera, son administration, et le pays sur lequel elle s'étendait. Cependant, assez fort pour nourrir cette vengeance, Rosas était trop faible encore pour la laisser éclater. Il se borna à faire au gouvernement de sourdes hostilités. Il appuya par tous les moyens possibles la révolution qui, en 1832, éclata contre Rivera, et, cette révolution étouffée, ne se tenant pas pour battu, il en organisa de nouvelles.

La présidence de Rivera prit fin en 1834. Le général Manoël Oribe lui succéda par l'influence de Rivera lui-même, qui comptait avoir en lui un ami et un entremetteur de son système. En effet, Manoël Oribe avait été créé général par Rivera, et avait fait partie de la précédente administration comme ministre de la guerre.

Oribe appartient aux premières familles du pays. Après 1811, il combattit pour sa défense, et s'est toujours distingué par sa bravoure personnelle. Son esprit est faible, son intelligence étroite ; cela explique son alliance avec Rosas, alliance à laquelle il s'est donné tout entier, quoiqu'elle entraîne avec elle la ruine de cette même indépendance, pour laquelle Oribe a combattu tant de fois.

Comme général, son incapacité est complète ; ses passions ont la violence des organisations nerveuses, et le portent à la cruauté. Comme particulier, c'est un honnête homme.

Comme administrateur, il fut plus économe que Rivera, et l'on ne peut lui reprocher d'avoir augmenté le déficit du trésor public. Et cependant, c'est à lui qu'appartient toute la responsabilité de la ruine de l'état oriental. Oubliant que pour être chef de parti ce

n'est point assez que de le vouloir, il refusa de rester lié au grand parti national, qui avait Rivera pour chef ; il voulut se former un parti, excita les méfiances du pays, et, effrayé de sa faiblesse, se jeta un jour dans les bras de Rosas. Le pays connut cette alliance par les sourdes hostilités du gouvernement contre l'émigration argentine, et comme rien n'était plus opposé à l'opinion du pays que le système de Rosas, le pays s'unit au général Rivera, du moment où celui-ci se mit à la tête d'une révolution contre Oribe en 1836.

Malgré cette presque unanimité qui le menaçait, Oribe résista jusqu'en 1838. Oribe résista, parce que l'armée resta fidèle au drapeau, parce qu'il disposait de tous les moyens du gouvernement, et parce que surtout il était soutenu de Rosas.

Relevons ici une erreur très répandue sur cette révolution. On suppose généralement que l'influence des Français a fait tomber Oribe, tandis que nous pouvons affirmer que celui-ci n'a été combattu que par les orientaux. Son pouvoir fut détruit à la bataille de Palmar, où il ne se trouva pas un seul étranger dans les rangs de la république orientale, tandis que lui, au contraire, tomba appuyé sur les étrangers ; et la preuve en est que, lors de la capitulation de la ville de Paysandu, il se trouvait dans cette ville un bataillon argentin tout entier. Or, les Argentins sont aussi étrangers à l'état oriental que le sont les Chiliens ou les Anglais.

Oribe descendit de la présidence par une renonciation faite officiellement devant les chambres, et il sortit du pays ayant demandé la permission à ces mêmes chambres de se retirer.

Puis, sorti du pays, Rosas l'obligea de protester contre cette renonciation, et, ce qui jamais ne s'était vu en Amérique, il le reconnut pour chef du gouvernement d'un pays dans lequel lui-même n'avait pu rester. C'était quelque chose comme Louis-Philippe en exil nommant un vice-roi à la République française.

On commença par rire à Montevideo de cette excentricité du dictateur, mais lui se prépara pendant ce temps à changer le rire en larmes.

La conséquence naturelle de cette conduite de Rosas était la guerre entre les deux nations, guerre commencée en 1838 et qui dure encore.

Une fois rétabli à la tête du gouvernement, Rivera appuya de toutes ses forces le blocus de la France, en même temps qu'il recevait du gouvernement français des secours d'hommes et d'argent contre l'ennemi commun, et l'on peut croire que cet appui de Rivera embarrassait fort Rosas, et peut-être allait le rendre docile aux exigences européennes, lorsque l'amiral Mackau arriva, en 1840, et conclut le traité qui porte son nom ; traité qui releva le pouvoir de Rosas prêt à tomber, et laissa la République orientale seule engagée dans la lutte.

Cette lutte se prolongea avec des chances diverses jusqu'en 1842, jusqu'au moment où l'armée orientale fut battue à la bataille d'Arroyo-Grande.

Dans cet intervalle, une grande partie de la république argentine, confiante dans le pouvoir de la France, avait levé l'étendard contre Rosas, et lui avait fait une guerre où tout ce qu'on peut concevoir de grand et d'héroïque avait été réalisé. Mais cette guerre, si inégale au point de vue des ressources, n'avait contribué qu'à augmenter le martyrologe des patriotes argentins sur l'immense catalogue des cruautés de Rosas.

Cependant, la bataille de l'Arroyo-Grande perdue, l'armée de Rosas, forte de 14,000 hommes, envahit l'État oriental.

Pour s'opposer à ce torrent, il n'y avait dans la campagne que 600 soldats aux ordres du général Medina, et 1,200 recrues aux ordres du général Pacheco y Obes.

Ces deux détachements se réunirent sous le feu de l'avant-garde ennemie. Le général Rivera se mit à l'instant à leur tête, et 4 ou 5,000 volontaires accoururent sous le drapeau national.

Alors on vit un admirable spectacle : 6,000 hommes désorganisés, presque sans armes, disputèrent le pays pas à pas à l'armée de Rosas. La marche des défenseurs du pays se faisait au milieu des contrées incendiées par l'ennemi, et, protégé par ces 6,000

braves, marchait au milieu d'eux un millier de familles fugitives, dont, au risque des périls qu'elle faisaient courir à leurs défenseurs, on protégea ainsi la retraite jusqu'à Montevideo.

Là se réfugia toute la population de la campagne. Le 1^{er} février 1842, l'armée orientale, formée sur les hauteurs de Montevideo, vit paraître l'armée ennemie ; mais au lieu de chercher un refuge derrière les murailles, elle se contenta de demander des armes et des munitions, et ayant confié à la ville la population qu'elle protégeait, elle prit la campagne pour manœuvrer, et dit à la ville :
Défends-toi, et compte sur nous !

ALEXANDRE DUMAS.

1^{er} janvier

L'Assemblée législative n'a pas fait de visite au président de la République ; la Constituante s'en était également abstenue. Il est vrai que la Constituante était hostile à M. Louis Bonaparte ; aujourd'hui la Législative n'en est pas à l'inimitié, mais l'affection a fini.

Les réceptions officielles ont eu lieu. On a suivi la marche établie sous l'Empire ; seulement l'Institut, qui défilait le premier devant Napoléon, est venu, par ordre, le dernier, saluer M. Louis Bonaparte. La circonstance atténuante pour ce changement dans les présentations est que l'Empereur s'honorait de sa palme verte, et que M. Louis Bonaparte ne la porte pas. Aussi a-t-il cru ne pas devoir recevoir pour premier hommage celui des hommes qui représentent l'intelligence.

M. Mouillard, gérant de *La Liberté*, a été condamné hier, par défaut, à une année de prison et à 2000 fr. d'amende, pour délit de presse. *La Liberté* a été long-temps l'organe du parti bonapartiste.

La grande marée du 29 décembre n'a pas fait autant de ravages que l'on pouvait le craindre ; cependant on a bien des malheurs à déplorer dans la baie de Caen. Toute la côte est de l'Angleterre à été inondée. Fécamp, Yport, ont eu aussi leurs sinistres.

Un nommé Bosse, de Tourines, en Belgique, vivait dans une grande indigence avec ses dix enfants, lorsqu'une somme de 600,000 fr. lui a été léguée. En apprenant cette heureuse nouvelle, Bosse a bu un demi-litre de genièvre, et cette libation, jointe à la joie, l'a mis au tombeau.

On dit que, par suite de la révolte de Belle-Isle, deux cents des plus mutins vont être incarcérés sur un ponton en rade de Lorient.

Le *Moniteur* publie un grand nombre de nominations dans l'ordre de la Légion-d'honneur. Ces récompenses sont données aux personnes qui ont prouvé leur dévouement à l'époque du choléra.

2 janvier

L'Assemblée, encore tout émue de la question de la Plata, était peu en train de parler d'autre chose.

Cependant lorsque l'ordre du jour a amené la question des instituteurs primaires, l'Assemblée est devenue attentive, car cette question est celle du moment. Que faire, en effet, d'un peuple souverain, s'il est ignorant ? Il faut l'éclairer à tout prix, car c'est une chose terrible lorsque ceux qui peuvent ne savent pas, et le collège électoral sans les connaissances de l'école primaire est un leurre, une déception, ou un monopole à exploiter pour les ambitieux et les lettrés.

M. de Parieu a soutenu l'urgence du projet. Attaqué vivement par la gauche, le ministre de l'instruction publique n'a été nul-

lement soutenu par la droite.

L'urgence a été refusée. 212 voix contre 212.

On dit que le gouvernement va faire afficher l'annonce d'une forte récompense à celui qui lui donnera des nouvelles de la majorité.

M. de Dalmatie a déposé son rapport au nom de la commission d'initiative sur la proposition du général de Grammont, relative à la légion étrangère.

La commission conclut à la prise en considération. On sait que la proposition Grammont est venue à la suite de l'abandon de son poste fait par M. Pierre Bonaparte.

Par suite d'une délibération prise en assemblée générale, une députation du Conseil d'état est venue féliciter, le 31 décembre, M. le président de l'Assemblée nationale, à l'occasion du nouvel an.

M. le vice-président de la République a présenté la députation du conseil d'état à M. le président Dupin, entouré du bureau de l'Assemblée législative.

M. de Lamartine reprend son siège à l'Assemblée nationale.

M. de Lamartine vient de traiter avec les éditeurs du journal hebdomadaire dont il est le rédacteur en chef, pour 4 romans, chacun en 4 volumes, livrables à raison de 4 volumes par année, moyennant un prix de 25,000 fr. par volume, soit 400,000 fr. en quatre ans.

Réceptions du jour de l'an. — M. le président de la République, ayant à ses côtés M. le vice-président, M. le général Changarnier, tous les ministres, et un grand nombre d'officiers généraux et d'officiers supérieurs, a reçu aujourd'hui les divers corps de l'État, aux heures indiquées, dans un des salons de l'Élysée-National.

La réception a été nombreuse et brillante.

Aucun discours n'a été prononcé.

Les officiers de la garde nationale s'étaient rendus en foule à cette réception, qui n'a été terminée qu'à quatre heures et demie.

La cause de Montevideo a fait un grand pas dans l'opinion publique : presque tous les journaux des départements ont pris parti contre Rosas.

Voici la note que nous trouvons ce soir dans la *Patrie*, sur la proposition du général Pacheco y Obes :

Affaire de Montevideo. – Des documents que nous avons sous les yeux, adressés par M. le général Pacheco y Obes, ministre plénipotentiaire de la république de l'Uruguay, à M. le ministre des affaires étrangères, et non au président de l'assemblée, comme nous l'avions dit par erreur, il résulte que la république de l'Uruguay ne veut entraîner la France dans aucune dépense nouvelle.

Qu'elle veuille, au contraire, indemniser le gouvernement français de toutes ses dépenses passées et futures.

À cet effet, toutes les dépenses antérieures seraient capitalisées et reconnues dettes de la république orientale.

Quant à l'expédition nouvelle, qu'elle se fasse soit avec des troupes régulières, soit avec une légion de volontaires que le gouvernement montevidéen aurait l'autorisation de lever, celui-ci en ferait tous les frais, au moyen d'un emprunt sur les bases duquel il serait facile de s'entendre, et pour lequel le général Pacheco s'est déjà assuré le concours de maisons de banque respectables.

Quant à nous, une combinaison qui aurait pour résultat de laisser dans le pays, après la pacification et le départ de nos troupes, une force suffisante pour le préserver contre toute agression ultérieure, nous paraîtrait la plus avantageuse et la plus rationnelle.

En effet, les avantages considérables en terre et en argent faits à ces volontaires par le gouvernement montevidéen seraient une garantie de leur énergique et persévérant concours pour la défen-

se de la commune patrie.

ÉTRANGER

Angleterre. — On a de grandes craintes pour la marée. Le canal et la mer du Nord sont tourmentés par une tempête avec chute de neige et de grésil.

Prusse. — On attend M. Fialin de Persigny à Berlin. On dit qu'il vient sonder notre gouvernement sur la question de l'empire.

Saxe. — Toujours des troubles. Il y a eu pendant la nuit de Noël collision entre les habitants et les patrouilles. Le capitaine de ronde a été mis aux arrêts par le roi, sur la plainte des bourgeois.

Francfort. — L'archiduc Jean nous quitte. Il retourne à Vienne, en traversant le Wurtemberg et la Bavière.

Vienne. — On a, dit-on, expédié l'ordre à l'armée autrichienne de Bohême d'entrer en Saxe.

États-Unis. — Un détachement de réfugiés hongrois est arrivé à New-York.

3 janvier

La discorde est au camp d'Agramant. La confusion règne dans l'Assemblée législative. Cette majorité perdue est retrouvée. Il y a eu, hier, erreur au scrutin. Il n'avait pas donné pour résultat 312 contre 312, mais bien 308 contre 307.

À nous cela est bien indifférent. Il est évident que la chambre est partagée également ; qu'il y ait 312 contre 312 ou 308 contre 307, nous dirons toujours :

Qu'est devenue la majorité ?

Ces votes n'influent en rien sur l'existence du ministère *d'action*. Il reste à son banc, imperturbable et content.

Ce qui reste de la majorité est consterné. On a fait un nouvel appel à la chambre. L'ensemble du projet sur les instituteurs a été voté de nouveau : l'urgence a été admise par 329 voix contre 320.

MM. Baudot et Francisque Bouvet ont présenté un article additionnel au projet de loi sur l'affaire de la Plata. Ces Messieurs demandent la cessation du paiement du subsidé.

M. Jérôme Bonaparte, gouverneur des Invalides, va, dit-on, être promu au grade de maréchal de France. Le général Jérôme Bonaparte, réintégré dans ses droits de général de division, a commandé en chef en 1809 et 1814. Il est donc dans la catégorie des officiers généraux aptes à obtenir le bâton de maréchal.

Hier, un commissionnaire vint apporter à une dame de la rue du Vertbois, 45, un paquet contenant diverses pâtisseries et sucreries, que lui avait remis un monsieur qu'il ne connaissait pas. Sans s'enquérir de l'auteur de ce cadeau, cette dame se mit en devoir d'en profiter et d'en régaler plusieurs personnes qui se trouvaient chez elle. À peine celles-ci eurent-elles mangé qu'elles se sentirent prises de douleurs aiguës.

Le médecin qu'on envoya chercher n'eut pas de peine à reconnaître tous les symptômes d'un empoisonnement. Il s'empressa de leur administrer quelques potions pour combattre les effets du poison. Deux personnes purent être sauvées. Deux autres, transportées à l'Hôtel-Dieu dans un état désespéré, ont succombé. Une troisième victime, qui avait mangé une grande quantité de ces pâtisseries, a pu à grande peine regagner sa demeure. Elle est morte quelques heures après, au milieu des plus grandes souffrances.

Le commissaire de police a immédiatement procédé à une enquête et à la saisie de tous les restes du déjeuner. On a reconnu dans les pâtisseries une grande quantité d'arsenic.

Plusieurs personnes ont été arrêtées.

Le 1^{er} janvier, vers dix heures du matin, les habitants de la maison rue Taranne, 1, entendirent proférer les cris : Au secours ! au secours ! Une des fenêtres qui donnent sur la cour s'ouvrit

presque aussitôt, et l'on vit une jeune fille de dix-sept ans franchir rapidement la barre d'appui et se précipiter dans la cour. On se hâta de voler au secours de cette malheureuse jeune fille, dont les premières paroles furent celles-ci : Quel malheur ! je ne suis pas morte !

La demoiselle D..., horriblement mutilée, fut conduite chez ses parents, qui habitent le second étage. Les médecins qui lui ont donné les premiers soins espèrent lui sauver la vie. Dans l'état où se trouve cette malheureuse enfant, doit-on désirer qu'elle survive ?

Dans le quartier, et notamment dans la maison où le drame s'est réalisé, on disait que la demoiselle D..., repoussée, maltraitée par ses parents, avait eu recours au suicide pour échapper aux angoisses d'une existence devenue intolérable pour elle.

La Société des gens de lettres, réunie le 30 décembre 1849, en assemblée générale annuelle, a procédé au renouvellement des membres du comité pour l'année 1850.

Le 31 décembre suivant, le comité a tenu sa première séance, et a procédé à l'organisation de son bureau.

Ont été nommés :

Président, M. Louis Desnoyers.

Vice-Présidents, MM. Francis Wey, Achille Comte.

Secrétaires, MM. Emmanuel Gonzalès, Félix Deriège.

Rapporteurs, MM. Auguste Vitu, Léo Lespès.

Questeurs, MM. marquis de Varennes, Eugène de Mirecourt.

Archiviste, M. Molé-Gentilhomme.

Présidents honoraires, MM. Victor Hugo, de Salvandy, Vignet, Ch. Merruan, Altaroche, Félix Pyat, Fr. Arago, Cauchois-Lemaire, Villemain, Paul Lacroix.

On vient de repêcher dans le canal Saint-Martin le corps d'une jeune femme qui, à en juger par sa mise, appartient à la classe aisée de la Société ; son linge est marqué T. C. M. le docteur

Pousse, qui a examiné le cadavre, n'a reconnu aucune trace de violence ; d'ailleurs, la victime portait des boucles d'oreilles et une bague, et on a retrouvé dans ses poches environ cinq francs en monnaie.

Au moment où le corps a été retiré de l'eau, la mort, selon l'avis du médecin, ne devait pas remonter à plus d'une heure, et tout fait présumer qu'elle est purement accidentelle.

On parle beaucoup d'une réunion de généraux qui aurait eu lieu dimanche chez l'ancien chef du pouvoir exécutif et à laquelle auraient assisté plusieurs des membres militaires de la majorité. L'article de *la Presse* de ce matin, dans lequel on rappelait à M. le général Cavaignac la déclaration faite par lui à la tribune, et sa résolution de défendre la Constitution jusqu'à la mort, aurait été, sinon le motif de cette réunion, au moins le texte des résolutions qui y ont été agitées et adoptées.

On assure qu'il serait question de donner à M. le général Magnan le commandement confié aujourd'hui à M. le général Changarnier.

4 janvier

Après l'orage le calme. Hier, à l'Assemblée, tumulte, bruit, vociférations ; aujourd'hui, langueur et léthargie.

La discussion sur Montevideo a été reprise aujourd'hui, vendredi. Elle n'est pas plus avancée que lundi dernier. Le débat est encore renvoyé à demain. Il serait cependant bientôt temps d'en finir.

Ni M. de Rancé, ni M. Daru, ni M. Raudot, ni l'amiral Dupetit-Thouars, n'ont pu faire faire un pas à la question.

On a renouvelé le bureau de l'Assemblée. M. Dupin a été renommé, avec 290 voix. Il avait pour concurrents MM. Odilon-Barrot, Dufaure et Daru.

Pour les vice-présidents, M. Bedeau a été proscrit par 141 voix, comme trop constitutionnel. MM. Daru, Baroche et Benoit d' Azy ont seuls obtenu la majorité. On procédera demain à la nomination du 4^e vice-président.

Les six secrétaires sont MM. Arnaud, Lacaze, Peupin, Chapot, Heeckeren et Bérard.

Le *Moniteur* contient le rapport du général Herbillon sur les opérations du siège de Zaatcha.

Nous avons parlé hier du crime commis dans la rue du Vert-Bois.

À la même heure, un fait semblable se passait rue de la Victoire, 33, et dans les mêmes circonstances.

La justice poursuit ses investigations. Le journal *le Droit* annonce que l'auteur de ce double crime est un nommé Aymé, ancien agent de remplacement.

Un accident est arrivé sur le chemin de fer de Lille à la frontière belge. Vers onze heures, un convoi venant de Belgique s'avavançait lentement, lorsqu'il fut rencontré par une locomotive lancée à toute vapeur.

Dans le convoi qui a subi l'accident, un voyageur, porteur d'un fusil, se trouvait appuyé sur le canon, lorsque le choc eut lieu ; la commotion fut si violente que, l'arme lui échappant des mains, le canon, dirigé vers la bouche, lui brisa plusieurs dents et pénétra le palais. Cette personne, ainsi que les autres contusionnés, dont le nombre s'élève, dit-on, à vingt, ont reçu à Roubaix tous les soins nécessaires.

On lit dans *la Sentinelle de Toulon* du 30 décembre : « Un vol à main armée d'une audace incroyable a été commis hier, en plein jour, à une heure et demie, sur la route de Brignoles à Cuers.

» Le convoi d'argent expédié périodiquement par le receveur général du département à Toulon, suivait cette route, hier 28, escorté, comme d'habitude, par deux gendarmes à pied. Les fonds étaient déposés dans un coffre, sur une charrette traînée par un cheval. Le chemin était mauvais ; il faisait du verglas. À peu de distance de Roquebaron se trouve une montée difficile, bordée de chaque côté par des taillis épais. Le charretier, tirant sa bête avec peine, arrivait presque au sommet ; les deux gendarmes, pour aider la voiture, avaient déposé leur carabine et poussaient les roues chacun d'un côté. Tout à coup plusieurs coups de feu se font entendre, un des deux gendarmes tombe ; l'autre, en se relevant, se voit entouré de huit individus, dont deux engagent une lutte avec lui, tandis que les six autres s'emparent du coffre et l'emportent dans la forêt. Le charretier avait pris la fuite. Plusieurs coups de feu sont tirés de nouveau sur le second gendarme, qui parvient miraculeusement à s'y soustraire en écartant les canons. Enfin les individus s'écartent, et le gendarme reste maître d'une veste appartenant à l'un d'eux. C'en est assez pour découvrir les coupables, s'ils ne sont déjà arrêtés.

» Le gendarme survivant a donné de suite l'alarme dans les environs. Les communes ont organisé des patrouilles qui battent en ce moment le pays, et il n'est pas à supposer que sur huit scélérats il n'y en ait pas quelques uns de pris par les gens du pays. La justice atteindra les autres. »

ÉTRANGER

Trieste. – On prépare une expédition contre les Monténégrins. Deux vapeurs de guerre vont opérer le transport des troupes.

—
On parle d'une amnistie pour le 1^{er} janvier.

—
M. le duc et M^{me} la duchesse de Bordeaux sont partis pour Venise.

Vienne. – On redoute ici une alliance entre la France, l'Angle-

terre et la Prusse. Il se prépare un rapprochement entre ces trois puissances.

Russie. — Il se passe en Pologne des scènes révoltantes relativement au recrutement. Au moment de l'appel une foule de conscrits s'étaient cachés. Un ukase impérial a ordonné que les déserteurs seraient remplacés par leurs frères, quelque jeunes qu'ils fussent.

Cette ordonnance reçoit son exécution pleine et entière. Des enfants de 10, 12 et 14 ans sont incorporés violemment.

Turquie. — La paix du monde dépend de l'alliance de l'Angleterre et de la France.

Le Czar veut la guerre. Il cherche à réagir par le moyen de la Grèce sur les populations chrétiennes soumises à la Porte Ottomane.

5 janvier

Un incident singulier a eu lieu aujourd'hui à la séance. On sait que M. Dupin a été réélu président de l'Assemblée.

C'est une tâche difficile à remplir que celle de présider les 750 élus de la France. Il faut au président une force morale considérable, un appui réel dans la majorité. L'ordre règne quelquefois à la Chambre comme un jour il régna à *Varsovie*. Les injures et même les violences manuelles s'y font jour quelquefois.

M. Dupin, en présence du nombre de votes qui lui était concédés et qu'il ne trouvait pas suffisant, a décliné l'honneur qu'on lui offrait. Il ne peut, dit-il, lutter contre une minorité complètement étrangère aux usages parlementaires.

M. Baroche a donc annoncé le refus de M. Dupin, dont nous donnons la lettre.

« Messieurs et très honorables collègues,

» Je vous remercie des suffrages qui, pour la quatrième fois, m'appellent à l'honneur de présider l'Assemblée nationale.

Personne ne place plus haut que moi cette dignité ; mais l'expérience m'a appris combien aujourd'hui cette grande fonction est difficile à remplir, et en présence d'un scrutin dont le résultat me donne une majorité inférieure à celle que j'avais obtenue dans les trois précédentes élections, j'ai craint, je vous l'avoue, de ne plus trouver au sein de l'Assemblée nationale cette force d'adhésion qui m'a soutenu jusqu'ici, et sans laquelle l'énergie d'un seul homme est bientôt épuisée et demeure impuissante. Je prie donc respectueusement mes honorables collègues de vouloir bien regarder mon élection comme non avenue et de porter leurs suffrages sur un autre candidat.

» Signé : DUPIN. »

L'Assemblée décide qu'il sera procédé lundi au scrutin pour la nomination du président.

M. Thiers a pris la parole sur les affaires de la Plata, et a développé toute la question montevidéenne avec une grande clarté. M. Thiers a parlé comme il avait parlé en 1846 ; il veut, il poursuit, il sollicite encore l'appui de la France pour Montevideo. Il a démontré que l'honneur et l'humanité nous faisaient un devoir de ne pas abandonner aux fureurs de Rosas des compatriotes malheureux et des alliés honorables.

M. Rouher, en essayant de répondre à M. Thiers, n'a fait que prolonger le débat.

—
On lit dans un journal :

Le nombre des maréchaux de France se trouve porté à six par la nomination du général Jérôme Bonaparte, savoir :

MM.	Soult, né en 1769,	maréchal en 1804
	Gérard, 1773,	1830
	Sébastiani, 1775,	1840
	Reille, 1775,	1847
	Dode, 1776,	1847
	J. Bonaparte, 1784,	1850

Mais pourquoi donc oublie-t-on Marmont, créé maréchal en

1809 sur le champ de bataille de Wagram ?

6 janvier

Nous avons besoin d'un aliment pour la curiosité publique. C'était dimanche, et la Chambre se promenait, allait à l'église, au bois de Boulogne, célébrait l'Épiphanie et tirait les.... *présidents* en famille. Il n'y avait rien là de bien saillant à enregistrer.

L'Élysée n'a pas voulu nous laisser chômer, et au moment où nous aussi nous allions dire : *À demain les affaires sérieuses*, on nous a apporté une belle feuille d'impression, illustrée d'un arc de triomphe, et au dessous de la vignette, ce nom sacramentel :

NAPOLÉON,

précédé de l'article *Le*.

Courage, M. Louis Bonaparte, vous suivez les errements du grand homme. Il dictait ses volontés au *Moniteur*, ou ses ministres venaient prendre ses ordres ou s'inspirer de sa pensée pour écrire au journal officiel. Vous, vous avez *votre Moniteur* ; c'est un progrès.

La direction du *Napoléon* est, dit-on, confiée à M. Romieu, l'ex-préfet, de joyeuse et spirituelle mémoire.

Dans le premier numéro du *Napoléon* on trouve cette déclaration bien remarquable :

« Une fois pour toutes, nous avertissons les défenseurs obstinés de la vieille routine constitutionnelle que le chef de l'État gardera son ministère, en dépit de jalouses attaques, et que le fait déplorable de l'instabilité ministérielle ne se reproduira plus au gré des ambitions parlementaires. »

Le Napoléon contient en outre des articles sur la *Première année de la présidence* de M. Louis Bonaparte, sur les *Républicains*, sur l'*Assemblée Législative*, sur la *Plata* et les *Instituteurs primaires* ; un morceau de littérature de M. A. Romieu sur l'*Ère des Césars*, un autre morceau de M. Dumas fils sur un portrait de la princesse Mathilde, et enfin des *faits divers*.

L'instruction de l'affaire d'empoisonnement des rues de la Victoire et du Vertbois a fait un grand pas depuis hier.

L'inculpé, Jean-Claude Aymé, âgé de trente-six ans environ, né à Voyer (Meurthe), écrasé par les témoignages, a fini par faire les aveux les plus complets.

Confondu par la confrontation et les charges qui pesaient sur lui, il a indiqué les pâtisseries chez lesquels il a pris les gâteaux, et le pharmacien qui lui a vendu l'arsenic.

ÉTRANGER

Angleterre. – Cette année l'agitation est à craindre dans la Grande-Bretagne et dans l'Irlande.

En Angleterre on demande des réformes financières et électorales, le rétablissement des droits sur les blés.

En Irlande, le *repeal* a deux organes. L'un s'appuie sur l'association loyale du *repeal*, l'autre sur l'alliance irlandaise.

Turquie. – Le sultan travaille constamment avec ses ministres. Les préparatifs de guerre sont actifs ; Constantinople regorge de troupes ; Schumla, Varna, reçoivent chaque jour des renforts.

Hanovre. – La convention entre la Prusse et l'Autriche pour l'intérim du gouvernement allemand a été communiquée au cabinet de Hanovre, qui a donné son acquiescement.

Francfort. – L'entrée des troupes autrichiennes en Saxe avait été décidée ; l'archiduc Albert allait se mettre en route, lorsqu'il fut arrêté par une dépêche télégraphique de Vienne, envoyée sur une note du ministère saxon, qui déclarait qu'il n'y avait pas nécessité de recourir aux armes pour assurer la tranquillité du pays.

Si la nouvelle de la grossesse de la veuve du jeune archiduc Ferdinand d'Este ne se confirme pas, l'ancienne et illustre famille d'Este va probablement s'éteindre, et ses grands biens, ainsi que le duché de Modène, reviendront à la couronne d'Autriche ; car

le duc régnant de Modène, frère du jeune archiduc, n'a point d'enfants, et ses deux oncles, les archiducs Charles-Joseph Ferdinand et Max, qui ont tous deux passé soixante-dix ans, ne sont pas mariés et mourront sans doute célibataires. Le jeune archiduc a été la victime de son humanité. Le grand nombre des morts survenues récemment à l'hôpital de Brunn lui avait donné l'idée que les malades n'y recevaient pas tous les soins nécessaires.

Le 10 décembre, à une heure du matin, il se lève, appelle trois de ses aides-de-camp, et, sans avoir prévenu personne, il se rend à l'hôpital infecté en ce moment par le typhus. Il parcourt toutes les salles, accompagné par les médecins et les gardiens ; il interroge les malades, les console, les encourage, et assiste même à la mort de plusieurs d'entre eux. Après s'être assuré par lui-même que, médecins et infirmiers, chacun remplissait son devoir, il rentre chez lui ; mais il avait emporté le germe du mal qui l'a tué, et peu de jours après il disait un suprême adieu à sa jeune veuve, qui n'a pas voulu le quitter jusqu'au dernier moment. C'était un des officiers les plus distingués et les plus instruits de l'artillerie autrichienne. Ses connaissances mathématiques étaient très étendues ; dès l'âge de dix ans il résolvait, avec la plus grande facilité, les problèmes les plus abstraits. Les deux archiducs ses oncles sont eux-mêmes de célèbres ingénieurs, et l'archiduc Max est inventeur et constructeur des ouvrages de fortification qui, d'après son nom, sont appelés Tours Maximiliennes.

7 janvier

L'Assemblée est réunie ; on s'occupe de l'élection du président. M. Dupin, nous l'avons dit, ne s'est pas trouvé suffisamment élu. Le nom du démissionnaire est sorti de nouveau de l'urne. Il y avait 595 votants ; l'honorable député de la Nièvre a eu 377 voix.

M. Dupin est remonté au fauteuil.

On a repris l'affaire de la Plata. Un amendement de M. de Rancé, modifié par lui, a mis fin à la question. Voici ce résultat :

« Le gouvernement ne ratifie pas le traité Leprédour ; mais il ne regarde pas les négociations comme rompues. Il va envoyer un nouveau ministre avec de nouvelles instructions. »

Quant à nous, nous mettons au défi le gouvernement français de sortir honorablement de la situation qu'il vient de se faire ; toute négociation satisfaisante lui est interdite, telle est notre conviction en présence de ce triste résultat obtenu par 18 voix de majorité.

Il n'y a pas de milieu pour le gouvernement : ou il sera contraint à la guerre, qu'il éloigne momentanément, ou il verra un jour la postérité lui reprocher la destruction complète d'un pays presque français. *L'abandon sans retour de la cause de ses nationaux*, c'est un poids bien terrible à supporter, M. le président de la République !

Nous ne pouvons croire à cet excès de honte.

Le premier numéro du *Napoléon* renfermait une note de M. de Mareuil sur Montevideo.

Cette note, qui a paru hier au *Moniteur du soir*, a produit dans l'Assemblée une vive agitation.

Que cet article ait été envoyé aux journaux avec l'assentiment ou contre le vouloir du ministre des affaires étrangères, toujours est-il que la source d'où il émane est trop significative pour que le doute soit permis sur la participation de l'Élysée à sa confection.

Ce soir, M. le général Lahitte, interpellé par M. Daru sur la fameuse note du *Napoléon*, a désavoué, pour sa part, l'envoi qui en avait été fait, sous le cachet du ministère, à divers journaux de Paris.

M. Bineau avait également déclaré, à son tour, qu'un employé *trop zélé* avait seul compromis le nom du général Lahitte dans cette affaire.

8 janvier

Aujourd'hui, à la Chambre, la loi sur les instituteurs ; demain, la loi sur l'instruction ; le budget, quand il plaira à Dieu. Il est vrai que l'on a trois douzièmes provisoires, et, comme nous le disions le mois dernier, on peut encore un peu vivre à crédit, quitte à demander à crédit encore.

Nous ne sommes pas les partisans fanatiques des instituteurs, nous nous sommes élevés contre les prétentions et la conduite de certains de ces messieurs depuis février ; mais nous savons que la masse des instituteurs est honnête, modeste, assidue à ses devoirs, et la loi que l'on présente nous semble inutile, car les moyens de répression existent, nous en avons la preuve dans le nombre de révocations récentes qui viennent d'avoir lieu.

M. de Parrieu, ministre de l'instruction publique, a trouvé l'occasion d'un mot heureux qui lui a été fourni par les cris des montagnards.

On lui disait que pas un orateur éminent n'avait voulu défendre sa loi. — Elle n'a pas besoin de discours qui l'appuient, répondit-il, elle a vos interruptions.

—

Encore *le Napoléon* et la fameuse note envoyée aux journaux semi-officiels du soir.

L'affaire tourne au ridicule ; *le Napoléon* semble être maintenant une spéculation particulière.

On lit dans *l'Ordre*, journal de M. Chambolle, la note suivante, — l'ORDRE doit être assez bien informé :

« Voici ce que nous avons appris au sujet de la note malencontreuse que *la Patrie* commente ce soir encore, avec de grands éloges, dans un de ses articles, et désavoue, au nom du cabinet, dans un autre.

» Elle avait paru hier matin, sans que personne y prît garde, dans une feuille hebdomadaire portant pour titre : *le Napoléon*,

et que le *Journal des Débats*, à tort, nous l'espérons, désigne aujourd'hui comme l'organe officiel de la présidence.

» Mais une telle publicité ne pouvait suffire : on s'est donc avisé d'envoyer la note principale, à titre de communication, et sous le couvert du ministre des affaires étrangères, M. le général Lahitte, aux journaux semi-officiels du soir.

» M. Rouher se serait rendu au conseil résolu à demander, sur un fait aussi anormal, des explications catégoriques.

» La discussion s'ouvrait, quand M. le général Lahitte, plus étonné encore que son collègue d'apprendre que la note en question est partie de ses bureaux, revêtue du cachet ministériel, offre avec insistance sa démission au président, afin de ne pas laisser croire qu'il se cramponne à son portefeuille au point de vouloir le garder même sous le coup d'un vote hostile de la majorité. »

Hier, au moment du vote sur la question montevidéenne, M. le général d'Hautpoul aborda M. Victor Hugo, qui montait à la tribune un billet bleu à la main : — Comment ! fit le général, vous, le prince de la paix, vous votez pour la guerre ! — Et vous, général, répondit Victor Hugo, vous le prince de la guerre, vous votez pour la paix !

—

Un des peuples de la terre que les Belges aiment le moins, c'est le peuple français. Les Belges font de la contrefaçon en librairie et en révolutions ; ils nous imitent ou nous volent, mais ils ne nous aiment pas. Ils nous menacent même quelquefois.

C'est à un indigène de Bruxelles, qui disait que l'armée belge pourrait bien un jour entrer en France, qu'Alexandre Dumas répondit :

— Vous y viendrez assurément si les Hollandais vous déclarent la guerre.

Un journal de Bruxelles insère le récit suivant sur *François le Champi* :

« Il s'agit d'un fromage. Dans la pièce de George Sand, M^{lle} Biron l'apporte en scène ; c'est de la couleur locale. Ce fromage

eût pu être de carton, selon l'usage... Mais M. Bocage, le plus champêtre des metteurs en scène, a voulu un véritable produit berrichon, et M^{me} Sand l'a expédié de sa vallée, comme elle a envoyé le dessin de sa cuisine berrichonne pour le décor que l'on voit à l'Odéon... Or, comme voici deux mois tout à l'heure que le même fromage joue son rôle, M^{lle} Biron, contrainte de l'apporter et de le tenir à la main pendant toute une scène, s'est vivement plainte d'un tel voisinage.

» Le fait est que ce fromage est un peu avancé... dans ses opinions. De là, réclamation, vivacités, rupture. Bref, M^{lle} Biron veut quitter l'Odéon et son fromage. Hier, un pompier lui offrit de le manger ; mais M. Bocage arriva à temps pour sauver sa couleur locale. Les avant-scènes commencent à se plaindre aussi de la rancidité de cet accessoire. Mais M. Bocage s'entête à ne démettre l'objet de ses fonctions que lorsque son successeur sera arrivé du Berri. Dans tous les cas, M^{lle} Biron, qui sent trop vivement, est décidée à ne pas rester jusqu'au prochain fromage, et elle rompt son engagement. »

9 janvier

Un singulier résultat de notre organisation gouvernementale est que l'esprit de parti se glisse dans toutes les questions, et que nul ne peut demander une amélioration sans que l'on ne cherche ou ne suppose une arrière-pensée là où il n'y a qu'un bon vouloir.

Aujourd'hui M. le ministre de la guerre vient à la Chambre avec un projet de loi dans son portefeuille. Pendant que sa voiture entre dans la cour du Palais législatif, M. Charras arrive par la grille du jardin. Il apporte aussi son projet de loi.

MM. Charras et d'Hautpoul, certes, ne se sont pas entendus pour se présenter à la même heure. Ils tirent leur papier respectif : c'est le même projet ; tous deux demandent une allocation de 20 centimes pour la joindre à la solde quotidienne des sous-officiers

de l'armée.

C'est une bonne justice que deux hommes opposés dans leur manière de voir, mais aimant l'armée, dans laquelle ils tiennent tous deux un rang honorable, veulent faire rendre. Eh bien ! sur ce projet mille conjectures des deux côtés ; on y voit un but politique, et nos braves sous-officiers ne recevront peut-être pas cette augmentation, que deux militaires regardent comme indispensable.

Mon Dieu ! l'armée ne se laisse pas séduire avec des augmentations de solde. Nos soldats ont été accoutumés, dans tous les temps, à faire crédit de leur prêt à la France ; ils ne prodiguent pas moins leur sang pour sa gloire !

M. le général de Lamoricière est arrivé hier au soir à Paris, de retour de la mission qu'il vient de remplir à Saint-Petersbourg comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Russie. Il assistait aujourd'hui à la séance de l'Assemblée nationale.

C'est le 3 février prochain qu'auront lieu, dit-on, les élections auxquelles il doit être procédé pour remplacer les représentants condamnés par la haute-cour de Versailles.

Un épicier de la rue du Temple arrêta hier un nommé F..., journalier, qui, profitant du moment où il était occupé avec une pratique, cherchait à se sauver avec plusieurs paquets de bougie, qu'il venait d'enlever dans la montre. Cet individu, interrogé sur le motif qui avait pu le porter à commettre ce vol, a répondu qu'ennuyé de brûler la mauvaise chandelle que vendent les épiciers, il voulait essayer si la bougie ne serait plus profitable, et que, dans le cas de l'affirmative, il l'aurait payée après l'expérience. Cette excuse n'ayant pas paru satisfaisante, F... a été conduit au dépôt.

On écrit d'Agen : « Hier soir, à l'arrivée de la diligence de Bordeaux, un des voyageurs a été arrêté par la gendarmerie et conduit devant M. le procureur de la République. Il paraît que cet individu, qui est officier ministériel à Bordeaux, quittait la ville en emportant les fonds déposés dans sa caisse.

» Après un court interrogatoire, et malgré ses vives protestations, M. le procureur de la République a ordonné son dépôt dans la maison d'arrêt d'Agen. »

ÉTRANGER

Angleterre. — On lit dans le bulletin de la cour de Londres, 8 janvier :

« Hier, S. A. R. le prince Albert a chassé avec le duc de Nemours, le prince de Joinville et le duc d'Aumale.

» M^{me} la duchesse de Nemours a passé la journée au château avec la reine. »

Italie. — Pas de nouvelles de Rome. On pense que le pape y rentrera vers le 15 de janvier.

Turin. — La chambre a reçu du ministre des finances le projet de loi pour l'approbation du budget de 1849.

Autriche. — La majeure partie de la garnison de Vienne a reçu l'ordre de départ pour la Hongrie, et s'est immédiatement mise en route. Divers bruits circulent sur ce mouvement de troupes. On parle de troubles à Pesth et à Comorn.

Turquie. — L'horizon politique s'assombrit de nouveau. Le cabinet russe refuse l'intermédiaire de l'Angleterre, et veut traiter directement avec le divan.

10 janvier

Encore la loi des instituteurs, cette loi inutile, selon nous, et que l'Assemblée a sans doute voulu voter croyant ainsi abrégé la loi organique de l'instruction publique.

Deux orateurs hostiles à la loi ont pris la parole, M. Mathieu (de la Drôme) et M. Ennery. M. de Parrieu leur a répondu. La question n'est pas encore vidée.

La proposition d'augmentation de solde pour les sous-officiers avait été renvoyée à la commission du budget, et sur les observations de M. de Morny, malgré la tentative du ministre de la guerre, elle a été renvoyée aux bureaux, qui nommeront une commission spéciale.

Aux observations du général d'Hautpoul, auxquelles M. Fould, le ministre des finances, a joint les siennes, le général Fabvier a répondu que le projet de loi avait une portée plus politique que financière, et qu'il soulevait de hautes considérations morales dont l'Assemblée devait s'occuper.

On a donc renvoyé la proposition du gouvernement aux bureaux.

Voici une nouvelle à laquelle nous voudrions bien ajouter foi, et que donnent les journaux du soir :

Une expédition contre le gouvernement de Buenos-Ayres a été décidée aujourd'hui en conseil des ministres. L'amiral Dubourdieu commanderait la flotte, et le colonel du 7^e de chasseurs à cheval, M. Lannes de Montebello, serait placé à la tête des troupes de débarquement.

Le *Moniteur* publie ce matin :

1^o La résolution prise le 7 janvier par l'Assemblée nationale concernant les affaires de la Plata ; 2^o et la loi qui ouvre un crédit extraordinaire de 1,800,000 fr. pour le paiement du subside consenti en faveur du gouvernement oriental.

Voici un nouveau genre d'escroquerie que nous pourrions nommer le vol par intimidation, et contre lequel il est urgent de prémunir le public. Dernièrement un homme se présente chez M. N... et lui offre d'excellents cigares à un prix assez élevé ; mais,

pour un amateur condamné à fumer les produits de la régie, l'occasion n'en était pas moins bonne. M. N... prit donc quelques centaines de cigares au prix demandé, et paya. Deux jours après avoir fait cette emplette, quelle ne fut pas sa surprise en voyant revenir son contrebandier à moitié ivre, lequel vient lui demander de l'argent à emprunter. Comme de raison, M. N... refusa. L'homme sortit furieux. Quelques instants après, un compère, aposté sans doute pour attendre l'issue de cette singulière démarche, sonne chez M. N..., et lui dit d'un air tout bouleversé : « Monsieur, S... sort de chez vous, n'est-ce pas ? Il est ivre ; vous lui avez acheté des cigares de contrebande, et il dit que, si vous ne lui envoyez pas 15 fr., il ira vous dénoncer à la police. » M. N... prit l'ambassadeur par le bras, et le jeta tout simplement à la porte. Mais il n'était pas au bout de ses tribulations. Le lendemain, en effet, dès l'aube, on sonnait de nouveau à sa porte. Un commissaire, accompagné de trois agents, venait faire une perquisition des plus minutieuses dans tout l'appartement. On fouilla partout, dans le linge et même dans les lettres et papiers de la famille ; puis, après une demi-heure de recherches, les agents se retirèrent, emportant triomphalement une centaine de cigares.

11 janvier

La loi sur les instituteurs primaires a été votée aujourd'hui par une majorité relative de 162 voix ; 385 contre 223.

La majorité, que l'on croyait perdue, est à peu près retrouvée.

L'on a reçu aujourd'hui à Paris le message du président des États-Unis aux deux Chambres du 31^e Congrès.

M. Boulay (de la Meurthe), vice-président de la République, vient de disposer d'une somme de 35,000 fr., montant de son traitement depuis le 11 avril jusqu'au 31 décembre.

Il envoie 2,360 fr. au préfet de la Seine pour 118 livrets de 20 fr. pour les écoles primaires.

400 fr. à placer en rente pour l'école du 11^e arrondissement ; 13,940 fr. au préfet de la Meurthe ; 14,000 fr. à celui des Vosges, et 4,300 fr. à la société pour l'instruction élémentaire. Cet emploi du traitement de M. Boulay en faveur de l'instruction populaire est un noble exemple que nous voudrions voir imiter.

Un grand nombre de récompenses ont été envoyées aux braves troupes qui ont réduit Zaatcha.

On parle à l'Élysée de la nomination de M. de Goyon au commandement de l'École de Saumur. M. de Goyon, colonel du 2^e dragons, serait promu au grade de général de brigade.

Des agents de police conduisaient Aymé sur le boulevard Montmartre, afin de découvrir les marchands ambulants qui lui avaient vendu le panier et la boîte dont il s'était servi pour faire l'envoi des étrennes empoisonnées. Cette recherche a donné lieu à une scène déplorable, dans laquelle les agents ont fait preuve d'une grande modération.

Aymé venait de leur indiquer une femme Triboulet, bimbelotière. Il s'approchèrent de la marchande pour prendre des renseignements, mais cette femme leur répondit qu'elle n'avait rien à leur dire et leur adressa même des grossièretés.

Le mari de la femme Triboulet survint avec d'autres marchands ambulants, qui invectivèrent à leur tour les agents, et comme l'un d'eux voulait acheter un panier semblable à celui dont Aymé avait fait emplette, la femme Triboulet dit qu'elle ne voulait pas le vendre. Les propos injurieux continuèrent : « Voilà, criait tout haut Triboulet, la police qui achète ses étrennes ! » Cette scène faillit un instant dégénérer en rixe, car un des marchands leva un marteau sur la tête d'un agent, en menaçant de l'en frapper.

Cependant une grande foule s'était amassée, et les agents, crai-

gnant que leur prisonnier ne leur échappât, se retirèrent, et firent un rapport par suite duquel Triboulet, dont le véritable nom est Gilles, a été arrêté hier dans son domicile, rue du Mûrier, 13, ainsi que sa femme ; ils ont été conduits au dépôt de la préfecture.

Le procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine a fait saisir aujourd'hui le journal *la Réforme* à la poste et dans les bureaux de ce journal

La prévention est celle d'offense envers la personne du président de la République. Elle a été motivée par un article extrait du journal *la Constitution*, de la Charente.

Jeudi dernier, un monsieur, âgé de 65 ans environ, et d'une mise recherchée, se présente chez M. Benjamin Bourgeois, aubergiste à Tonnerre (Yonne), près du marché au blé, et demande une chambre à feu pour y passer la nuit. Ce monsieur avait pour nom François Marchal, il était de Châlons et se rendait à Paris, où l'appelait un procès dans lequel sa probité et celle de plusieurs autres individus, comme lui marchands de bois, était mise en cause.

M. Marchal dîne copieusement, et, sur les dix heures, il demande une plume, du papier et de l'encre, se fait allumer un bon feu et prie l'aubergiste de ne venir que le lendemain à neuf heures pour lui allumer du feu. Sur les huit heures du soir, une forte détonation se fait entendre. L'aubergiste et sa femme, croyant qu'on souhaite la fête à un de leurs voisins, n'y font pas attention.

Le lendemain, à l'heure dite, M. Benjamin monte chez le voyageur, et ouvre la porte. Un spectacle affreux frappe sa vue. Le monsieur était assis, un pistolet de gros calibre à ses pieds, et la tête fracassée, ou plutôt manquant au cadavre ! Un œil adhérait à l'une des parois de la chambre, l'autre était plus loin : le nez, la mâchoire, le crâne, tout était dispersé ; la cervelle tapissait les murs, mêlée avec le sang. Jamais arme à feu ne produisit un

pareil désordre.

La justice découvrit un document de 4 à 5 pages dans lequel M. Marchal confessait ses torts et dénonçait tous ses complices. Il avait jeté une lettre à la boîte, à l'adresse du président du tribunal de la Seine, et une autre à sa femme, qui reste à Châlons. Un billet, trouvé sur la cheminée, indiquait que le montant de la dépense faite par lui se trouvait sous le chandelier, ce qui était vrai. Il contenait, en outre, ces lignes :

« Les remords de ma conscience m'empêchent de poursuivre plus loin mon voyage. Je sais que je suis un lâche, mais j'espère que Dieu me pardonnera... Adieu, ma femme et mes pauvres orphelins ! »

12 janvier

On est revenu aujourd'hui sur le projet de loi de l'appropriation de l'ancienne salle des Députés pour l'Assemblée actuelle.

Le projet du gouvernement et celui de M. Maissiat ont été rejetés. Ainsi le déménagement est ajourné ; la Législative vivra et mourra dans son palais de carton.

Sur la proposition de M. Henri Didier relative à l'Algérie, on forme une commission de quinze membres nommés dans les bureaux, et ces messieurs rédigeront le texte des lois spéciales qui doivent régir provisoirement nos possessions du nord de l'Afrique.

M. Odilon Barrot préside la commission chargée d'examiner le projet de loi tendant à augmenter de 20 centimes la solde quotidienne des sous-officiers de l'armée.

Un des encouragements les plus puissants que nous trouvons dans notre travail mensuel, c'est que nous avons toujours quelques faits honorables à enregistrer. L'armée nous fournit régulièrement son contingent de belles actions.

Le 30 du mois dernier, un incendie s'est déclaré à Saint-Brieuc.

Il prit tout d'abord des proportions assez considérables, et le bruit s'étant répandu, à tort, qu'un enfant était resté dans la maison incendiée, un jeune sous-lieutenant du 1^{er} de ligne, M. Hagen, originaire de Nantes, monte rapidement au second étage ; mais bientôt, poursuivi par des tourbillons de fumée et de vapeur qui l'aveuglent et le brûlent à travers ses vêtements, il s'approche de la fenêtre, et, après avoir à plusieurs reprises demandé une échelle, il se voit dans la nécessité, pour éviter une mort certaine, de se laisser choir sur le pavé, d'une hauteur de dix mètres. On le releva, mais dans un état déplorable ; la vapeur, mêlée de fumée, qui avait atteint ce brave jeune homme, avait agi, autour du corps surtout, comme un vésicatoire, et les muscles étaient mis à nu. De plus, il avait une jambe brisée et une fracture au crâne ; le lendemain, M. Hagen succombait à la gravité de ses blessures.

M. Hagen sortait de l'école de Saint-Cyr et promettait de devenir un militaire distingué. Il était arrivé de Saint-Malo à Saint-Brieuc la veille du sinistre.

Il paraît que des agents de la propagande révolutionnaire exploitent en ce moment le département de la Vendée. À Beauvoir, un propriétaire ayant, il y a quelques jours, réclamé de l'un de ses fermiers en retard le prix d'une métairie, n'en a obtenu que cette réponse :

« Je ne vous paierai pas, attendu que des messieurs sont venus me dire que la République va être changée pour une autre meilleure. Alors la ferme m'appartiendra, à ce qu'ils ont ajouté. D'ici là, il est inutile que je vous donne l'argent que mes sueurs ont gagné, et je le garde. »

Sur une autre observation du propriétaire, le fermier a demandé quarante-huit heures pour se renseigner de nouveau près de ses conseillers officieux. Puis il est revenu déclarer qu'il persistait de plus belle à ne pas payer, parce que *l'exploitation de l'homme par l'homme est immorale et doit être interdite.*

Si le propriétaire ne paie pas ses impôts, nous ne voyons pas

trop ce que le gouvernement aura à lui dire.

ÉTRANGER

Danemark. – Une ordonnance royale convoque les deux Chambres du royaume pour le 28 janvier. Les séances de l'Assemblée nationale auront lieu à Copenhague, dans le palais de Christianbourg.

Vienne. – On parle d'une expédition dirigée en Dalmatie ; un bataillon et une batterie sont partis de Trieste sur deux vapeurs de guerre.

Constantinople. – On prétend que le divan fera sortir de l'empire ottoman tous les réfugiés hongrois et polonais, à l'exception de ceux qui ont embrassé l'islamisme.

États-Unis. – Nous avons annoncé l'arrivée à Paris du message du président des États-Unis. Nous y remarquons le passage suivant, relatif à nos démêlés avec cette République :

« Je suis heureux, dit le président, de pouvoir annoncer que la légère difficulté qui a interrompu les relations diplomatiques de notre gouvernement avec le gouvernement français est aplanie, et que notre ministre a été reçu à Paris.

» Il est donc inutile de rappeler ici les circonstances qui ont amené cette difficulté. Je n'ai pas besoin de vous manifester la sincère satisfaction avec laquelle nous accueillerons l'arrivée du nouvel envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'une république-sœur, à laquelle nous ont si long-temps rattaché et nous rattachent encore les plus étroits liens d'amitié. »

Saint-Pétersbourg. – Les émigrations de l'Allemagne pour la Russie ont été cette année plus nombreuses que jamais. Elles avaient déjà augmenté d'une manière considérable dans ces dix dernières années ; mais, dans le courant de celle-ci, l'émigration a été quatre et cinq fois plus forte que pendant la précédente. L'Allemand en Russie se transforme plus rapidement en Russe que son frère en Américain dans les États-Unis.

Leipsick, 7 janvier. – Depuis quelques jours, le bruit court ici

que le roi compte abdiquer en faveur du fils aîné de son frère Jean, et que le nouveau roi, en montant sur le trône, accorderait une amnistie générale.

Russie. — De la frontière de Pologne, 28 décembre. — Il y a maintenant dans le cercle de Kalisch un régiment d'infanterie et quatre batteries d'artillerie. Les régiments d'infanterie ont été portés tous à six bataillons de 1,000 hommes (6,000 hommes) et l'on emploie, à cet effet, en partie des réserves et en partie des recrues de l'intérieur.

Les officiers ont reçu l'ordre de garder cette fois leurs chevaux qu'ils avaient coutume de vendre pendant l'hiver pour épargner les fourrages, et de se tenir prêts à partir. En général, il semble que l'on fait ici de grands préparatifs pour le printemps prochain, et tout le monde parle d'une nouvelle guerre, mais personne ne sait contre qui.

—

Voici les dernières nouvelles que nous recevons par voie de Belgique :

Vienne, 7 janvier. — Le *Lloyd* prétend savoir que l'état de siège de Vienne sera levé au printemps (en avril ou en mai), et que celui de la capitale de la Bohême sera encore levé avant.

Le même journal dit que les marches de troupes pour la Bohême continuent de tous côtés. Une partie du corps d'armée se concentre sur l'extrême frontière. Tous les villages sur ce point sont comblés de troupes.

Trieste, 4 janvier. — L'expédition de la Dalmatie, composée d'un bataillon et d'une batterie de fusées à la congève, est partie aujourd'hui sur deux vapeurs de guerre.

Angleterre. — *Un accident dans une ménagerie.* — Un accident terrible vient d'arriver à Chatam dans la ménagerie de Wornbell. Une jeune fille de 17 ans, nommée Ellen Bright et surnommée la Reine des Lions, a été tuée dans les circonstances suivantes au milieu de ses évolutions habituelles avec un tigre et un lion. Vendredi soir, à neuf heures, au moment de la représentation, elle

entra dans la cage où se trouvaient ces deux animaux. Après avoir fait quelques exercices avec le lion, elle frappa d'un coup de cravache le tigre, qui se trouvait sur son passage ; mais cet animal féroce se précipita sur elle, la saisit au cou et lui fit avec ses dents et ses griffes des blessures épouvantables.

On ne put parvenir à faire lâcher prise au tigre qu'en le frappant avec force sur le museau à l'aide d'une barre de fer. Mais quand il abandonna la jeune fille, cette malheureuse perdait son sang avec abondance et était déjà presque sans vie. Elle avait quatre blessures au côté gauche du cou, une au bras droit et une autre au menton. Au dessous du menton, les griffes de l'animal avaient fait une large blessure qui amena la mort. Le jury, consulté sur cette mort, rédigea, après son verdict, une énergique réclamation pour que de pareils spectacles ne fussent pas tolérés plus long-temps en Angleterre.

13 janvier

M. de Girardin, le directeur de *la Presse*, le propagateur des idées napoléoniennes, vient de voir son journal saisi sous le gouvernement de M. Louis Bonaparte. *La Presse*, cette feuille qui compte 35,000 abonnés, et qui par conséquent doit avoir au moins 400,000 lecteurs ; *la Presse*, sur laquelle, à l'époque du 10 décembre, on lisait sur chaque colonne : VOTONS POUR LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE, *la Presse* a été saisie aujourd'hui.

Pourquoi M. Baroche a-t-il fait saisir la feuille de M. de Girardin ? Pour avoir reproduit un article d'un journal de la Charente hors du compte rendu de l'audience.

Cette saisie est ridicule ; elle est même une faute. Que M. Baroche songe donc un peu à M. Hébert et à M. Cavaignac. La lutte est rude avec un adversaire comme M. de Girardin.

Le second numéro du *Napoléon* vient de paraître ; nous y remarquons la note suivante à l'adresse de l'Assemblée :

« On n'est que trop souvent disposé dans le public à blâmer le pouvoir exécutif, à l'accuser de négligence ou d'inaction. Ces reproches s'adresseraient plutôt au pouvoir législatif, qui examine avec tant de lenteur les projets les plus importants du gouvernement. »

Le deuxième numéro du *Napoléon* a provoqué la lettre suivante, que M. Alexandre Dumas a adressée à plusieurs journaux de Paris :

« Monsieur,

» J'apprends à la campagne, où je suis retiré depuis huit jours, qu'un journal, on ne peut me dire lequel, m'attribue une part de collaboration au *Napoléon*, *organe de la présidence*.

» J'ignorais que la présidence eût *un organe* ; j'ignorais que *le Napoléon* existât.

» Je ne travaille, politiquement, à aucun autre journal qu'au journal *le Mois*. Mes articles sont signés ; les opinions que j'y défends sont celles d'un progrès très avancé.

» En voici le résumé en deux mots :

» Je crois en Dieu, malgré M. Proudhon ; à la République, malgré M. Molé ; et à l'honneur de la France, malgré l'alliance avec l'Autriche, malgré le siège de Rome, et malgré l'abandon de Montevideo.

» Veuillez agréer, etc.

» ALEX. DUMAS. »

La clôture de la neuvaine de Sainte-Geneviève a eu lieu hier en grande solennité. L'archevêque de Paris a officié.

Il serait difficile de se faire une idée du concours immense de fidèles qui se pressaient autour du tombeau de la patronne de Paris.

14 janvier

La loi organique de l'instruction publique est aujourd'hui présentée à la Chambre.

C'est M. Barthélemy Saint-Hilaire qui commence l'attaque ; il réclame l'organisation de la liberté de l'enseignement. Pendant trois heures le défenseur de l'Université a fatigué son auditoire. Fatigué lui-même, il a demandé le renvoi de la discussion à demain.

L'Assemblée y a consenti volontiers.

On sait que M. Pradié, représentant montagnard, a déposé une proposition dans l'idée préventive d'un coup d'état.

M. Dahirel vient à son tour de déposer la proposition suivante, relative aux messages du Président :

« Art. 1^{er}. Lorsque le président de la République enverra un message à l'Assemblée nationale, le message sera imprimé et distribué immédiatement.

» Les bureaux seront convoqués dans les vingt-quatre heures, à l'effet d'examiner l'acte émanant du chef du pouvoir exécutif.

» 2. L'ordre du jour des bureaux posera cette seule et unique question : Y a-t-il lieu de nommer une commission chargée d'examiner le message et d'y répondre ?

» 3. En cas d'affirmative, chaque bureau nommera un commissaire. Si la majorité des bureaux a été d'avis d'examiner et de répondre, ceux des bureaux qui se seraient prononcés pour la négative seront convoqués à nouveau, et nommeront un commissaire.

» 4. La commission présentera son rapport dans les trois jours de sa nomination.

» Si les conclusions du rapport, prises aux deux tiers des suffrages, portent qu'il y a lieu de répondre au message, un projet de rédaction accompagnera le rapport, et la discussion s'ouvrira sur-le-champ.

» Si les conclusions portent qu'il n'y a lieu à répondre, l'As-

semblée sera consultée sans débats. »

Cette proposition a été renvoyée à la commission de l'initiative.

Un épouvantable drame vient de se passer dans la vallée d'Aure (Basses-Pyrénées). Au commencement de la semaine dernière, un porteur de contraintes de Sarrancolin rentrait chez lui à neuf heures du soir, lorsqu'à quelques pas de cette ville il se trouva face à face avec cinq loups, que la neige avait chassés de la montagne. Ce malheureux était sans armes. Cependant son bâton de voyage, que l'on a trouvé cassé, la boue du chemin qui paraissait avoir été remuée fraîchement, tout semble indiquer qu'il a opposé à ses agresseurs une résistance désespérée, quoique inutile. Combien de temps a duré ce combat effroyable ? Nul ne le sait. Ce qu'il y a de certain, malheureusement, c'est que les loups, après avoir tué leur victime, l'ont traînée sur le ravin de la montagne, et là ils l'ont entièrement dévorée.

Le lendemain, on trouva des souliers, des lambeaux d'habits et un crâne humain noyés dans une mare de sang : c'étaient les restes du malheureux porteur de contraintes.

Voici un des entrefilets du *Napoléon* :

« Le prince Jérôme Bonaparte a été nommé maréchal de France ; c'est le dernier frère de l'empereur qui nous reste. Le jour même de cette nomination, M. Napoléon-Jérôme, son fils, votait contre le gouvernement ! »

ÉTRANGER

Piémont – La chambre des députés, à la majorité de 112 voix contre 17, a voté la ratification du traité de paix conclu à Milan avec la Sardaigne et l'Autriche.

La cour a pris le deuil pour quatorze jours à l'occasion de la mort de S. A. R. l'archiduc Ferdinand d'Autriche d'Este, frère de

M^{me} la comtesse de Chambord.

Espagne. – On parle dans les cercles politiques de la clôture prochaine des cortès. La division qui règne entre les membres de la majorité parlementaire donne des craintes aux ministres.

Autriche. – Tout le monde s'accorde à louer l'ordonnance impériale relative aux diètes provinciales ; on désirerait seulement voir étendre les attributions de ces diètes aux questions qui intéressent la législation du pays.

Canada. – Le projet d'annexion de cette vaste possession anglaise aux États-Unis perd de plus en plus de ses partisans. Cependant, d'après une enquête faite dernièrement, on porte à 20,000 le nombre des Canadiens émigrés aux États-Unis.

Erfurth. – Il paraît certain que le parlement prusso-allemand tiendra ses séances dans la citadelle.

Athènes. – Les chambres ont été ouvertes le 22 décembre par M. Glaraki, ministre de la maison du roi. Le lendemain le ministère a été changé. On le nomme, bien à tort, dit-on, un ministère de conciliation. Le ministre de la guerre, le général Staïkos, n'a les sympathies ni des chambres ni même de ses collègues.

15 janvier

La discussion sur l'instruction publique a continué. La question est devenue plus palpitante d'intérêt. M. Victor Hugo a parlé.

L'orateur éminent que la Chambre, que la France, écoutent toujours avec tant de faveur, a établi d'une manière victorieuse la solution du problème. Il demande l'enseignement gratuit, et, selon lui, l'enseignement gratuit contient l'enseignement obligatoire et l'enseignement libre.

M. Victor Hugo repousse l'empiètement clérical, et dans ses nobles paroles il a dignement séparé ce parti de la religion et de l'Église.

Il a flétri énergiquement les manœuvres sourdes de ceux qui, surpassant les marchands du Temple, vendent le temple lui-

même. Sa voix a été bien puissante quand il s'est écrié : « Vous dites que l'Église est votre mère, alors n'en faites pas votre servante ! »

Cet admirable discours, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, restera comme une protestation éclatante et souveraine de la lumière contre l'obscurantisme.

On dit que *le Napoléon* va devenir quotidien. La France connaîtra ainsi chaque jour la pensée intime de l'Élysée.

La pensée d'une prorogation de l'Assemblée est mal accueillie. Si on venait la présenter, elle ne trouverait pas 100 voix pour l'appuyer.

La neige a tombé ces jours-ci avec une abondance extraordinaire. Toutes les diligences, toutes les malles-postes sont arrêtées en route. L'approvisionnement de Paris s'effectue de la manière la plus difficile.

La proposition relative à la question d'usure apportée par M. de Saint-Priest a été remise à une commission, qui a nommé rapporteur l'honorable député auteur de la proposition.

On a apposé aujourd'hui dans toutes les communes de France les listes électorales rectifiées. Elles seront exposées pendant dix jours. Le 25, à minuit, elles seront définitivement closes.

La Cour d'assises de la Dordogne va avoir à s'occuper d'une affaire très grave de parricide qui aurait été commis il y a environ neuf ans, et qui allait être couvert par la prescription décennale.

Un maire, celui de la commune de Chourgnac, le sieur Bertrand Bardet, nommé depuis la révolution de février, est accusé d'avoir, en 1841, étranglé sa vieille mère infirme. Il aurait été aidé dans la perpétration de son crime par sa femme, Marie

Andebert. Une première instruction, faite quelques jours après le crime, n'amena aucun résultat. Depuis, des révélations ont été faites par un jeune domestique, qui était couché dans un lit placé près de celui de la victime au moment où elle reçut la mort, et qui a tout vu. Cette affaire est fixée au 22 janvier, et occupera plusieurs audiences.

ÉTRANGER

On écrit à la *Gazette de Woss*, des frontières de la Pologne :

« Un décret impérial arrête que le temps que les prisonniers de guerre polonais auront passé dans les compagnies de discipline et dans les travaux de construction des chaussées leur sera compté sur les 25 ans de service militaire auxquels ils sont condamnés, lorsqu'ils se seront fait distinguer par leur bonne conduite et leur obéissance. »

Francfort-sur-le-Mein, 8 janvier. – (Dépêche télégraphique) :

« Les cercles démocratiques ont arrêté qu'ils ne voteraient pas pour le corps législatif. La première chambre de Hesse-Darmstadt a donné son assentiment à la conduite du gouvernement dans la question allemande. »

On écrit de Berlin que le docteur Kroning, médecin de Stolberg, vient enfin de trouver le moyen de dorer et d'argenter la soie par des moyens chimiques. Il avait déjà presque atteint ce but en 1848.

Schleswig-Holstein. – *Graveslein*, 6 janvier. – Hier soir sont arrivés, sur les domaines du duc d'Augustenbourg, 2 officiers, 2 sous-officiers et 81 soldats suédois, pour prélever les impôts par la force.

On écrit de Darmstadt :

« On se rappelle le terrible meurtre de la comtesse de Goerlitz, à Darmstadt, meurtre qui, il y a une couple d'années, produisit une si terrible impression en Allemagne. On se rappelle que la

comtesse fut trouvée morte, la tête carbonisée, horriblement mutilée et enfoncée dans une cassette placée devant elle sur un guéridon. On se souvient également des accusations dont le mari fut l'objet de la part du public, accusations qui, souvent démenties par le comte de Goerlitz par la voie de la presse, renaissaient toujours.

» La justice avait été saisie de l'affaire ; mais pendant plusieurs années elle semblait n'avoir pris d'autre mesure pour arriver à la découverte des coupables que l'arrestation d'un des domestiques de la comtesse, chez le père duquel on avait retrouvé quelques menus objets ayant appartenu à la défunte. C'est surtout sur les affirmations du domestique que se fondaient les accusations dirigées contre le comte.

» L'affaire vient de recevoir enfin une première solution.

» La chambre des mises en accusation de la cour de justice de Darmstadt a décrété, après une délibération qui s'est prolongée pendant quatre séances, de faire juger le procès de Goerlitz par la cour d'assises et de mettre en état d'accusation le domestique Jean Stauff comme coupable d'assassinat sur la personne de la comtesse de Goerlitz, d'incendie prémédité, de vol et de tentative d'empoisonnement sur la personne du comte de Goerlitz. En outre, le père du prévenu est accusé de participation au vol. »

Autriche. — Vienne, 7 janvier. — « L'empereur a ordonné, dit *le Lloyd*, que toutes les étoffes pour vêtements et autres choses semblables, nécessaires pour le service de sa maison, sortent des fabriques autrichiennes.

» Suivant le même journal, les diètes provinciales seront convoquées pour le printemps de cette année, et en conséquence, la diète général de l'empire sera, d'après la constitution, convoquée pour le mois de mai 1851.

» Une partie du corps d'armée de la Bohême s'échelonne tout près des frontières de la Saxe. Les villages frontières sont encombrés de troupes logées chez les habitants ; on peut néanmoins dire très positivement que les troupes n'ont pas franchi la

frontière. Il est sévèrement défendu aux militaires de franchir la ligne sous aucun prétexte.

» *Le Lloyd* nous apprend aussi que l'on s'occupe très sérieusement de l'introduction de la procédure criminelle et orale.

» Le ministre de l'intérieur a rendu une ordonnance d'après laquelle l'organisation des communes est suspendue jusqu'à l'installation des nouvelles autorités politiques. »

16 janvier

Après l'émotion ressentie par l'Assemblée dans la séance d'hier, où a retenti la parole vibrante de M. Victor Hugo, les membres de la Législative n'ont apporté qu'une médiocre attention au discours de M. Poujoulat, qui, à défaut de M. de Montalembert, a voulu réfuter l'opinion émise par l'illustre orateur, qu'une majorité en délire a déclaré suspect.

À M. Pascal Duprat, qui a combattu la loi de l'instruction, a succédé M. Béchard, qui a lu un long factum, ainsi que l'avait fait son collègue M. Poujoulat.

Un bruit s'est répandu aujourd'hui dans les couloirs de l'Assemblée. Une nouvelle réunion de représentants se formerait sous le patronage de l'Élysée ; elle tiendrait ses séances au Palais-National.

On a reçu, dit-on, des nouvelles de Rome. Le pape serait rentré dans ses états. Il resterait dans la capitale du monde chrétien quatre régiments français.

M^{me} Grassini, célèbre cantatrice du Théâtre-Italien sous le consulat et sous l'empire, vient de mourir à Milan, âgée de 77 ans.

M^{me} Grassini était la tante de M^{mes} Julia et Carlotta Grisi.

Le ministre de l'instruction publique a adressé aujourd'hui

trois circulaires aux préfets, aux recteurs et aux instituteurs communaux pour l'exécution de la loi du 11 janvier sur l'instruction primaire.

17 janvier

Le Napoléon, ce nouveau journal dont l'origine est à présent bien connue, vient de recevoir son dernier coup, nous le croyons du moins.

Le *Constitutionnel*, dont presque personne ne contestera les sympathies pour l'Élysée-Bonaparte, vient d'admonester son confrère, dont les allures impériales lui ont paru singulièrement compromettantes. La feuille de M. Véron donne des conseils pleins d'opportunité et de sagesse aux directeurs du *Napoléon*. Puissent ceux-ci suivre les préceptes du journal de la rue Valois !

Un mal déplorable résulte des bruits de coups d'état, bruits fondés sur les imprudences de la camarilla. Certaines feuilles périodiques ont été poursuivies pour avoir attaqué préventivement les essais de 18 brumaire, auxquels, nous le répétons, nous sommes persuadés que le président de la République ne songe nullement.

La discussion sur la loi de l'instruction publique a continué aujourd'hui.

Deux orateurs, MM. Lavergne et Fresneau, ont tour à tour attaqué et défendu le projet avec autant de convenance que de talent.

M. de Montalembert a demandé inopinément la parole. Pour lui, l'Université c'est le maître d'école de Faléries qui livre à l'ennemi les enfants dont on lui a confié l'éducation. Seulement, comme le dit l'*Ordre*, pour M. de Montalembert, l'ennemi c'est le socialisme, et l'on doit remettre au clergé les verges pour flageller le maître d'école.

La réception de M. de Saint-Priest à l'Académie a eu lieu aujourd'hui. Le nouvel académicien avait à faire le double éloge de MM. Vatout et Ballanche, auxquels il succède. – On sait que M. Ballanche est mort sans pouvoir être reçu. Pauvre M. Ballanche ! courir quarante ans après un des quarante fauteuils, et voir la mort briser cette espérance au moment de sa réalisation. – Ce qui arrive pour M. de Saint-Priest s'est présenté pour La Harpe, en 1776. Il a réuni les deux éloges de Colardeau et du duc de Saint-Aignan, prédécesseur de Colardeau.

Deux dames se promenaient au bois de Boulogne, suivies, à quelque distance, de leur voiture. Un homme qui marchait devant elles se retourna tout à coup, et, brandissant un gourdin qu'il tenait à la main, il leur dit à haute voix : *Votre argent, ou je vous assomme !* Les démarches et les gestes de cet individu furent remarqués par un cocher d'une voiture qui, fort heureusement, venait du côté des deux dames. Lancer ses chevaux au galop, arriver au lieu de la scène, sauter de son siège et saisir ce misérable au collet, ne fut l'affaire que d'un instant. Grâce à la présence d'esprit et au courage de ce cocher, les deux dames en furent quittes pour la peur. Elles furent rejointes bientôt par M^{me} ..., épouse d'un ancien président du conseil des ministres, qui leur dit qu'elle-même, ces jours derniers, elle avait été l'objet de grossières injures de la part d'un individu, assez bien vêtu, cependant.

18 janvier

La discussion de la loi sur l'enseignement continue. M. Thiers est venu aujourd'hui se mêler au débat. Il succédait à la tribune à M. Crémieux. L'on connaît la faconde de l'avocat, un moment défenseur de la veuve du duc d'Orléans au 24 Février, et qui eût voulu la Régence pour la mère du comte de Paris, si la voix

populaire, à laquelle quelques hommes répétèrent le mot de République, n'eût été plus forte que la sienne. M. Crémieux, en homme qui puise ses croyances dans les événements, est devenu démagogue, socialiste, ultra-révolutionnaire. Après un éloge de MM. de Robespierre, Danton et Marat, maltraités par M. de Montalembert, M. Crémieux a brûlé son encens sur l'autel universitaire.

M. Thiers est venu dire des paroles remarquablement bonnes et loyales. Son discours, écouté avec faveur, a clos la discussion générale. Nous espérons voir bientôt l'Assemblée voter les articles.

Bruit de la mort de Louis-Philippe. — On lit dans la troisième édition du *Sun* d'hier, 17 janvier, six heures du soir :

Nous venons d'apprendre que l'ex-roi des Français Louis-Philippe est mort subitement ce matin. Nous avons tâché de vérifier s'il y a ou non quelque fondement à cette rumeur, mais sans succès. En conséquence, nous nous bornons à reproduire ce bruit sans en garantir l'exactitude.

Un décret publié par *le Moniteur*, à la suite d'un rapport à M. le ministre de la marine, donne au conseil d'amirauté, créé en 1824, une part plus grande dans la préparation des projets de travaux ou d'organisation de la marine.

Une tentative de vol a eu lieu hier à la Banque. Voici les détails circonstanciés que nous avons recueillis.

Les voleurs sont trois étrangers.

Durant tout le cours de l'année, mais plus particulièrement aux fortes échéances des 1^{er} et 15 de chaque mois, la police exerce une active surveillance sur les abords de la Banque et dans l'intérieur de ses salles de recettes et de paiements. Dans la matinée d'hier, deux agents avaient remarqué, sous le vestibule qui donne accès à la salle dite succursale, deux Anglais qui, après avoir causé debout quelques instants, étaient sortis pour examiner les

rues aboutissantes, et n'avaient pas tardé à rentrer comme s'ils eussent été satisfaits de leur inspection.

Dès que les paiements commencèrent, ces deux étrangers se séparèrent ; l'un s'assit sur un banc, à l'extrémité de la salle, près de la porte, l'autre au point opposé, c'est-à-dire le plus près possible du guichet de paiement. Là, armé d'un crayon, il commença à inscrire sur un carnet, au fur et à mesure de l'appel, les noms des personnes qui venaient recevoir et le chiffre des sommes à payer. Ce singulier manège durait depuis un quart d'heure, quand on appela M^{me} N... pour toucher 5,000 francs. Cette dame reçut la somme et se dirigea vers la porte de sortie. Mais déjà les deux Anglais l'avaient devancée ; ils étaient dans la cour lorsqu'elle y passa, et ils la suivirent dehors. Mais là, un monsieur qui l'attendait lui offrit son bras pour la conduire à une voiture arrêtée rue de la Vrillière ; ils durent donc renoncer à continuer à suivre cette dame.

Ils allèrent alors au coin de la rue Croix-des-Petits-Champs, où un troisième individu, Anglais comme eux, les attendait. Après avoir conféré quelques instants, ils se rendirent tous trois à l'hôtel des commissaires-priseurs, place de la Bourse.

Continuant leur promenade, ils remontèrent le boulevard jusqu'à l'Ambigu-Comique, ne s'arrêtant un instant que pour visiter, au boulevard Bonne-Nouvelle, le bazar de l'Industrie, où l'un d'eux déroba à l'étalage d'une boutique une éponge de toilette qu'il mit dans sa poche. Du boulevard ils revinrent à la Bourse ; ils y entrèrent, et, ayant aperçu un garçon de recette qui gravissait l'escalier de l'étage supérieur, ils l'y suivirent en l'entourant jusqu'à la caisse du greffe, où ils ne purent, toutefois, pénétrer avec lui. Toutes ces démarches, ainsi qu'on le peut penser, avaient été observés par les agents, qui n'hésitèrent pas à les suivre encore lorsqu'ils les virent, après avoir vainement attendu le garçon de recette, qui était sorti par une autre porte, reprendre le chemin de la Banque.

Cette fois encore, deux d'entre eux seulement y pénétrèrent,

tandis que le troisième reprenait à l'extérieur son poste de guet. Bien certains, d'après tout ce qu'ils avaient observé, qu'ils avaient affaire à d'adroits voleurs, les agents, aussitôt qu'ils les virent rentrer dans la salle succursale, leur mirent la main sur le collet, et leur intimèrent sommation d'avoir à les suivre chez le commissaire de police. Cette arrestation, résolument opérée en présence d'un public nombreux, produisit nécessairement une sensation, qui, de l'intérieur de la Banque, ne tarda pas à se répandre au dehors. L'Anglais qui faisait le guet au dehors allait s'en apercevoir, lorsqu'il fut arrêté à son tour et réuni à ses compagnons. Mais alors, et comme il se répétait dans les groupes que ces trois individus étaient des Anglais qui venaient de tenter de commettre un vol considérable à la Banque, une clameur de haro se fit entendre, et ce ne fut qu'à grand'peine que les agents, assistés heureusement d'un certain nombre de sergents de ville accourus au bruit, parvinrent à soustraire les trois étrangers à la vindicte publique, en les faisant monter dans un fiacre qui les transporta au galop à la préfecture de police.

Mis en présence d'un commissaire de police, qui, pour les interroger, dut recourir à l'assistance de M. Friedlender, interprète de l'hôtel Meurice, car ils prétendent ne pas savoir un mot de français, ils ont déclaré se nommer :

Le premier, Edward-Robert Arger, voyageur de commerce, venant de Londres avec un passeport délivré le 11 courant à Boulogne, âgé de 28 ans ;

Le second, John Brown, âgé de 28 ans, sans profession, passeport pris à Boulogne le même jour ;

Le troisième, Williams Walmer, 38 ans, passeport pris à Londres le 11 janvier.

Tous trois déclarent être descendus d'abord à l'hôtel Bedford, rue de Rivoli ; puis, sur l'indication d'un ancien domestique de l'un d'eux, avoir été se loger boulevard extérieur de l'Étoile, n. 15 et 19.

Interrogés sur le motif de leur voyage, Walmer et Brown ont

répondu qu'ils étaient venus visiter la France pour leur agrément ; Edward Arger, qui affecte un ton d'insouciance et d'ironie, a répondu qu'il était venu en France pour son plaisir, et aussi pour se guérir d'une démangeaison, d'un prurit de naissance qu'il a dans les mains.

Ce matin une descente judiciaire a eu lieu au domicile indiqué du boulevard de l'Étoile ; on y a saisi trois petites valises, du linge, des effets de toilette et d'habillement neufs, et tous confectionnés en Angleterre.

Dans la perquisition qui avait été faite dès hier sur leur personne en présence du commissaire de police, on avait saisi :

Sur Edward Arger, une bague et une épingle en riches brillants, une montre et sa chaîne en or, une bourse contenant 17 souverains et 10 schellings, trois billets de banque d'Angleterre de 2,500 livres (de 50 et de 20 livres), des papiers, dont l'un porte l'adresse de M. Bolton, rue Saint-Honoré, 368 ; l'autre, sur une enveloppe, de M. Byron, rue Favart, 2 ; un paquet de petites clefs, etc. ;

Sur John Brown, un portefeuille contenant trois banknotes (de 100 et de 50 livres), une montre, un paquet de petites clefs, 200 fr. en argent de France, une lettre cachetée à l'adresse de M. Latheur, à la Banque, une épingle en brillants, et enfin l'éponge volée au bazar Bonne-Nouvelle ;

Sur Williams Walmer, une bourse contenant deux billets de 100 livres, 17 souverains, une petite boîte contenant une bague montée en brillants, deux montres avec leurs chaînes, 21 souverains dans un porte-monnaie, deux boucles d'oreilles en émeraudes, un trousseau de petites clefs, enfin l'adresse, sur une enveloppe, de M^{lle} Norbelle, rue Basse-du-Rempart, 6.

Ces trois individus ont été immédiatement déférés à la justice. Avis de leur arrestation a été transmis sans délai à la police de Londres. On n'a pu obtenir d'eux aucun renseignement sur l'origine des objets trouvés en leur possession.

19 janvier

La première délibération sur le projet de loi de l'enseignement a été terminée aujourd'hui.

On a entendu le ministre de l'instruction publique, qui a prononcé un discours plein de mesure et de sagesse.

La deuxième lecture du projet aura lieu dans quelques jours.

Les membres de l'Assemblée législative cultivent avec assez de succès le bon mot.

Hier M. Crémieux a prononcé un magnifique discours ultrarouge. Après avoir entendu le célèbre avocat, on s'entretenait dans l'hémicycle de la versatilité de M. Crémieux.

Que voulez-vous ? dit un honorable, M. Crémieux est juif. Voilà peut-être pourquoi il est errant.

Joseph, jeune et laborieux ouvrier serrurier, vient de mettre fin à ses jours à la suite d'un désespoir amoureux.

Depuis plus de six ans, Joseph travaillait chez M. X... ; ses mœurs douces, sa bonne conduite l'avaient fait prendre en affection par son patron, qui le considérait plutôt comme un membre de la famille que comme un ouvrier.

M. X..., qui est veuf, a une fille, son unique enfant ; Joseph avait conçu une vive passion pour Emma, c'est le nom de la jeune fille.

Enfin, il se décida à faire la demande de la main de M^{lle} X... ; mais son père, qui avait d'autres projets sur elle, refusa. Le lendemain, Joseph disparut, et, depuis trois mois, on n'avait pas entendu parler de lui.

Il y a trois jours, un mariage se célébrait à l'église de... ; c'était celui de M^{lle} X... En passant près d'une colonne pour se rendre à la chapelle, en sortant de la sacristie, M. X... aperçut, pâle, défait, Joseph, qui, les yeux hagards, et appuyé contre la muraille, comme un homme qui peut à peine se soutenir, contemplait la jeune

fille. M. X..., effrayé, alla à lui ; mais Joseph, le prévenant, lui dit : « Ne craignez rien, Monsieur ; je souffre bien, mais je saurai me résigner. »

Pendant toute la cérémonie, Joseph ne quitta pas sa place, et, lorsque tout le monde se retirait, il fit un geste d'adieu à M. X...

Vers deux heures du matin, au moment où le bal de noces, qui se donnait chez un restaurateur, était joyeux et animé, un homme s'élança, un pistolet à la main, au milieu de la salle de danse : c'était Joseph, qui, se plaçant en face de la mariée, s'écrie : « Adieu, Emma : nous nous reverrons là-haut ! » Sans qu'on ait eu le temps de le prévenir, il introduit son arme dans sa bouche, et se fait sauter la cervelle, dont les débris ensanglantés jaillirent sur une partie des assistants.

Quelques instants après, tous les témoins de ce triste événement s'étaient éloignés, et le commissaire de police constatait le suicide du malheureux Joseph, dont l'inhumation a eu lieu hier.

ÉTRANGER

On lit dans les journaux anglais d'hier :

Le bruit a couru hier soir que le roi Louis-Philippe était mort dans la matinée à Claremont après une courte indisposition ; cette nouvelle était tout à fait dénuée de fondement. Hier 17, le docteur Henri Gueneau de Mussy, qui est le premier médecin du roi, est arrivé à midi chez lui, venant de Claremont, où il avait passé la nuit précédente. Non seulement Louis-Philippe était en parfaite santé, mais hier, 17 janvier, à neuf heures du soir, le docteur n'avait reçu aucun avis de sa prétendue indisposition.

Des lettres arrivées ce matin de Claremont, en date du 18, annoncent que le roi continuait à jouir d'une parfaite santé.

Italie. – Le pape ne veut pas rentrer à Rome avant la conclusion de l'emprunt de l'impôt. Il sera, dit-on, le 15 à Terracine, où un corps de 5,000 hommes se réunira pour veiller à sa sûreté.

Espagne. – Une proclamation accusant le ministère de trahison a été répandue et affichée dans Madrid. L'opinion publique a fait

justice de ce factum anonyme.

Suisse. — Le conseil fédéral siégeant à Berne, cédant à une impérieuse nécessité, a sanctionné la mesure prise par le gouvernement de Neuchâtel concernant le renvoi des réfugiés polonais. Ceux-ci devront se rendre dans Lucerne, Uri et le Haut-Unterwald.

Russie. — Une conspiration prenant de grandes proportions a été découverte en Russie.

Le chef était un conseiller au ministère des affaires étrangères. Il s'était associé, depuis 1848, deux officiers de la garde et un gentilhomme n'appartenant pas à l'armée. Ils avaient formé un comité sous le nom d'*Association fraternelle pour aide et assistance entre personnes d'opinion démocratique.*

Vingt-trois prévenus ont subi un jugement ; vingt-et-un ont été condamnés à mort ; mais l'empereur a commué leur peine.

20 janvier

C'est un heureux jour que le dimanche ; c'est le jour des prières, du repos, de la joie, c'est le jour où paraît *le Napoléon !*

Le Napoléon ! à ce nom, qui autrefois faisait incliner toutes les têtes, aujourd'hui toute la presse charivarique trépigne d'allégresse. On se dispute la feuille au frontispice impérial. Chacun veut lire ces magnifiques élucubrations, ces *idées* mises en ordre par MM. Romieu, Briffaut et compagnie, siégeant et rédigeant dans la rue Matignon.

Pauvre M. Louis-Napoléon Bonaparte ! ils ne veulent pas vous laisser en repos. Infortuné président de la République, comme ils tourmentent vos loisirs, comme ils compromettent votre responsabilité ! Comme vous devez demander chaque matin et chaque soir à Dieu, que vous implorez pour le bonheur de la France, de vous délivrer du mal et de semblables *amis*. Aujourd'hui *le Napoléon* traite *des coups d'état.*

N'est-il pas vrai, M. le président de la République française, M. l'élu de la nation, que vous n'avez jamais songé à pareille chose, et que le 18 brumaire est une date que vous n'avez jamais pensé à rappeler ?

Prince, vous êtes un honnête homme, nous en sommes persuadés. Vous avez connu les malheurs de l'exil, vous, élevé près d'un trône, vous, à qui la mort du duc de Reichstadt a pu donner des espérances, vous, qui avez vu deux fois les verrous d'une prison se fermer sur vous, vous avez, en rentrant en France, réclamé seulement vos droits de Français et votre part de travail pour assurer la tranquillité dans votre patrie, qui vous a été rendue. Tâchez donc d'imposer silence à ces malveillants qui troublent notre sécurité avec leurs bavardages ; faites-leur faire un dernier numéro, qui contienne en deux mots votre profession de foi de président de la République, en harmonie avec votre profession de foi de candidat, et ne laissez plus répéter autour de vous ces sornettes, auxquelles pas un homme de bon sens ne peut ajouter foi.

Ce n'est pas vous, homme sage, qui rêvez l'empire ; ce n'est pas vous, homme instruit, et qui connaissez notre histoire, qui pourriez oublier que le 18 brumaire a pour antécédent l'Italie et l'Égypte, et pour conséquence Marengo et Austerlitz. Ce n'est pas vous, homme modeste, qui trouverez dans votre vie passée honnête, mais obscure, de quoi justifier un coup d'état.

Non, vous n'y songez point ; non, vous n'avez pas ces craintes puériles, que l'on dit vous tenir. Vous ne croyez pas à des attentats dans le genre de celui du 3 nivôse ; et l'on se raille du peuple parisien, de toute la France, quand on lui raconte que des agents vont sonder les murailles pour voir si on n'a pas miné la place où vous devez vous asseoir quand vous quittez l'Élysée. Vous savez d'ailleurs que votre prédécesseur a échappé à huit de ces attentats, et qu'il n'a été frappé qu'au moment où, touchant à nos libertés, il a succombé sous l'attentat général.

Non, la France a confiance en vous, cette confiance sera jus-

tifiée. Non, il n'y aura pas de coup d'état.

21 janvier

Nous ne parlons pas des souvenirs de 93. Nous laissons le martyr dans sa tombe. Nous ne voulons pas nous souvenir de ces assassinats juridiques, – de ces assassinats où, suivant l'expression d'un des défenseurs, l'on ne trouva que des bourreaux, et pas un juge.

Aujourd'hui, pendant que dans plusieurs églises on prie pour le roi martyr, pendant que l'on invoque Dieu pour celui qui *seul aimait le peuple français*, l'on discute à l'Assemblée le sort des transportés de juin.

Quand le 23 juin 1848 on entamait la lutte fratricide, quand des deux côtés, aux cris de Vive la république ! on échangeait des coups de fusil, – le général Cavaignac, patronné par *le National*, arrivait au pouvoir suprême, après la victoire. – L'Assemblée nationale, qui comptait plusieurs de ses membres au nombre des victimes, prit une détermination juste, mais rigoureuse. – Les vaincus devaient être transportés.

Il y avait 15,000 prévenus, – 6,000 furent immédiatement rendus à la liberté. – Après l'examen des commissions militaires, on élargit encore 6,000 autres inculpés. Sur les 3,000 restant, 255 passèrent devant les conseils de guerre ; les autres devaient partir pour une colonie lointaine.

Aujourd'hui, après les commissions de clémence, après les grâces accordées par le Président de la République, 468 individus sont encore détenus sur les pontons de Belle-Isle.

Le gouvernement voudrait transporter en Algérie ces individus devant lesquels a reculé la clémence, suivant l'expression de M. Barrot. MM. Jules Favre et Lagrange ont combattu ce projet. M. Lagrange a depuis février demandé constamment ce qu'il nomme les droits du républicain. Il a prêté son appui le plus énergique

aux hommes dont il partage les opinions sans partager les erreurs. – Malgré les adjurations de M. Lagrange, l'Assemblée a voté la discussion immédiate et l'urgence du projet de loi.

Quant à M. Jules Favre, qui a succédé à la tribune à M. le ministre de l'intérieur, son discours l'a fait plusieurs fois rappeler à l'ordre.

M. Sauteyra a proposé de renvoyer les détenus devant la justice. – Son amendement a été repoussé.

S. É. le cardinal-archevêque de Bourges, qui avait été mandé, il y a quelques jours, par le président de la République, est de retour à Bourges. On assure, dit un journal de cette ville, qu'il est chargé par le gouvernement d'une mission politique, et qu'il doit se rendre immédiatement à Naples auprès du souverain pontife.

Un médecin qui est allé chercher fortune en Californie adresse à un journal de médecine un récit de ses aventures, et ce récit n'est rien moins qu'engageant pour ceux qui songeraient à exercer dans ce pays une profession libérale : « En quittant la France, tout nous était espoir ; c'était un Éden et ses rêves que nous allions chercher, c'est l'enfer que nous trouvons. Malheur à qui ne peut s'assujettir au travail corporel ! il est dévoré par la misère. Personne ici ne peut plus songer à être avocat, médecin, botaniste, caissier, commis de magasin ; toutes ces professions sont déjà largement représentées en Californie par les premiers arrivants. Le médecin, en lunettes d'or ou d'écaille, se met dans l'eau jusqu'à la ceinture, huit heures de la journée, pour recevoir sur ses épaules quelques fardeaux à décharger sur la plage ; l'avocat roule péniblement un chariot, afin de gagner tous les jours les trois ou quatre piastres qui sont nécessaires pour vivre. L'un et l'autre mourraient de faim, s'ils attendaient malades ou plaideurs.

Le corps médical de tous les points du globe est celui qui a, proportionnellement, le plus fourni à la Californie. Au recen-

sement de juillet dernier, on comptait en Californie *six cents soixante-trois médecins* ou *pharmaciens*. L'émigration en a dégarni les villes du Pérou et du Chili, où quelques médecins français pourraient avoir la chance, dans leur malheur, de prendre position.

22 janvier

On s'occupait aujourd'hui dans les bureaux de la loi relative à la garde mobile.

Les membres de la montagne se sont abstenus de paraître pour prendre part à la discussion.

On assure que le ministre des travaux publics doit faire demain une communication importante sur le projet de loi relatif au chemin de fer de Paris à Lyon. Le ministre est, dit-on, d'accord avec une compagnie pour lui concéder la ligne.

Hier, M. Jules Favre déployait une violence extrême de paroles dans la question des transportés de juin. M. Favre, oubliant le rôle qu'il a joué dans la Constituante, a accusé les légitimistes d'avoir fomenté les troubles de juin. — Voici ce que nous trouvons dans un journal du matin :

« M. Jules Favre, qui aujourd'hui, dans les termes les plus violents, a *flétri* la transportation, faisait partie de la commission qui l'a proposée à l'Assemblée constituante. M. Jules Favre, dans la commission comme à l'Assemblée, a voté pour la transportation.

» Il avait, dans le sein de la commission, tellement abondé dans le sens de cette mesure, qu'il avait été nommé rapporteur. Il a prié qu'on choisît pour le rapporteur un autre commissaire, parce qu'il avait, quinze jours auparavant, demandé, comme rapporteur d'une autre commission, l'autorisation de poursuivre M. Louis Blanc, à l'occasion de la journée du 15 mai, et qu'il craignait que

son précédent échec ne compromît la mesure nouvelle dont il appelait le succès de ses vœux et qu'il a consacrée par son vote. »

M^{GR} l'archevêque de Paris a repris le cours de ses visites pastorales. Le prélat a commencé par le faubourg Saint-Antoine. Il visite en ce moment la paroisse de Sainte-Marguerite. Hier soir il a présidé, après les offices, une nombreuse réunion d'ouvriers faisant partie de la société de saint François-Xavier.

Dans la même journée, il avait visité plusieurs établissements industriels, parmi lesquels nous devons citer la fabrique d'ébénisterie de MM. Krieger et Compagnie, rue du Faubourg-Saint-Antoine. Nous sommes heureux de constater l'accueil respectueusement sympathique dont le prélat a été partout l'objet de la part des ouvriers. S'il en est encore parmi ces derniers que le socialisme puisse revendiquer pour ses adeptes, nous devons dire que le nombre en diminue de plus en plus, et que les principes de conservation sociale, dont la religion est la dépositaire sacrée, reconquièrent dans leurs rangs une faveur chaque jour croissante.

ÉTRANGER

Irlande. – Les assassinats continuent. Un crime horrible vient d'être commis dans le comté de Limerick. – Un cultivateur a été assassiné sous les yeux de sa femme et de ses enfants.

Sicile. – La barbe est défendue. Les jeunes gens qui contreviennent à cette défense sont conduits au corps-de-garde et rasés avant d'être remis en liberté.

Berlin. – Le conflit entre le roi et les chambres paraît devoir amener un changement de cabinet.

Munich. – On annonce que la constitution qui doit être proposée par la Bavière, le Wurtemberg, le Hanovre et la Saxe, d'accord avec l'Autriche, est arrêtée entre ces états, en ce qui concerne les dispositions fondamentales. Elle sera opposée à la constitution du 28 mai ; mais ce qu'il y a de plus important, c'est que la Prusse est d'accord. Ce fait jetterait une nouvelle lumière

sur le message royal du 7 janvier.

Hier, une dépêche télégraphique a été envoyée à Vienne sur la demande de l'ambassadeur d'Autriche, ou plutôt dans l'intérêt commun. Il paraît que la réponse est arrivée ce soir.

La *Gazette de Vienne*, du 15, publie la constitution de la Silésie supérieure et inférieure ; la diète se compose de trente membres ; dix pris parmi les plus imposés, dix choisis par les villes, et dix par les communes rurales.

Les marches de troupes pour la frontière de Saxe continuent toujours.

Le duc de Nassau est arrivé à Vienne, pour faire une visite à son frère, qui est malade. Le roi de Hanovre est attendu au printemps.

23 janvier

Un incident des plus fâcheux s'est manifesté à la séance d'aujourd'hui. M. Testelin, après un amendement sur la question des transportés de Belle-Isle, a tout-à-coup interpellé M. Barrot sur un propos qu'aurait tenu M. de Kerdrel.

M. le ministre de l'intérieur a dignement protesté contre les menaces dont, suivant M. Testelin, il aurait été l'objet de la part de M. de Kerdrel.

Celui-ci est ensuite monté à la tribune, et, au milieu d'une agitation bien légitime, a flétri énergiquement l'oubli des mœurs parlementaires dont M. Testelin s'est rendu coupable, en révélant, en exagérant un propos *recueilli en écoutant aux portes*.

Des apostrophes violentes ont été échangées de part et d'autre.

Une rencontre fut arrêtée entre M. Testelin et M. de Coislin, représentant de la Loire-Inférieure.

Le combat a eu lieu à dix heures au bois de Boulogne ; voici le procès-verbal des témoins :

« MM. de Coislin et Testelin, représentants du peuple, ont eu une rencontre au sabre d'officier d'infanterie.

» Après plusieurs passes sans résultat, les deux adversaires ont dû se reposer un moment, sur l'invitation des témoins.

» À la seconde reprise, M. Testelin ayant paru frappé d'un coup de pointe en pleine poitrine, les témoins ont encore suspendu le combat.

» À une troisième reprise, M. de Coislin, quoique atteint au sommet de la tête par la pointe du sabre de son adversaire, insistait pour continuer, et il n'a rien moins fallu que la volonté absolue des témoins pour mettre fin à la lutte.

» La blessure, sans présenter le moindre danger, était d'ailleurs assez grave pour rendre la continuation du combat parfaitement impossible.

» Pour M. de Coislin,

LÉO DE LABORDE, O. DE CAULAINCOURT.

» Pour M. Testelin :

F. GINDRIEZ, A. BAUDIN.

» Paris, le 23 janvier 1850. »

Bien qu'à la suite du vote rendu par l'Assemblée législative dans l'affaire de la Plata il doive sembler très peu probable que l'on songe à y envoyer une expédition, les correspondances des ports persistent cependant à annoncer qu'il se fait des armements pour cette destination.

Les lettres de Cherbourg assurent que dans ce port on a reçu l'ordre d'envoyer à Brest trois compagnies d'infanterie de marine destinées à faire partie du corps expéditionnaire. Ainsi encore l'on annonce de Brest que les corvettes de charge *l'Aube*, *l'Égérie* et *la Meurthe*, les corvettes à vapeur *l'Archimède* et *le Caffarelli* complètent en toute hâte leur armement de guerre, et que tous ces bâtiments sont destinés à la Plata. Enfin, l'on prétend encore que les trois régiments d'infanterie de marine, malgré les réductions qu'ils ont subies depuis la révolution de février,

doivent fournir une division de 1,285 hommes, commandée par un lieutenant-colonel de l'arme.

On nous écrit de Toulon, le 20 janvier :

« L'expédition de la Plata est résolue ; les ordres reçus hier dans l'après-midi par l'autorité supérieure maritime ne laissent aucun doute à ce sujet.

» Le 3^e régiment d'infanterie de marine, dont l'effectif a été considérablement réduit dans ces derniers temps, et qui n'a ici que 1,000 hommes environ, a reçu l'ordre de former un bataillon de guerre qui devra se tenir prêt à embarquer. L'artillerie de marine fournira une compagnie.

» On désigne jusqu'à présent comme devant faire partie de l'expédition de la Plata la corvette *la Capricieuse*, qui, armée dernièrement dans notre port, devait entreprendre un long voyage ; la frégate *la Zénobie*, qui vient de recevoir l'ordre d'armer, et la corvette à vapeur *le Prony*, dont nous avons annoncé récemment le retour du Levant.

» *La Capricieuse* et *la Zénobie* sont deux bâtiments entièrement neufs.

» *Le Prony*, qui est depuis peu en service dans la Méditerranée, est un excellent marcheur, et il sera, dit-on, monté par le contre-amiral commandant l'expédition. »

Une bande joyeuse, mi hommes mi femmes, tous amis du plaisir, qui avaient bu plus que de raison, dansaient des cachuchas vives juqu'à l'indécence inclusivement, quand tout à coup la morale publique et la chasteté, en uniformes de sergents de ville, se présentèrent chez un marchand de vins, nommé Raisin, rue des Cinq-Diamans, où se passaient les susdites bacchanales, et sommèrent buveurs et danseuses, danseurs et buveuses, d'apporter plus de modération dans leurs polkas, plus de sobriété dans leurs libations.

Mais le Salerne à 8 sous, le Chypre cacheté à 15, avaient fermé

leurs oreilles, et les jambes et les gosiers continuaient à se trémousser et à s'imbiber. Bien plus, Raisin, qui a le vin sentencieux, déclara que tous ces sergents de ville étaient de la canaille qu'il fallait étouffer comme des chiens.

Cette motion, applaudie avec fureur, fut immédiatement transformée en décret, et exécutée d'urgence par les épaules les plus larges, les biceps les plus rebondis ; les femmes mêmes, oui, les femmes s'en mêlèrent ! et plus d'un ongle rose se rougit dans le sang des malheureux agents de l'autorité, qui, les vêtements déchirés, la figure noire de coups, furent déclarés propriété nationale, et placés sous le séquestre, ni plus ni moins.

Heureusement la force reste toujours à la loi, le triomphe de l'injuste n'a qu'un temps, et bientôt les deux malheureux sergents de ville furent délivrés par plusieurs de leurs collègues, appuyés par cinq ou six gardes républicains, et les satyres les plus effrénés, les bacchantes les plus débordées, furent mis dans les mains de l'autorité, si indignement insultée dans la personne de ses agents.

24 janvier

Un républicain de la veille, M. Monet, a noblement exprimé ses convictions à l'endroit de l'insurrection de juin.

Vous tuez la République, s'est-il écrié, en confondant sa cause avec celle de la démagogie, et la montagne, continuant son système, a interrompu son orateur.

Il serait vraiment temps que la majorité s'entendît pour ne pas donner la réplique aux montagnards. Alors ceux-ci prendraient la responsabilité de ces émeutes qui déshonorent nos séances parlementaires ; la considération du pouvoir législatif et les affaires du pays y gagneraient.

La séance était importante aujourd'hui. M. de Lamoricière est venu parler sur la question des transportés ; il demande que

désormais toute mesure tendant à abrégier la durée de la transportation soit soumise à l'Assemblée nationale. Le ministre de l'intérieur et M. Lacaze ont énergiquement repoussé l'amendement de l'honorable général. M. Lacaze a surtout remarquablement défini la différence qu'il y avait entre le prisonnier de guerre et l'insurgé, rapprochement que M. de Lamoricière paraissait avoir voulu établir. À la guerre, le prisonnier est un soldat trahi par la fortune des armes, mais qui mérite tous les égards, car il a défendu son drapeau, sa patrie. Le soldat de la guerre civile vaincu n'est qu'un coupable digne des sévérités de la justice nationale.

Le *Moniteur* contient une longue liste de nouveaux juges de paix et de suppléants.

M. Dubourdieu, contre-amiral, ancien commandant de la marine à Alger, est nommé commandeur de la Légion-d'Honneur.

Ce matin, un portier de la rue Rambuteau était philosophiquement occupé à lire le journal d'un locataire, lorsqu'un monsieur, tout de noir vêtu, et portant sous le bras un grand portefeuille, se présente à lui. « Monsieur un tel ? demanda-t-il. — C'est ici, monsieur, mais il est déjà sorti. — Diable ! cela est contrariant : j'avais à lui signifier un dire relatif à une succession qui lui échoit ; mais, ma foi, tant pis, vous recevrez l'acte. » En disant ces mots, l'homme noir cherchait dans son portefeuille.

Après avoir retourné une foule de paperasses : « Je n'ai pas de papier timbré ! exclama-t-il ; puis, tirant de sa poche une pièce de 20 sous : Pouvez-vous me rendre le service, demanda-t-il, d'aller me chercher une feuille de 35 centimes au plus proche bureau ? vous me ferez le plaisir de garder le reste. »

Le portier, empressé, courut rue du Chaume, 1, où est le bureau, mais lorsqu'il revint tout haletant, le prétendu homme de loi avait disparu, et avec lui une montre accrochée à la glace,

deux couverts d'argent et quatre chemises de toile qui se trouvaient dans un tiroir de commode.

Déclaration de ce vol a été faite devant M. Peyraut, commissaire de police du quartier du Mont-de-Piété.

La commission d'enquête sur l'impôt des boissons s'est occupée aujourd'hui de la nomenclature des questions qu'elle doit adresser aux préfets, aux chambres de commerce des départements.

On se rappelle que dans la soirée du 16 novembre dernier, la police se transporta rue Rumfort, 16, où se réunissaient plusieurs individus pour s'occuper de politique ; quarante-six personnes y furent en effet trouvées et furent envoyées à la préfecture.

« Une instruction a eu lieu par suite de cette arrestation, et quinze de ces individus sont restés en état de captivité, les autres ont été relaxés par la chambre du conseil.

» Aujourd'hui, la chambre d'accusation vient de rendre un arrêt par lequel elle renvoie devant la cour d'assises ces quinze prévenus, sous la prévention d'avoir fait partie d'une association secrète dite *Légion de Saint-Hubert*, et d'avoir fait partie de réunions non publiques, dont le but était politique, et qui n'étaient point autorisées. »

Une scène scandaleuse a eu lieu aujourd'hui, vers une heure et demie, en face le n. 23 de la rue Casimir-Périer, où reste M. Ch. Lagrange, membre de la Montagne.

Une femme de soixante ans environ, qu'on dit être une ancienne actrice du théâtre de Lyon, s'était présentée plusieurs fois chez l'honorable représentant, pour le prier de provoquer une souscription en sa faveur, car elle était dans le besoin. M. Lagrange n'ayant pu réaliser les désirs de cette femme, cette dernière a médité une vengeance à laquelle il ne devait pas s'attendre.

Ce matin, à sept heures, la solliciteuse était à la porte de M.

Lagrange, qui n'est sorti qu'à une heure de son logement ; il n'avait pas fait quatre pas que cette femme s'est précipitée sur lui, cherchant à lui déchirer le visage. M. Lagrange n'a employé aucune violence contre elle ; il s'est contenté de se défendre.

Lorsque la garde est arrivée, l'étrange solliciteuse n'a pas voulu marcher à pied : il a fallu lui procurer une voiture, que M. Lagrange a eu la bonté de payer de ses derniers.

Une minute avant, un M. nommé Vivens, qui sortait de chez M. Lagrange, avait été en butte aux extravagances de cette malheureuse.

Une paletot blanc qu'il portait avait été cause de cette erreur.

25 janvier

Une des questions qui préoccupent le plus l'opinion publique est celle de la Plata, sur laquelle circulent depuis quelques jours les bruits les plus contradictoires. Nous croyons cependant que les intérêts de nos nationaux seront garantis. Nous ne pouvons pas supposer un instant que l'on consentira bénévolement à la honte de la France, et que l'on accordera à Rosas une satisfaction qu'il n'a jamais osé espérer.

La Chambre a consacré la majeure partie de la séance d'aujourd'hui à la translation de la préfecture du département de la Loire. Saint-Étienne demande que le préfet abandonne Montbrison, qui n'a que 6,000 âmes dans son arrondissement, pour venir au milieu d'une population plus compacte, et qui rend nécessaire la présence du premier magistrat du département par les éléments dont elle est composée. La question n'a pas été résolue. On passera à une seconde délibération.

On a entamé ensuite la question de la gratuité dans les écoles militaires. Nous reviendrons sur cette importante délibération. Mais, dès aujourd'hui, nous déclarons que la gratuité est impossible sans la prise en considération de nombreux amendements.

M. Denis de Mortemart a déposé la proposition suivante :

Le scrutin public ne peut être demandé qu'après des épreuves douteuses, et sur l'ensemble des projets de lois.

La France vient de récompenser de nobles dévoûments. Par décret du président de la République, en date du 13 janvier, ont été promus au grade de général de brigade dans le cadre d'activité des officiers généraux : MM. de Barral, colonel du 38^e de ligne ; Daumas, colonel du 1^{er} spahis ; Certain Canrobert, colonel des zouaves.

Nous avons déjà parlé du défi porté par Abbas-Pacha aux membres du Jockey-Club de Londres. Le défi, à ce qu'il paraît, vient d'être tenu.

Voici ce que l'on nous écrit d'Alexandrie :

« Abbas-Pacha, qui avait entrepris une excursion dans les provinces de la Haute-Égypte, est rentré au Caire dans les premiers jours de janvier. Aussitôt qu'on aura terminé la construction du kiosque qu'il fait élever dans le désert, il ira s'installer dans cette demeure et y passer quelques semaines. Il attend avec quelque impatience la lutte de vitesse qui doit s'engager entre ses chevaux et ceux du Jockey-Club de Londres. Il a ajouté à ses haras deux magnifiques chevaux qu'il a fait venir de Syrie, et qui lui ont coûté 20,000 dollars. Les paris sont déjà ouverts entre les résidents européens du Caire et d'Alexandrie. L'opinion générale est que les commissaires du Jockey-Club devraient demander que la distance à franchir soit raccourcie. On pense que, si cette distance est inférieure à dix milles, les chevaux anglais auront l'avantage, parce que leur agilité est plus grande ; mais que, si elle dépasse dix milles, les chevaux arabes ont de grandes chances de l'emporter, parce qu'ils ont une vigueur et une haleine dont on ne peut se faire une idée quand on ne les a pas vus galoper sur le sable natal.

» Le Jockey-Club de Londres n'a pas seulement accepté le défi

du pacha, mais il a désigné dix chevaux pour prendre part à la course. Les chevaux doivent prendre la route du continent, afin d'éviter la fatigue d'une trop longue traversée. Ils ont débarqué à Ostende, et ont été dirigés soit sur Marseille, soit plutôt sur Trieste. »

ÉTRANGER

Smyrne. — L'escadre française est entrée dans la baie. L'escadre anglaise se prépare à partir pour Malte.

Prusse. — Le conseil d'administration fédératif a fixé au 20 mars la convocation du parlement d'Erfurth.

Hesse-Darmstadt. — La Diète vient d'être dissoute par ordonnance du grand-duc.

Vienne. — Le bruit se répand que la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg et le Hanovre, vont présenter, conjointement avec l'Autriche, un nouveau projet de constitution allemande. Ce projet sera soumis à la diète de Francfort.

Portugal. — Les soldats se révoltent. On ne paie pas leur solde. On lit dans le *Nacional d'Oporto* :

« Les officiers du bataillon de chasseurs n° 8 manifestèrent à leur commandant leur intention de ne plus continuer leur service, si on ne leur payait pas l'arriéré qui leur est dû. Il paraît que les officiers de ce corps éprouvent depuis long-temps toute espèce de privations, et qu'ils n'ont même pas de quoi pourvoir à leur nourriture. La décision de ces officiers a été immédiatement envoyée au général de division du département, et, au moment où écrit *el Nacional*, le corps d'officiers du 2° régiment d'infanterie a suivi l'exemple des officiers du 8^e chasseurs.

» Un autre journal d'Oporto annonce qu'une guerilla de 70 hommes, portugais et espagnols, bien armés et bien montés, s'est montrée à deux lieues de Los-Arcos. Ce sont ces faits qui auront sans doute donné lieu aux bruits de graves désordres survenus en Portugal qui ont couru à Madrid.

26 janvier

Une grande partie des députés de la Constituante s'était imaginé que la France pouvait tout exécuter gratuitement. À les entendre, il fallait, pour établir une égalité parfaite, rendre abordable à tous les emplois divers, les carrières de toute nature.

En théorie, le principe est juste, mais son application est impossible. Aussi le général Baraguay-d'Hilliers avait-il proposé à la commission d'initiative de rapporter le décret du 19 juillet 1848, qui établissait l'instruction gratuite aux écoles Polytechnique et de Saint-Cyr.

M. Leverrier était le rapporteur de cette proposition, que la commission avait prise en considération.

MM. Charras, Lamoricière et Gourgaud, ont repoussé le projet, qui a été défendu par le rapporteur. L'Assemblée a décidé qu'elle passerait à une seconde lecture.

Quant à nous, nous blâmons la gratuité pour ces écoles, attendu que, par la nature des études nécessaires pour se présenter aux examens, les jeunes gens des classes aisées peuvent seuls arriver dans l'armée par cette voie, et que ce serait imposer une charge inutile à l'état. On ne peut admettre l'instruction gratuite à ces écoles sans l'admettre pour les écoles préparatoires.

Nous croyons savoir de bonne source que le projet d'expédition sur les rives de la Plata, si souvent abandonné et repris, est définitivement ajourné. La nomination de M. Dubourdieu au grade de commandeur de la Légion-d'Honneur semble être une fiche de consolation donnée au brave amiral, dont les dispositions guerrières s'arrangeaient mal du dernier vote de l'Assemblée.

M. Fouilloy, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp du ministre de la marine, partira demain pour Brest, et doit s'embarquer immédiatement sur la corvette à vapeur *l'Archimède*. Cet officier est porteur des instructions du gouvernement pour M. l'amiral Leprédour, qui restera chargé de la mission.

On avait dit que *le Napoléon* cessait de paraître. Sa mort avait été un sacrifice fait à une réconciliation de la majorité avec l'Élysée.

On dit aujourd'hui que *le Napoléon* paraîtra demain, plus fier que jamais. La réconciliation projetée a-t-elle avorté, ou la publication du 4^e numéro du journal Briffaut-Romieu n'aurait-elle lieu que pour donner un démenti de huit jours aux indiscretions du journalisme ?

Cette version est celle qu'on regarde comme la plus probable sur les bancs de l'Assemblée.

M. Dupin, président de l'Assemblée législative, donne ce soir son premier grand bal de la session. On parle de trois mille invitations. Le président de la République y assistera.

ÉTRANGER

Italie. — Rome est toujours triste. Le cardinal Feretti est arrivé le 20 janvier au matin, et, en passant devant le poste de la porte de Saint-Jean-de-Latran, il a dit que le pontife le suivrait d'ici à quelques jours.

Autriche. — *Vienne.* — Un jugement vient d'annuler, dit-on, le testament de la défunte duchesse d'Anhalt-Koethen, sœur du comte de Brandenbourg, qui, circonvenue par les Ligoriens, avait légué à cet ordre, aussi célèbre et aussi habile que celui des jésuites, sa fortune, estimée à un million et demi.

Prusse. — *Cologne.* — Les élections pour le parlement d'Erfurt ont eu lieu le 24 à Cologne. Elles n'ont pas duré long-temps. Dans la plupart des quarante-deux districts, c'est à peine si la vingtième partie des électeurs se sont présentés. Dans plusieurs cercles même, l'élection n'a pu avoir lieu. Le parti démocratique s'étant abstenu, tous les électeurs nommés appartiennent au parti constitutionnel allemand.

Lisbonne. — Par suite de rapports récents annonçant qu'une

insurrection miguéliste avait éclaté dans la capitale du Portugal, tous les renseignements qui pouvaient arriver de cette partie de la Péninsule était attendue avec la plus vive impatience. Toutefois, d'après les dernières lettres arrivées de Lisbonne, il paraîtrait que la tranquillité politique n'y avait pas été troublée.

27 janvier

Un poète qui fit surgir 1830, M. Auguste Barbier, après avoir publié *la Curée*, jeta dans le monde une autre pièce de vers, intitulée *Napoléon*. Nous avons retenu ce vers de l'Archiloque moderne :

Encor Napoléon, encor sa grande image.

Nous, nous disons chaque dimanche : *Encore le Napoléon*.

En vérité, le carré de papier de la rue Matignon abuse de la mystification. Nous n'aurions jamais cru que M. Romieu, homme d'esprit, viveur émérite, voulût raviver les souvenirs du mystificateur Musson, ce brave homme qu'on invitait à l'époque impériale pour se divertir aux dépens de quelques provinciaux.

Le Napoléon nous raconte aujourd'hui, avec une gravité qui serait risible, si elle n'était pas coupable, que le 21 janvier, pendant que dans la majeure partie des églises on priait pour le roi martyr, une société de révolutionnaires banquetait pour célébrer l'anniversaire de la mort de Louis XVI. C'est un affreux mensonge : de semblables aberrations d'esprit ne sont plus possibles aujourd'hui.

—

Les journaux de Marseille annoncent la mort d'Alizard, l'habile chanteur de l'Opéra, qui, venu dans cette ville sur le conseil des médecins, y a succombé le 23 janvier à une maladie de cœur dont il était atteint depuis quelque temps. Alizard était à peine âgé de 38 ans.

—

Le 25 janvier, à huit heures du matin, a eu lieu, sur l'esplanade

Bab-el-Oued, l'exécution du nommé Ali-ben-Hamed, Arabe des environs d'Aumale, condamné à mort, le 11 avril dernier, par le 2^e conseil de guerre, pour crime d'assassinat sur la personne du capitaine Castex, du 8^e de ligne. Le condamné est arrivé nu-pieds et nu-tête sur le lieu du supplice, sous la garde d'un détachement du 51^e de ligne. Lorsqu'après l'avoir placé à quatre pas du piquet du 16^e de ligne qui devait faire feu sur lui, on a voulu lui bander les yeux, il a refusé énergiquement. Il a attendu la décharge avec fermeté, et est tombé mort, frappé d'une balle à la tête et de plusieurs balles à la poitrine.

28 janvier

Il vient de paraître un ouvrage qui préoccupe vivement l'attention des hommes politiques. ce livre, complément de l'*Histoire d'Angleterre*, est signé par M. Guizot.

L'ancien ministre s'est proposé de dire comment et pourquoi cette révolution avait réussi, pourquoi elle a fondé un gouvernement et un peuple libres. M. Guizot a écrit l'histoire, et sous sa plume l'histoire a été grande, calme et sévère.

À la chambre on est revenu sur la garde mobile. Après avoir entendu le général Cavaignac, l'Assemblée a accordé aux officiers de cette garde une solde jusqu'au mois d'avril. Ce traitement alloué est celui de la non-activité.

Le célèbre sculpteur Bartolini, de Florence, vient de mourir à l'âge de 74 ans. Peu de temps avant sa mort, M. Bartolini avait traité avec la ville de Bastia pour la vente de la statue colossale de l'empereur Napoléon, à laquelle, on peut le dire, il n'avait jamais complètement cessé de travailler. Cette statue, commencée en 1813, était l'œuvre favorite du maître ; il s'était pénétré de son sujet *con amore*, et, pendant un séjour de quelques mois qu'il

fit à l'île d'Elbe, il avait étudié avec une profonde attention les traits de celui qu'il voulait transmettre à la postérité.

Cette statue, presque achevée, sera mise complètement en état d'être transportée à Bastia par le premier élève de M. Bartolini, et la mort du célèbre artiste viendra donner un nouveau prix au chef-d'œuvre que les habitants de Bastia pourront s'enorgueillir à juste titre de posséder.

On vient de transporter à Paris la mosaïque d'Autun. Cette mosaïque, l'une des plus grandes qui existent, a la forme d'un carré long. Au centre est un médaillon de deux mètres et demi de diamètre. Bellérophon, monté sur Pégase et terrassant la Chimère, en occupe le champ. Ce groupe est d'une composition et d'une exécution admirables.

La principale figure, celle de Bellérophon, a ce caractère de grandeur sereine et de simplicité qui rappelle les plus beaux antiques. Pégase et la Chimère, ces deux autres figures si harmonieuses du tableau, sont aussi remarquablement belles.

Les ornements, et surtout la guirlande de laurier qui se joue si gracieusement autour du médaillon, sont d'un goût exquis.

Découverte à Autun il y a quelques années, cette mosaïque est peut-être le plus beau morceau antique que l'on connaisse en ce genre.

Rien de grandiose, en effet, comme l'ensemble du monument ; rien de poétique et de gracieux comme le sujet du médaillon, cette peinture de granit et de marbre, fraîche aujourd'hui comme une toile moderne, et pourtant vieille comme l'antique Augustodunum ou la Rome de Trajan, peut-être même celle d'Auguste. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est impossible de ne pas faire remonter la création de ce chef-d'œuvre à la plus belle époque de l'occupation romaine dans le pays des Éduens.

Un ouvrier typographe est mort il y a quelques jours à Toulouse, au milieu de circonstances mystérieuses. C'est dans une

maison de la place Saint-Projet que ce typographe s'était enfermé ; depuis deux ans il n'avait jamais vu personne, et s'était obstiné à rester dans une petite chambre, presque sans air et sans feu. Afin de se mettre dans l'impossibilité absolue de sortir, il s'était dépouillé de tous ses vêtements, en sorte que, lorsque le commissaire s'est transporté place Saint-Projet, il a trouvé le malheureux Tixier, c'est le nom de cet ouvrier, dans une nudité complète, couché non sur un grabat, mais sur le carreau humide ; un peu de paille seulement lui tenait lieu d'oreiller.

Ce jeune homme, qui paraissait âgé de vingt-huit à trente ans, était un ouvrier très intelligent ; il avait travaillé long-temps à l'imprimerie de M. Causserouge. Tixier avait fait son temps de service, et était retiré chez lui avec le grade de sergent-major.

Par une manie inexplicable, Tixier, refusant obstinément de travailler, avait pris la résolution de se laisser mourir. C'était une expérience qu'il tentait. Il voulait savoir combien de temps il pourrait vivre, étroitement renfermé, sans feu, sans vêtements, et presque sans pain. Cet essai lui a coûté la vie, et a réduit son corps à l'état de squelette.

Les pauvres n'ont pas été oubliés par M. Dupin. Dans la matinée du jour où il a donné son bal, il avait envoyé au préfet de la Seine la somme de 600 fr. pour les bureaux de bienfaisance, et à l'archevêque de Paris la somme de 400 fr. pour les plus pauvres habitants des faubourgs dont le prélat fait en ce moment la visite.

On écrit de Berlin, le 24 janvier :

« Le roi vient de conférer à M. Paul Delaroche, membre de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France, la décoration de l'Ordre pour le Mérite civil. »

29 janvier

Les orateurs pour le projet sur la loi organique de l'assistance s'empressent de se faire inscrire au bureau de l'Assemblée. On entendra seize discours : sept doivent prendre la parole en faveur du projet de loi, neuf sont inscrits pour le combattre.

Les conclusions de M. Thiers serviront de base à la lutte.

Au commencement de la séance, l'Assemblée a renvoyé aux bureaux une demande en autorisation de poursuites contre M. Marc Dufraisse.

Voici la lettre du garde des sceaux.

« Paris, le 29 janvier.

» Monsieur le Président,

» J'ai l'honneur de vous adresser, avec les pièces de la procédure, une requête de M. le procureur général de Bordeaux, tendante à obtenir de l'Assemblée législative l'autorisation de poursuivre M. Marc Dufraisse, représentant du peuple, inculqué du délit prévu et puni par l'art. 107 de la loi électorale du 15 mars 1849.

» Je vous serai obligé de vouloir bien me renvoyer, avec la décision de l'Assemblée, les pièces du procès.

» Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

» *Le garde des sceaux,
ministre de la justice,*

» E. ROUHER. »

M. Fould a déposé un projet de loi ayant pour objet le service par paquebots à vapeur entre Marseille et la Corse.

Demain la Chambre s'occupera du haras de Saint-Cloud.

Le *Moniteur* contient une série de nominations dans l'ordre judiciaire.

Sur l'invitation de M. le baron de Rothschild, l'architecte du temple israélite de Paris est allé visiter plusieurs belles synagogues d'Italie, afin de chercher des modèles pour la reconstruction du temple consistorial.

M. Desloges, éditeur, rue Saint-André-des-Arts, 39, a publié, il y a quelques mois, une brochure intitulée : *Histoire comparée du drapeau blanc et du drapeau tricolore*. Cette brochure fut saisie, et l'auteur comparaisait aujourd'hui devant la Cour d'assises, sous la prévention d'attaques contre la Constitution et les institutions républicaines.

M. Suin, avocat général, a soutenu l'accusation.

M^e Philippon de la Madeleine a présenté la défense. Reconnu coupable par le jury, qui a néanmoins admis des circonstances atténuantes, M. Desloges a été condamné à deux mois d'emprisonnement et à 300 fr. d'amende. La Cour a en outre ordonné la destruction des exemplaires saisis.

Le procureur de la République a requis des poursuites contre le gérant de *la Mode*, pour offense envers le président de la République et pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la République.

Algérie. — on lit dans l'*Akbhar* d'Alger du 22 janvier :

« Le courrier de l'Est, attendu depuis le 17, n'est pas encore arrivé. Nous n'avons donc point de nouvelles officielles de cette province.

» Toutefois, des lettres, venues par la voie de terre, font connaître un nouveau succès obtenu par M. le colonel Canrobert, aujourd'hui commandant la subdivision de Bathna.

» Immédiatement après la prise de Zaatcha et le départ des diverses troupes composant la colonne expéditionnaire, qui se sont dirigées sur leurs cantonnements respectifs, M. le colonel Canrobert fut chargé de recevoir la soumission des tribus qui

occupent la partie méridionale de l'Aurès. Cette opération s'est accomplie sans difficultés sérieuses ; une seule bourgade, indiquée sur la carte sous le nom de Nara, et située à 50 kilomètres de Biskara, refusa de se soumettre, et, comme la position de cette bicoque est très favorable pour la défense, elle devint bientôt le rendez-vous de tous les fanatiques du pays qui voulaient prolonger la lutte.

» Mais, grâce aux habiles dispositions du colonel Canrobert, cette lutte a trouvé promptement son terme ; nous ne connaissons point les détails exacts de cette expédition ; nous savons seulement que les habitants de Nara ont été surpris, et que la ville, enlevée après une courte mais vigoureuse résistance, a été traitée aussi sévèrement qu'elle le méritait.

» Nous avons eu dans cette affaire dix hommes tués, dont deux officiers, et une vingtaine de blessés. »

30 janvier

On s'entretient aujourd'hui du discours, ou plutôt du rapport de M. Thiers, présenté au nom de la commission de l'assistance et de la prévoyance publiques.

Une question qui intéresse vivement les populations ouvrières a occupé hier et aujourd'hui l'Assemblée législative. Il s'agit de régulariser les conventions entre patrons et ouvriers, en matière de tissage et de bobinage. La loi a pour but de donner protection aux travailleurs, en leur assurant des garanties dont ils manquent sous le régime actuel.

Le *Moniteur* publie aujourd'hui le décret suivant, daté du 24 janvier :

Le président de la République,

Vu l'ordonnance du 10 janvier 1816, qui a réglé à 40,000 fr. le traitement du gouverneur des Invalides ;

Vu le décret du 8 fructidor an 12, portant que le traitement de maréchal de France est compatible avec les émoluments attribués à toute autre fonction civile ou militaire ;

Considérant, d'ailleurs, que M. le gouverneur des Invalides, qui vient d'être élevé à la dignité de maréchal, doit recevoir le même traitement que les autres maréchaux qui l'ont précédé dans l'exercice des mêmes fonctions ;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Décète ce qui suit :

Le traitement du gouverneur de l'hôtel national des Invalides, porté à 60,000 fr. par arrêté du 6 février 1849, est ramené aux taux de 40,000 fr., déterminé par l'ordonnance précitée du 10 janvier 1816.

M. Hippolyte Lefebvre, membre de l'ancienne congrégation de l'Oratoire, professeur de rhétorique au collège de Juilly avant 1789, et pendant plus de trente ans, est nommé chevalier de l'ordre national de la Légion-d'Honneur.

Nous sommes heureux d'apprendre cette nomination. Elle nous fait souvenir que le gouverneur des Invalides est élève du collège de Juilly. Le nouveau maréchal n'a pas oublié son ancien professeur.

Affaires de juin. — Le 2^e conseil de guerre, présidé par M. le colonel Cœur, du 3^e régiment de ligne, a jugé aujourd'hui le sieur Édouard Perrey, ancien élève de l'école Polytechnique, ingénieur civil, accusé d'avoir pris part à l'insurrection de juin 1848. Il est résulté des débats, dans lesquels le général Bedeau a figuré comme témoin, que, le 23 juin, Perrey exerçait un commandement aux barricades de la rue du Petit-Pont.

L'accusé n'a pas nié la part active qu'il avait prise aux événements de juin ; il a déclaré même qu'il était venu à Paris de Mâcon, où il est capitaine de la garde nationale, tout exprès pour faire son devoir dans l'insurrection, et qu'il l'avait accompli aussi largement que possible.

M. le commandant Plée, de l'état-major, commissaire du gouvernement, a présenté un résumé succinct des faits, et conclu à l'application des articles 87, 91 du Code pénal, et 5 de la Constitution.

M^e Laissac, avocat, a présenté la défense.

Le conseil a prononcé la peine de la déportation.

On assure que le gouvernement a reçu, par dépêche télégraphique, la nouvelle que le cabinet anglais avait réclaté de nouveau au gouvernement le remboursement des arrérages payés par l'Angleterre sur l'emprunt, contracté, comme l'on sait, par cette puissance, sous la garantie des trois puissances : la France, la Russie et l'Angleterre.

Pour appuyer ces réclamations, l'ordre avait été donné à la flotte anglaise de se diriger sur le Pirée.

Le gouvernement grec se serait placé sous la protection du ministre de France.

On parle beaucoup d'une note collective fort menaçante adressée au gouvernement français par les cabinets de Vienne et de Berlin. Cette note diplomatique est relative à la situation présente de la république helvétique. Après avoir demandé l'expulsion des réfugiés politiques, et principalement de Mazzini, de Félix Pyat et de Boichot, qui sont venus y chercher un asile, les deux puissances proposent à la France de s'unir à elles pour contraindre la Suisse à consentir à leurs exigences. La note a bien soin de faire remarquer que, dans le cas où la France croirait devoir s'abstenir, la Prusse se verrait dans la nécessité de prendre l'initiative d'une démonstration armée.

31 janvier

L'attention publique se préoccupe vivement d'une réunion de deux cents représentants qui veulent se poser en adversaires

avoués du cercle légitimiste de la rue de Rivoli. Les amis politiques de MM. Odilon Barrot et de Broglie font partie de cette réunion.

Une lettre du garde des sceaux est parvenue aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Elle notifiait les noms des membres frappés par la haute Cour de justice. L'Assemblée est donc en mesure de prononcer la déchéance des représentants, qui, au terme de l'article 80 de la loi électorale, sont maintenant incapables d'être élus.

Encore le tombeau de l'empereur Napoléon.

Les bureaux de l'Assemblée se réunissent pour examiner un nouveau projet de loi présenté par le ministre de l'intérieur pour l'achèvement du monument.

Nous vous demandons un crédit extraordinaire de 2,849,770 fr. 48 c. pour l'achèvement du tombeau. La France peut être assurée que ce monument sera digne de l'empereur et de la nation.

Une brochure de l'ex-représentant Boichot, ayant pour titre : *Aux électeurs de l'armée*, et commençant par ces mots : « Camarades, quand la République est en danger, etc. », a été saisie, et des poursuites ont été dirigées contre le sieur Gerdès, imprimeur de cette brochure.

M. le général commandant la 1^{re} division militaire a publié hier un ordre du jour qui prescrit une audience extraordinaire du 1^{er} conseil de guerre, présidé par M. le colonel Lenoir, du 2^e de ligne, à l'effet de juger un officier supérieur de la garde nationale mobile, sur lequel pèse la double prévention de détournement de fonds et d'abus de confiance. Cet officier, chargé par l'intendance militaire de remettre des sommes allouées à titre de secours et de rémunération à des gardes blessés dans les journées de

l'insurrection du 23 au 26 juin, se serait approprié la part revenant à plusieurs de ces gardes morts dans les hôpitaux par suite de leurs blessures.

Le conseil a été immédiatement convoqué pour vendredi prochain 1^{er} février. M. le commandant Delattre, commissaire du gouvernement, est chargé de soutenir la prévention.

Revue des théâtres

Le mois de janvier a vu une solennité littéraire. C'est la reprise de *Mademoiselle de Belle-Isle*. C'est M^{lle} Rachel venant demander au public d'ajouter un fleuron à la couronne qui lui a été déjà décernée dans la tragédie.

L'on se préoccupait beaucoup de cette représentation ; aussi les abords du théâtre étaient-ils encombrés par la foule bien avant l'ouverture des portes. Dans les groupes on s'entretenait de M^{lle} Mars ; on rappelait le talent de la grande comédienne, et l'on se demandait si celle qui porte si dignement le costume antique, si celle que l'on admire chaque soir dans les rôles de *Phèdre*, d'*Hermione* et de *Rodogune*, recueillerait les mêmes bravos dans la comédie de M. Alex. Dumas.

M^{lle} Rachel est une des intelligences les plus remarquables de notre époque ; de plus, elle étudie avec un soin, une ardeur, que nous voudrions bien voir apporter à tous les artistes lorsqu'ils ont un rôle à créer. Le rôle de M^{lle} Lecouvreur avait été une préparation à M^{lle} de Belle-Isle. Quand l'artiste éminente est entrée en scène, on a compris qu'il y avait en elle de la crainte, de l'incertitude, et nous, qui l'avions vue, et qu'elle avait étonné la veille à la répétition générale, nous avons éprouvé un moment d'anxiété.

M^{lle} Rachel a eu de la peine à triompher du doute où elle se trouvait vis-à-vis de son succès. Ce n'était pas M^{lle} Mars ; c'était par moment la petite fille de Fouquet ; c'était toujours l'artiste à

l'immense talent.

La comparaison entre M^{lle} Mars et M^{lle} Rachel n'est pas possible. Chacune de ces deux natures d'élite a compris, et devait rendre d'une manière différente, mais également remarquable, le rôle qui leur était confié.

La seconde représentation de *Mademoiselle de Belle-Isle* a été un véritable triomphe pour M^{lle} Rachel. Chaque jour où elle joue cette pièce, elle voit son succès grandir.

M^{lle} Brohan a été charmante dans le rôle de M^{me} de Prie.

Maillart a eu des moments bien remarquables ; mais il a commis un énorme contre-sens dans la scène qui clôture la pièce.

Où M^{lle} Bonval a-t-elle pris ce costume aux tons criards et si fatigant pour la vue ?

OPÉRA. — On avait annoncé pour mercredi, 23 janvier courant, une représentation extraordinaire au bénéfice de la caisse des pensions, dans laquelle devaient se faire entendre Duprez, Lablache, Ronconi, M^{me} Pauline Viardot, et deux ou trois autres talents du premier ordre. *Le Barbier, Othello, Guillaume-Tell*, ou du moins plusieurs actes principaux de ces chefs-d'œuvre, devaient défrayer cette magnifique soirée, qui aurait été complétée par la présence du couple Cerrito dans le ballet *les Fleurs animées*, et l'élite de la Comédie-Française jouant l'*École des Maris* ; il paraît que la solennité est remise au 4 février, et que de nouvelles additions intéressantes seront faites au programme. En attendant, on a chanté lundi *Robert*.

OPÉRA-COMIQUE. — Les représentations de la *Fée aux Roses*, entravées par une indisposition de M^{me} Ugalde, ont été reprises. C'est un nouvel élan donné à ce beau succès. Le talent de M^{lle} Meyer tient fort bonne compagnie au sien. Toujours soigneuse, toujours intelligente, marquant au cachet de l'esprit tout ce qu'elle dit, à celui de bon goût tout ce qu'elle chante, cette jeune artiste a déjà sa place parmi les meilleures de ce théâtre, et ira plus loin encore.

M. Ronconi, l'honorable directeur du Théâtre-Italien, a cru devoir faire la réclamation suivante, à l'occasion de la pétition qu'il a adressée à l'Assemblée nationale, et dont deux journaux avaient publié une copie :

« Monsieur le rédacteur, je viens de lire, dans votre numéro du 21 janvier, une lettre que j'aurais adressée aux membres de l'Assemblée nationale, à l'effet d'obtenir une subvention. Il est vrai que je sollicite l'appui du gouvernement et de l'Assemblée dans la tâche difficile que j'ai entreprise pour rendre au Théâtre-Italien l'éclat de ses plus beaux jours. Mais la communication qui vous a été faite n'est pas parfaitement exacte, et les motifs sur lesquels je fonde ma demande ne sont pas ceux qui sont développés dans la pièce dont votre journal donne une copie erronée.

» G. RONCONI. »

On annonce déjà le grand bal annuel au bénéfice de la caisse de secours des artistes dramatiques. Pour donner plus d'éclat et de retentissement à cette fête philanthropique, l'Opéra-Comique fera relâche le 2 mars prochain, et le bal commencera à dix heures. On trouve des billets chez les dames patronnesses, artistes des théâtres de Paris, et au bureau de location de l'Opéra-Comique. Les loges se louent chez M. Leménil, rue Neuve-des-Petits-Champs, 28, tous les matins jusqu'à onze heures.

VAUDEVILLE. – Sous l'habile direction de M. Paul Ernest, ce théâtre voit chaque jour accourir la foule. Chacun veut applaudir au double succès des *Saisons vivantes* et d'*un Ami malheureux*. On parle d'une nouvelle pièce de MM. Xavier de Montépin et Grangé. Tout fait espérer une réussite complète.

VARIÉTÉS. – Après les magnifiques recettes apportées par la *Vie de Bohême*, M. Thibaudeau, qui n'a pas voulu voir décroître son trésor, a monté *Lully* avec M^{lle} Déjazet. C'était une garantie pour la caisse du théâtre. Le public vient chaque jour porter son tribut d'argent au directeur, et de bravos à l'inimitable et ravissante actrice.

La PORTE-SAINT-MARTIN espère trouver les mines de la Californie avec ses *Chercheurs d'or*.

À L'AMBIGU, toujours les *Quatre fils Aymon* qui passent sur leur unique cheval aux applaudissements de la foule.

Le THÉÂTRE-HISTORIQUE prépare avec une grande activité le nouveau drame de MM. Alex. Dumas et Maquet. *Urbain Grandier* fera son apparition vers le 15 du mois de février. En attendant un succès auquel les deux auteurs favoris du public nous ont accoutumés, M. Max de Revel a fait reprendre *Henri III*, cette première création de M. Alex. Dumas.

La pièce, parfaitement jouée par Pierron, M^{me} Rey et Lacressonnière, qui faisait sa rentrée, avait souffert de l'absence de Laferrière, que la fatigue de ses succès dans le comte Hermann avait forcé de renoncer à jouer le rôle de Saint-Mégrin à la première représentation. Un monsieur, arrivant de nous ne savons quel théâtre aborigène, est venu chercher un succès de fou rire de la part des spectateurs. En attendant *Urbain Grandier*, où nous retrouverons les artistes aimés du public, chaque soir *Henri III* ; l'acte de la Carconte, où l'on applaudit Boutin, M^{me} Persont, Mélingue, et la jolie pièce de Léon Gozlan, font des recettes fructueuses pour le Théâtre-Historique.

Nous avons remarqué la manière intelligente dont M^{lle} Daubrun, charmante actrice, que nous nous plaignons de ne pas voir assez souvent, a rempli le rôle de Catherine de Médicis dans *Henri III*.

Le directeur, M. de Revel, a du reste signalé son avènement par une bonne action.

Les Dames protectrices des Crèches de l'arrondissement dans lequel se trouve enclavé le Théâtre-Historique se sont adressées à lui pour obtenir une représentation au bénéfice de leur œuvre.

Une des artistes les plus gracieuses et les plus distinguées parmi les pensionnaires de M. de Revel, M^{me} Persont, a pris la meilleure part dans l'organisation de cette fête au profit de l'enfance.

La recette a été fructueuse. Aussi le maire de l'arrondissement a-t-il écrit à la charmante patronnesse, à l'artiste qui, avec Laferrière, nous a fait retrouver les beaux jours d'*Antony*, une lettre de remerciements des plus flatteuses.